



**CABINET D'AUDIT,
D'EXPERTISE
COMPTABLE
ET DE CONSEIL**



**ÉVALUATION À MI-PAROURS DU PROJET DE FORMATION
PROFESSIONNELLE ET D'INSERTION (PFPI)**

MARS 2026

CONTENU

CONTENU	2
I. RÉSUMÉ	4
II. ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....	5
III. RÉSUMÉ EXECUTIF	6
III.1. CONTEXTE DU PROJET	6
III.2. OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION	6
IV. CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS.....	8
V. RECOMMANDATIONS.....	10
V.1. À l'attention d'EDC-Sénégal	10
V.2. À l'attention de la Fondation Mastercard.....	11
V.3. À l'attention des ministères et autorités éducatives.....	11
VI. INTRODUCTION.....	12
CONTEXTE DU PROJET	12
VII. OBJECTIF DE L'ÉVALUATION.....	15
VIII. QUESTIONS D'ÉVALUATION (QE).....	15
IX. MÉTHODES & LIMITES.....	16
X. CONSTATATIONS.....	20
QE 1 : Pertinence du PFPI et alignement avec les besoins des jeunes et les priorités nationales	20
QE 2 : Validité de la théorie de changement	28
QE 3 : Pertinence, qualité et efficacité des formations et appuis.....	32
QE 4 : Progrès vers les objectifs à mi-parcours.....	40
QE 5 : Efficience du PFPI.....	45
QE 6 : Facteurs internes et externes ont influencé la performance du PFPI.....	50
QE 7 : Changements générés par le PFPI	52
QE 8 : Genre et inclusion sociale	57
QE 9 : Durabilité et transférabilité du PFPI.....	60
XI. CONCLUSIONS	63
Pertinence (QE1).....	63
Validité et cohérence du modèle d'intervention (QE2).....	63
Efficacité des formations et appuis (QE3).....	63
Effets sur l'insertion et les trajectoires des bénéficiaires (QE4)	63
Efficience et conditions de mise en œuvre (QE5)	64
Facteurs internes et externes qui ont influencé la mise en œuvre (QE6).....	64
Changements générés par le PFPI (QE7).....	64

Genre et inclusion sociale (QE8).....	65
Durabilité et mise à l'échelle (QE9).....	65
XII. RECOMMANDATIONS.....	66
XI.1. EDC-Sénégal.....	66
XI.2. Fondation Mastercard.....	70
XI.3. Ministères et autorités éducatives (MEN, MPF, MASAE, IA, IEF).....	71
XIII. RÉFÉRENCES.....	72
XIV. ANNEXES.....	73
ANNEXE A: EQUIPE D'ÉVALUATION.....	73
ANNEXE B : METHODOLOGIE DETAILLEE DE L'EVALUATION.....	75
ANNEXE C : OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES.....	92
ANNEXE D : CONTRIBUTION DU PFPI AUX CONDITIONS DE CHANGEMENT DU SYSTÈME	94
ANNEXE E : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS.....	98
ANNEXE F : COMPARAISON DES INDICATEURS DE PERCEPTION – BASELINE ET MIDLINE	103

I. RÉSUMÉ

Cette évaluation à mi-parcours du Projet de Formation Professionnelle et d'Insertion (PFPI), financé par la Fondation Mastercard et mis en œuvre par EDC-Sénégal sur la période 2023–2028, examine la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et les premiers changements générés par le projet, trois ans après son lancement. Le PFPI vise à faciliter l'accès des jeunes sénégalais – en particulier les femmes et les personnes handicapées – à un emploi décent ou à une activité économique viable, à travers une approche intégrée combinant formation, accompagnement et insertion, avec un accent sur les chaînes de valeurs agricoles.

L'évaluation repose sur une approche méthodologique mixte et orientée apprentissage, fondée sur la triangulation de données issues d'une revue documentaire, de 441 enquêtes quantitatives auprès des bénéficiaires, de 91 entretiens individuels et de 28 groupes de discussion menés dans six régions du Sénégal. L'analyse est structurée autour de neuf questions d'évaluation intégrées, alignées sur les critères de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques /Comité d'aide au développement (OCDE/CAD), avec une attention transversale portée au genre, à l'inclusion sociale et aux dynamiques de changement systémique.

Les résultats indiquent que le PFPI demeure hautement pertinent face aux besoins structurels du système éducatif et de formation professionnelle, notamment en matière d'orientation, de compétences comportementales et de préparation à la vie active. Le modèle intégré formation–accompagnement–insertion est jugé conceptuellement valide et adapté à un contexte marqué par la faiblesse de l'emploi salarié formel. Les formations mises en œuvre produisent des effets significatifs sur les compétences non techniques, la confiance en soi et la capacité de projection professionnelle des jeunes, avec des effets particulièrement marqués chez les jeunes femmes.

À mi-parcours, les progrès observés sont principalement qualitatifs et intermédiaires. L'auto-emploi constitue la principale voie d'insertion, tandis que les résultats économiques demeurent modestes et hétérogènes. L'évaluation conclut que la consolidation de la chaîne d'insertion, l'institutionnalisation progressive du modèle et le renforcement des mécanismes d'accompagnement et de financement seront déterminants pour la durabilité et l'impact du PFPI pour la suite du projet.

Mamadou FALL
Directeur associé

14/03/2026

Signed by:

48A71014D4BE491...

Signé par :



II. ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AGR	Activité Génératrice de revenus
AMEP	<i>Activity Monitoring and Evaluation Plan</i>
APTE	Amélioration des Performances de Travail et d'Entreprenariat
BYOB	<i>Be Your Own Boss</i> , Être son propre patron
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CFP	Centre de Formation Professionnelle
DAC	Comité d'Aide au Développement
DAF	Directeur Administratif et Financier
EDC– Sénégal	<i>Education Development Center – Sénégal</i> / Centre pour le Développement de l'Éducation
EFPT	Enseignement et Formation Professionnelle et Technique
EPA	Élaboration de plans d'affaires
FG	<i>Focus Group</i> / groupe de discussion
GESI	Genre et Inclusion Sociale
IA	Inspection d'Académie
IEF	Inspection de l'Education et de la Formation
ISEP	Institut Supérieur d'Enseignement professionnel
MA	Maître d'Apprentissage
MASAE	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage
MEFPAI	Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAGIS	Plan d'Action Genre et Inclusion Sociale
PFPI	Projet de Formation Professionnelle et d'Insertion
QE	Question d'Evaluation
S&E	Suivi et Evaluation
USSEIN	Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niasse
WRN	<i>Work Ready Now</i> , Apte-au-Travail

III. RÉSUMÉ EXECUTIF

III.1. CONTEXTE DU PROJET

Le Projet de Formation Professionnelle et d'Insertion (PFPI) est un projet quinquennal (2023–2028) financé par la Fondation Mastercard et mis en œuvre par Education Development Center – Sénégal (EDC-Sénégal), en partenariat avec plusieurs ministères sectoriels, notamment le Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion (MEFPAI), le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage (MASAE) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Le PFPI s'inscrit dans la continuité du projet Amélioration des Performances de Travail et d'Entrepreneuriat (APTE) (2017–2022), tout en opérant un recentrage stratégique sur les chaînes de valeur agricoles et l'auto-emploi des jeunes.

Le projet vise à faciliter l'accès de 100 000 jeunes – dont au moins 70 % de femmes et 5 % de personnes handicapées – à un emploi décent ou à une activité économique viable d'ici 2028. Il intervient sur l'ensemble du territoire national à travers quatre parcours principaux : collèges d'enseignement moyen (CEM), centres de formation professionnelle (CFP), apprentissage artisanal, renforcé par l'intégration des modules d'employabilité et d'entrepreneuriat et enseignement supérieur.

Le modèle d'intervention du PFPI repose sur une approche intégrée formation – accompagnement – insertion, articulée autour de trois dispositifs complémentaires :

- Work Ready Now (WRN) ou “ Prêt pour le Travail” pour le développement des compétences de vie et d'employabilité,
- Be Your Own Boss (BYOB) - Être son propre Patron - pour l'initiation à l'entrepreneuriat et aux activités génératrices de revenus (AGR),
- Apprentissage artisanal, en lien avec les artisans et le secteur privé local.

L'ambition du PFPI dépasse la formation individuelle : il vise également à contribuer à une transformation progressive du système de l'enseignement et de la formation professionnelle et technique au Sénégal, en améliorant la pertinence de l'offre, l'inclusion des personnes vulnérables et l'alignement avec les besoins du marché du travail.

III.2. OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

Objectif de l'évaluation

L'évaluation à mi-parcours avait pour objectif principal d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et les premiers changements générés par le PFPI, trois ans après son lancement, afin d'éclairer les décisions stratégiques pour la suite du projet. Elle visait également à analyser la validité du modèle d'intervention, l'intégration du genre et de l'inclusion des personnes vulnérables, ainsi que les perspectives de durabilité et de mise à l'échelle.

Approche méthodologique

L'évaluation a adopté une approche mixte et orientée apprentissage, combinant :

- Une revue documentaire approfondie ;
- 441 enquêtes quantitatives auprès des jeunes bénéficiaires ;
- 91 entretiens individuels avec les parties prenantes institutionnelles et opérationnelles ;
- 28 Focus Groups (FG) /groupes de discussion avec les jeunes (filles, garçons, personnes handicapées), apprentis, bénéficiaires d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) et jeunes insérés.

La sélection des participants aux Focus Groups et des personnes clés interviewées (KII) a reposé sur un échantillonnage raisonné visant à refléter la diversité des profils et des niveaux d'implication au sein du PFPI (bénéficiaires selon leur statut dans le projet, responsables d'établissements, partenaires institutionnels et acteurs du secteur privé), avec une attention particulière portée au genre et, lorsque possible, à la situation de handicap, afin de tenir compte de la variabilité des effets et des perceptions selon les catégories d'acteurs.

La collecte de données s'est déroulée du 30 novembre au 13 décembre 2025 dans six régions (Dakar, Saint-Louis, Fatick, Kaolack, Thiès et Ziguinchor), sélectionnées pour refléter la diversité géographique et programmatique du PFPI, sans viser une représentativité statistique nationale.

Les analyses ont été structurées autour de neuf questions d'évaluation intégrées, couvrant l'ensemble des critères OCDE/CAD, avec une attention transversale portée au genre, à l'inclusion et aux dynamiques de changement systémique. La méthodologie complète, incluant les outils et modalités de collecte, est détaillée en annexe B.

Défis et mesures d'atténuation

L'évaluation a été confrontée à plusieurs défis, notamment :

- Le caractère encore partiel du déploiement de certaines composantes du PFPI à mi-parcours ;
- Des risques de biais de désirabilité sociale liés aux données déclaratives ;
- Des contraintes logistiques et calendaires (disponibilité des acteurs, dispersion géographique, calendrier scolaire).

Ces défis ont été atténués par une triangulation systématique des sources, une planification flexible de la collecte, un contrôle qualité renforcé des données et des validations croisées des constatations avec les parties prenantes.

IV. CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

Pertinence et alignement stratégique (QE1)

À mi-parcours, le PFPI apparaît hautement pertinent au regard des besoins structurels du système éducatif et de formation sénégalaise. Il comble des lacunes majeures en matière d'orientation, de préparation à la vie active et de compétences transversales, particulièrement au niveau des CEM et des CFP. Son alignement avec les priorités nationales en matière de formation professionnelle, d'entrepreneuriat et d'auto-emploi est largement reconnu par les ministères et les acteurs institutionnels.

Validité du modèle d'intervention (QE2)

Le modèle intégré formation – accompagnement – insertion demeure conceptuellement valide et adapté à un contexte marqué par la faiblesse de l'emploi salarié formel. Les changements observés chez les jeunes (confiance en soi, discipline, motivation, capacité de projection) sont largement attribués à cette logique intégrée plutôt qu'à la formation seule. Toutefois, la validité opérationnelle du modèle reste conditionnée à la complétude et à la synchronisation effectives de l'ensemble de la chaîne d'intervention.

Efficacité des formations et appuis (QE3)

Les formations WRN, BYOB et l'apprentissage artisanal sont jugées de bonne qualité et efficaces, notamment pour le développement des compétences comportementales et entrepreneuriales. Les données quantitatives confirment des progrès substantiels sur ces dimensions. En revanche, l'efficacité globale du projet demeure affectée par une couverture encore inégale de l'accompagnement post-formation et par des variations dans la continuité du parcours d'insertion selon les régions et les dispositifs de formation, comme détaillé dans les sections analytiques du rapport.

Progrès vers les objectifs à mi-parcours (QE 4)

À mi-parcours, le PFPI a enregistré des progrès tangibles vers l'atteinte de ses objectifs, en particulier en ce qui concerne le déploiement des dispositifs de formation et la couverture des bénéficiaires. Les données montrent une montée en charge progressive des activités, avec des niveaux d'avancement variables selon les régions et les phases de mise en œuvre. Les progrès observés sont principalement intermédiaires et qualitatifs, notamment en matière de développement des compétences comportementales, de confiance en soi et de capacité de projection professionnelle. Les résultats en termes d'insertion au monde du travail demeurent encore limités en volume, ce qui est cohérent avec la temporalité du changement attendu et la nature structurelle des contraintes du marché du travail.

Efficience (QE5)

L'analyse de l'efficience indique que les ressources financières, humaines et matérielles du PFPI ont été mobilisées de manière globalement cohérente avec les objectifs et l'architecture du

programme. Les dispositifs mis en œuvre reposent sur des outils pédagogiques structurés et un accompagnement technique de qualité. Toutefois, l'efficacité opérationnelle est partiellement affectée par des délais administratifs, des coûts logistiques élevés dans certaines zones et une complexité de coordination liée à la multiplicité des acteurs. À ce stade, le niveau d'efficacité est jugé acceptable pour un programme à forte ambition systémique, mais des marges d'optimisation existent pour renforcer le rapport coûts–résultats dans la suite du projet.

Facteurs internes et externes qui ont influencé la performance du PFPI (QE6)

La performance du PFPI a été influencée par une combinaison de facteurs internes et externes. Parmi les facteurs internes favorables figurent la qualité du modèle intégré formation–accompagnement–insertion, la pertinence des modules pédagogiques (WRN, BYOB et apprentissage artisanal), ainsi que l'engagement des équipes de mise en œuvre et des formateurs. À l'inverse, certaines contraintes internes, telles que la complexité des dispositifs et une couverture encore inégale de l'accompagnement post-formation, ont parfois limité la pleine matérialisation des résultats attendus. Les données indiquent notamment qu'environ un tiers des bénéficiaires déclarent ne pas avoir bénéficié d'un accompagnement post-formation (EPA ou gestion simplifiée), avec des disparités significatives selon les régions et les types de structures, traduisant une mise en œuvre encore partiellement synchronisée de la chaîne formation–accompagnement–insertion.

Sur le plan externe, la performance du PFPI a été fortement conditionnée par le contexte socio-économique, marqué par la faiblesse structurelle de l'emploi formel, la prédominance de l'informel et les chocs conjoncturels affectant les activités économiques locales. Les normes sociales, en particulier celles liées au genre, ont à la fois freiné et stimulé la participation des jeunes, selon les contextes. Enfin, les dynamiques territoriales, la disponibilité des opportunités économiques locales et le niveau d'engagement des acteurs institutionnels régionaux ont contribué à des performances différenciées entre les zones d'intervention.

Changements économiques et sociaux (QE7)

L'évaluation met en évidence des changements sociaux significatifs chez les bénéficiaires, en particulier en matière de confiance en soi, d'autonomie, de discipline et d'aspirations professionnelles. Ces effets sont particulièrement marqués chez les jeunes femmes, qui démontrent un fort engagement et une capacité accrue à initier des activités économiques. Les changements économiques observés restent modestes à mi-parcours, l'auto-emploi constituant la principale forme d'insertion. Ces résultats confirment que le PFPI agit d'abord comme un catalyseur de transformations individuelles et sociales, dont les effets économiques nécessitent un accompagnement renforcé et une temporalité plus longue pour se consolider.

Genre, inclusion et équité (QE8)

Le PFPI affiche des performances solides en matière d'inclusion des jeunes femmes, avec une participation féminine dépassant les cibles initiales et des effets positifs sur leur autonomisation. En revanche, l'inclusion des personnes handicapées demeure limitée dans sa portée

opérationnelle, malgré une intention stratégique clairement affirmée. Globalement, le PFPI contribue à réduire certaines inégalités d'accès à la formation, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer l'équité effective entre les différents groupes de bénéficiaires, compte tenu des variations observées dans le niveau d'avancement et de structuration des dispositifs selon les régions.

Durabilité (QE9)

La durabilité des résultats du PFPI est jugée partielle à ce stade de la mise en œuvre. Les changements observés au niveau des compétences, des pratiques pédagogiques et des attitudes des jeunes présentent un potentiel de maintien à moyen terme. En revanche, la durabilité économique des parcours d'insertion et des activités génératrices de revenus reste fragile, en l'absence d'un accompagnement post-formation systématique et d'un accès structuré aux opportunités économiques. La pérennisation des acquis dépendra fortement de l'institutionnalisation progressive du modèle PFPI et de son intégration dans les politiques et dispositifs nationaux.

Contribution aux changements systémiques

À mi-parcours, la contribution du PFPI aux changements systémiques demeure émergente mais perceptible. Le programme a contribué à faire évoluer les pratiques pédagogiques, les représentations de l'employabilité des jeunes et les relations entre acteurs de la formation et de l'insertion. Toutefois, ces transformations restent encore fragmentées et fortement dépendantes de l'appui du projet. Le potentiel de changement systémique du PFPI est réel, mais sa consolidation nécessitera un approfondissement des partenariats institutionnels, une appropriation accrue par les acteurs publics et un ancrage plus formel du modèle dans les politiques sectorielles.

V. RECOMMANDATIONS

Les recommandations ci-dessous sont basées sur les constatations et les conclusions énumérées ci-dessus.

V.1. À l'attention d'EDC-Sénégal

- Sécuriser la complétude de la chaîne formation–accompagnement–insertion, en renforçant l'accompagnement post-formation et le suivi longitudinal des bénéficiaires.
- Tester et consolider les hypothèses liées aux centres d'excellence, avant toute généralisation.
- Adopter une approche réaliste et progressive de l'insertion au monde du travail, centrée sur l'auto-emploi et la consolidation des AGR.
- Renforcer l'effet structurant du fonds d'amorçage, en améliorant sa prévisibilité et son articulation avec l'accompagnement.
- Améliorer l'efficacité opérationnelle, notamment en anticipant les contraintes administratives et logistiques.

- Renforcer l'adaptation pédagogique et l'inclusion, en particulier pour les plus jeunes et les personnes handicapées.
- Structurer davantage l'apprentissage et l'utilisation des données pour le pilotage stratégique.

V.2. À l'attention de la Fondation Mastercard

- Soutenir financièrement la consolidation des composantes d'insertion au monde du travail et l'opérationnalisation effective des plans genre et inclusion.
- Assouplir certaines modalités de validation financière afin de réduire les délais et améliorer l'agilité de mise en œuvre.
- Clarifier les priorités stratégiques entre couverture, intensité d'accompagnement et qualité de l'inclusion
- Soutenir l'institutionnalisation progressive du modèle PFPI et des analyses coûts-résultats.

V.3. À l'attention des ministères et autorités éducatives

- Renforcer l'intégration progressive des modules PFPI dans les curricula et dispositifs nationaux.
- Améliorer l'articulation avec le calendrier scolaire.
- Valoriser et reconnaître l'engagement des enseignants et formateurs.
- Renforcer l'opérationnalisation de l'inclusion du handicap à travers l'adaptation des infrastructures, la formation des formateurs à la pédagogie inclusive, la mise en place d'un accompagnement individualisé et l'intégration d'indicateurs spécifiques de suivi.

VI. INTRODUCTION

CONTEXTE DU PROJET

Education Development Center – Sénégal (EDC-Sénégal), ou Centre pour le Développement de l'Éducation – Sénégal, est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif, créée en mai 2020. Elle œuvre dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement, à travers la recherche, la formation, la conception de contenus pédagogiques et le développement de stratégies éducatives innovantes.

Les interventions d'EDC-Sénégal vont de projets pilotes à des initiatives d'envergure nationale, avec pour ambition de renforcer et d'institutionnaliser les projets d'employabilité des jeunes au Sénégal, en soutenant les secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle en collaboration avec la société civile et le secteur privé.

Le Projet de Formation Professionnelle et d'Insertion (PFPI) est un projet quinquennal (2023–2028) financé par la Fondation Mastercard et mis en œuvre par EDC-Sénégal, en partenariat avec EDC International (EDC-Inc.).

Ce projet est le fruit d'une initiative conjointe entre la Fondation Mastercard, le Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion (MEFPAI) et EDC-Sénégal, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage (MASAE), le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), à travers notamment les Instituts Supérieurs d'Enseignement professionnel (ISEP) et l'Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niassé (USSEIN). Le PFPI constitue une initiative de continuité du projet "Amélioration des Performances de Travail et d'Entrepreneuriat" (APTE), mis en œuvre par EDC-Sénégal entre 2017 et 2022, qui couvrait un large éventail de filières de formation professionnelle à l'échelle nationale. Contrairement au projet précédent, le PFPI adopte une approche plus ciblée, centrée exclusivement sur le secteur agricole et les chaînes de valeurs associées, en vue de renforcer l'employabilité des jeunes et de promouvoir une offre de formation professionnelle mieux alignée sur les besoins du marché.

L'objectif général du PFPI est de faciliter l'accès des jeunes à un travail décent et épanouissant à travers divers parcours éducatifs et professionnels :

- Enseignement et Formation Professionnelle et Technique (EFPT),
- Enseignement moyen et secondaire,
- Enseignement supérieur,
- Apprentissage en milieu professionnel.

Le PFPI déploie trois dispositifs complémentaires pour renforcer l'employabilité et l'autonomie économique des jeunes. Le module Work Ready Now (WRN), à travers ses dix modules d'employabilité et d'entrepreneuriat « Prêt pour le Travail », développe les compétences de vie et d'employabilité et cible les élèves des Collèges d'Enseignement Moyen (CEM) à partir de la 6e et

des Centres de Formation Professionnelle (CFP) à partir de la 1^{ère} année. Le module Be Your Own Boss (BYOB) initie les jeunes en classe de 3^e des CEM et les apprenants de 3^e année des CFP à l'entrepreneuriat, à la gestion simplifiée et à la création d'activités génératrices de revenus. Enfin, ces projets sont soutenus par le renforcement de la collaboration/partenariat avec le secteur privé et les entreprises locales à travers l'apprentissage artisanal qui modernise la formation artisanale en combinant apprentissage pratique en atelier et accompagnement en matière d'employabilité et d'entrepreneuriat et inclusion des jeunes femmes et des personnes vulnérables. Ensemble, ces dispositifs constituent le cœur opérationnel du modèle du PFPI pour améliorer la qualité, la pertinence et l'inclusivité du système d'enseignement et de formation professionnelle au Sénégal. Ils sont complétés par un appui institutionnel structurant visant le renforcement des capacités des établissements, le développement des centres d'excellence, l'amélioration des mécanismes de gouvernance et l'intégration progressive des approches du PFPI dans les politiques et dispositifs nationaux, afin d'assurer la durabilité et l'appropriation du modèle.

Le projet met un accent particulier sur les chaînes de valeurs agricoles et encourage l'auto-emploi à travers le soutien aux activités génératrices de revenus (AGR) et la mise en place, à partir de 2025, d'un fonds d'amorçage pour la création d'entreprises destinés aux apprentis et aux diplômés des CFP. Ces interventions s'appuient sur des études de filières porteuses et des analyses du marché du travail visant à identifier les sous-secteurs à fort potentiel d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes, notamment dans l'horticulture, l'agro-transformation, l'élevage et la pêche. Ces dispositifs sont complétés par des actions de coaching, de mentorat et de financement.

Le PFPI est déployé dans les 14 régions du Sénégal : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor. La mise en œuvre du PFPI s'appuie sur un réseau d'organisations locales partenaires. À la date de l'évaluation à mi-parcours, le programme collaborait avec quatre organisations partenaires réparties comme suit :

- ONG Jeunesse et Développement (JED) : Thiès et Matam
- Caritas Ziguinchor : Ziguinchor
- CARITAS Kolda : Kolda et Sédhiou
- YMCA (*Young Men's Christian Association*)/Senegal: Dakar

Ces organisations interviennent principalement dans la mobilisation des bénéficiaires, l'organisation des activités de formation, l'accompagnement de proximité et le suivi des parcours.

En parallèle, EDC maintient une présence opérationnelle directe à travers ses bureaux régionaux. À mi-parcours, deux bureaux régionaux sont opérationnels, l'un basé à Saint-Louis et l'autre à Kaolack. Le bureau de Saint-Louis couvre les régions de Saint-Louis, Louga et Diourbel, tandis que celui de Kaolack intervient dans les régions de Kaolack, Fatick et Kaffrine. Ces bureaux assurent la coordination opérationnelle des activités, le suivi de la mise en œuvre, l'appui technique aux partenaires ainsi que la liaison avec les autorités déconcentrées.

Le projet a pour objectif de permettre à 100 000 jeunes (dont 70 % de femmes et 5 % de personnes handicapées) d'accéder à un emploi décent d'ici 2028. Au total, 183 000 jeunes seront inscrits dans les différents parcours du projet, répartis comme suit : 64 280 dans l'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (ETFP), y compris les ISEP, 2 400 à l'université, 51 500 en apprentissage auprès d'artisans, et 65 000 au CEM. Parmi ces apprenants, 100 000 effectueront la transition vers le marché du travail, soit par un emploi salarié, soit par l'auto-emploi.

Le projet repose sur trois objectifs spécifiques :

- Appuyer la création de 14 Centres d'excellence d'ETFP spécialisés dans l'agriculture ;
- Appuyer l'institutionnalisation d'un programme d'employabilité et d'entrepreneuriat des jeunes ;
- Mettre en place un modèle de gouvernance inclusif pour le projet.

Pour atteindre ces objectifs, le PFPI prévoit notamment de :

- Développer un modèle de centre d'excellence ;
- Réhabiliter et rendre opérationnels les 14 centres d'excellence spécialisés en agriculture ;
- Développer des mécanismes pour un programme d'ETFP inclusif ;
- Soutenir l'orientation, l'employabilité et la transition vers l'emploi des jeunes au niveau national par le biais des collèges, des CFP, des ISEP, de l'USSEIN et de l'apprentissage, y compris les 14 qui seront réhabilités et équipés en tant que centres d'excellence ;
- Institutionnaliser les événements de communication et de sensibilisation à l'ETFP ;
- Fournir un soutien institutionnel (y compris la formation des formateurs) ;
- Mettre en place un cadre de gouvernance efficace, inclusif et collaboratif.

La théorie du changement du PFPI repose sur les hypothèses suivantes :

Si :

Les capacités institutionnelles et les infrastructures des centres de formation sont renforcées, et les enseignants disposent de compétences actualisées pour proposer des projets de qualité alignés sur les besoins du marché, notamment dans les chaînes de valeurs agricoles ;

Les jeunes, y compris les femmes, les personnes handicapées et celles issues de zones reculées, ont accès à des projets de formation leur permettant d'acquérir des compétences techniques, entrepreneuriales et comportementales adaptées au marché du travail ;

Le secteur privé offre des opportunités équitables de stages, d'apprentissage et de mentorat ;

Alors :

Un plus grand nombre de jeunes feront la transition vers un emploi décent ou une activité entrepreneuriale durable, contribuant ainsi à la création d'une main-d'œuvre qualifiée et inclusive au Sénégal.

VII. OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

L'objectif principal de l'évaluation à mi-parcours est d'apprécier la mise en œuvre, les résultats intermédiaires et les changements induits par le PFPI, trois ans après son lancement. L'évaluation vise à mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs fixés, à identifier les facteurs qui ont favorisé ou freiné la mise en œuvre, et à fournir des enseignements stratégiques pour orienter la suite du projet. Elle a également pour but d'apprécier la contribution du PFPI à la transformation systémique du secteur de la formation professionnelle et à l'inclusion socio-économique des jeunes au Sénégal.

De manière spécifique, l'évaluation cherche à :

- Évaluer la pertinence du PFPI par rapport aux besoins des jeunes, aux priorités nationales et à l'évolution du contexte socio-économique.
- Mesurer l'efficacité des stratégies, des approches pédagogiques et des dispositifs de formation mis en œuvre (VRN, BYOB, apprentissage artisanal).
- Apprécier la contribution du projet aux résultats attendus, notamment en matière d'employabilité, d'insertion et d'autonomisation des jeunes.
- Examiner la cohérence du PFPI avec les politiques publiques et les initiatives partenaires du secteur de l'emploi et de la formation professionnelle.
- Analyser la contribution systémique du PFPI aux conditions de changement du système de la FPT (politiques, pratiques, ressources, relations, dynamiques de pouvoir, mentalités).
- Évaluer la prise en compte du genre et de l'inclusion, en particulier l'intégration des jeunes femmes, des personnes handicapées et des groupes vulnérables.
- Apprécier la durabilité des acquis et des mécanismes institutionnels mis en place.
- Formuler des recommandations opérationnelles et proposer des ajustements pour la mise en œuvre de la phase suivante.
- Mettre à jour la théorie du changement du PFPI à la lumière des constatations de l'évaluation.

VIII. QUESTIONS D'ÉVALUATION (QE)

L'équipe d'évaluation a procédé à une rationalisation des questions d'évaluation afin d'assurer la cohérence, la clarté et la faisabilité de l'exercice à mi-parcours. Ce travail visait à éviter les chevauchements entre critères, à recentrer les questions sur les objectifs stratégiques de l'évaluation et à renforcer leur alignement sur les conditions de changement systémique du PFPI.

La démarche a consisté à :

- Analyser l'ensemble des questions des TDR pour identifier les doublons et les regroupements possibles ;
- Tester chaque question au regard des objectifs de l'évaluation (pertinence, efficacité, durabilité, inclusion, apprentissage) ;
- Fusionner les questions proches en questions intégrées couvrant plusieurs dimensions analytiques.

Ce processus a permis de réduire le nombre de questions de plus de 28 à 9, tout en maintenant la couverture complète des critères OCDE/CAD et des priorités transversales (genre, inclusion, durabilité, changement systémique). Les questions proposées privilégient une approche intégrée et orientée apprentissage, facilitant la collecte, l'analyse et la formulation de recommandations opérationnelles.

1. Dans quelle mesure le PFPI demeure pertinent par rapport aux besoins des jeunes Sénégalais – y compris les femmes et les personnes handicapées – et s'aligne-t-il aux priorités nationales en matière d'emploi et de formation ?
2. Le modèle d'intervention du PFPI (théorie du changement, approche intégrée formation-insertion) est-il toujours valable dans le contexte actuel ?
3. Dans quelle mesure les formations et appuis proposés par le PFPI (WRN, BYOB, apprentissage artisanal, fonds d'amorçage, partenariats privés) produisent-ils des compétences pertinentes et améliorent-ils les opportunités d'emploi ou d'auto-emploi des jeunes ?
4. Quels progrès le PFPI a-t-il accomplis vers ses objectifs à mi-parcours ?
5. Dans quelle mesure les ressources financières, humaines et matérielles du PFPI ont-elles été mobilisées et utilisées pour atteindre les résultats attendus, et quelles améliorations ou alternatives pourraient renforcer l'efficacité de la mise en œuvre du projet ?
6. Quels facteurs ont favorisé ou entravé la mise en œuvre du PFPI (gestion, coordination, contexte, partenariats) ?
7. Quels changements (économiques, sociaux, institutionnels) le PFPI a-t-il générés au niveau des jeunes, des institutions et des communautés ?
8. Dans quelle mesure le PFPI a-t-il promu une inclusion effective et durable des femmes, jeunes vulnérables et personnes handicapées ?
9. Les acquis du PFPI (résultats, partenariats, dispositifs) sont-ils durables et transférables ? Et quelles orientations pour la suite du projet ?

IX. MÉTHODES & LIMITES

Cette section donne un aperçu des méthodes d'évaluation utilisées ainsi que de leurs limites. Pour une description plus détaillée, veuillez-vous référer à l'Annexe B : Méthodologie détaillée. L'évaluation s'est déroulée d'octobre 2025 à janvier 2026, incluant une période de collecte de données sur le terrain de quatorze (14) jours, du 30 novembre au 13 décembre 2025.

L'évaluation à mi-parcours du PFPI repose sur une approche méthodologique mixte et orientée apprentissage, combinant données quantitatives et qualitatives. Elle s'appuie sur une triangulation systématique entre revue documentaire, enquêtes auprès des bénéficiaires et entretiens avec les acteurs institutionnels et opérationnels. L'analyse est guidée par la théorie du changement du PFPI, avec une attention transversale portée au genre et à l'inclusion, notamment des jeunes femmes et des personnes handicapées.

Collecte des données : La collecte des données primaires a permis de mener :

- 441 enquêtes quantitatives auprès des jeunes bénéficiaires ;
- 91 entretiens individuels avec les parties prenantes clés (acteurs institutionnels, équipes PFPI, formateurs, directeurs d'établissements, maîtres d'apprentissage, secteur privé) ;
- 28 groupes de discussion avec les jeunes (femmes, hommes, personnes handicapées), les apprentis, les bénéficiaires d'AGR et les jeunes insérés.

Cette combinaison de méthodes a permis de documenter à la fois les résultats observés, les mécanismes de mise en œuvre et les dynamiques contextuelles du projet.

Échantillonnage géographique : L'évaluation a couvert six régions (Dakar, Saint-Louis, Fatick, Kaolack, Thiès et Ziguinchor), sélectionnées afin de refléter la diversité géographique du pays et les différents niveaux de maturité du PFPI. Dans chaque région, un département, deux communes et plusieurs structures partenaires (CEM, CFP, ateliers d'apprentissage artisanal) ont été retenus afin de couvrir des contextes urbains, périurbains et ruraux ainsi que les trois dispositifs du projet (WRN, BYOB, apprentissage artisanal).

Des entretiens ciblés complémentaires ont été menés à Pikine (bénéficiaires d'AGR) ainsi qu'à Thiès et Tivaouane (jeunes insérés), afin d'intégrer des profils spécifiques.

Échantillon quantitatif : L'enquête quantitative repose sur un échantillonnage raisonné et stratifié, à partir des bases de données du PFPI fournies par EDC Sénégal. La taille de l'échantillon, initialement estimée à 400 répondants, a été portée à 441 jeunes, afin d'assurer une couverture suffisante par région, dispositif et sexe. Le tirage a intégré des critères explicites de parité de genre, de représentation des dispositifs et d'inclusion des jeunes vulnérables. Les tableaux ci-dessous présentent la répartition des participants par région, par type de structure, ainsi que selon le sexe et la situation de handicap.

Région	Effectifs	Pourcentages
Dakar	77	17.46%
Fatick	99	22.45%
Kaolack	88	19.95%
Saint-Louis	82	18.59%
Thiès	67	15.19%
Ziguinchor	28	6.35%
Total général	441	100.00%

Types de structures	Effectifs	Pourcentages
Atelier de production (Unité de production)	175	39.68%
CEM	181	41.04%
CFP	85	19.27%
Total général	441	100.00%

Sexe	Effectifs	Pourcentages
Féminin	335	75.96%
Masculin	106	24.04%
Total général	441	100.00%

Situation de handicap	Effectifs	Pourcentages
Non	421	95.46%
Oui	20	4.54%
Total général	441	100.00%

L'échantillon de l'enquête quantitative comprend 441 personnes enquêtées, dont presque 76 % de femmes. Cette forte proportion de jeunes femmes est cohérente avec la structure globale des bénéficiaires du PFPI, le projet visant explicitement à renforcer l'accès des jeunes femmes aux dispositifs de formation et d'insertion et à réduire les inégalités de genre. Les données de suivi du projet indiquent que les femmes représentent une part majoritaire des bénéficiaires effectivement touchés par les interventions du PFPI, ce qui se reflète dans la composition de l'échantillon. La répartition observée ne résulte donc pas d'un biais d'échantillonnage, mais traduit l'orientation stratégique du projet et sa mise en œuvre effective en faveur de la participation des jeunes femmes. En outre, parmi les 20 répondants en situation de handicap, 9 sont des femmes (45 %) et 11 des hommes (55 %), illustrant une représentation relativement équilibrée entre genres au sein de cette catégorie, bien que le volume global demeure limité.

Échantillon qualitatif : L'échantillonnage qualitatif repose sur une approche raisonnée, visant la diversité des points de vue plutôt qu'une représentativité statistique. Les entretiens et focus groups (FG) ont été conduits auprès d'acteurs intervenant à différents niveaux (national, régional et local), dans les mêmes zones que l'enquête quantitative, afin de renforcer la triangulation des analyses.

Régions	Entretiens (individuels ou de groupe)	Focus group
Dakar	27	5
Thiès	14	6
Saint-Louis	17	4
Ziguinchor	11	5
Kaolack	12	3
Fatick	10	5
Total	91	28

Limites de l'évaluation : Comme toute évaluation à mi-parcours, cette étude présente certaines limites méthodologiques qui doivent être prises en compte dans l'interprétation des résultats.

Tout d'abord, l'évaluation intervient à mi-parcours de la période de mise en œuvre prévue (2023–2028), ce qui signifie que certains dispositifs n'ont pas encore atteint leur plein déploiement ni complété leurs cycles dans l'ensemble des régions couvertes. À ce stade, certaines composantes telles que le mentorat, l'appui aux centres d'excellence, etc. demeurent en cours de déploiement ou de consolidation, ce qui limite la capacité à apprécier pleinement les effets à long terme, les transformations institutionnelles durables et les impacts systémiques, lesquels relèvent davantage d'une évaluation finale.

Par ailleurs, les données collectées reposent en partie sur des déclarations des bénéficiaires et des acteurs impliqués dans le projet, ce qui peut introduire des biais de désirabilité sociale. Afin d'atténuer ce risque, l'équipe d'évaluation a privilégié une triangulation systématique des sources et des méthodes, en croisant les données issues des enquêtes quantitatives, des entretiens individuels, des groupes de discussion et de la revue documentaire.

La collecte des données a également été confrontée à certaines contraintes logistiques et organisationnelles, notamment liées à la disponibilité des acteurs, aux calendriers scolaires et à la dispersion géographique des sites. Ces contraintes ont été atténuées par une planification anticipée des activités de terrain, une coordination étroite avec EDC-Sénégal et les partenaires régionaux, ainsi qu'une flexibilité dans l'organisation des entretiens et des groupes de discussion.

Le choix d'un échantillonnage raisonné et stratifié, bien qu'adapté aux objectifs analytiques de l'évaluation, ne vise pas une représentativité statistique nationale. Les résultats doivent donc être interprétés comme des tendances analytiques et contextuelles, reflétant la diversité des situations régionales, institutionnelles et des profils de bénéficiaires.

Enfin, bien que des personnes en situation de handicap aient été incluses dans l'échantillon, leur proportion demeure limitée, ce qui restreint la possibilité de conduire une analyse approfondie et comparative sur cette catégorie spécifique. Cette contrainte méthodologique invite, pour la suite du projet, à envisager des analyses ciblées, des études de cas dédiées ou des diagnostics inclusifs plus structurés afin d'approfondir la compréhension des obstacles et des leviers propres à ce groupe.

Malgré ces limites, les dispositifs méthodologiques mis en place — triangulation des données, supervision rapprochée de la collecte, contrôles de qualité et validation participative des constats — permettent d’assurer la crédibilité, la robustesse et l’utilité opérationnelle des résultats de cette évaluation à mi-parcours du PFPI.

X. CONSTATATIONS

QE I : Pertinence du PFPI et alignement avec les besoins des jeunes et les priorités nationales

Dans quelle mesure le PFPI demeure pertinent par rapport aux besoins des jeunes Sénégalais – y compris les femmes et les personnes handicapées – et s’aligne-t-il aux priorités nationales en matière d’emploi et de formation ?

Constatation I. Selon la majorité des répondants, (élèves, apprenants, enseignants, directeurs et autorités éducatives), le PFPI répond à un besoin structurel non couvert du système éducatif et de formation : manque d’orientation précoce, faible capacité de projection professionnelle et absence de préparation à la vie active, en particulier chez les élèves du CEM.

Le parcours scolaire formel demeure fortement orienté vers la réussite académique et l’accès aux examens, avec peu d’espaces dédiés à l’orientation, à la réflexion sur les parcours professionnels ou à la préparation concrète à la vie active. Cette situation est particulièrement marquée au niveau des collèges d’enseignement moyen (CEM), où les élèves sont souvent confrontés à des choix déterminants sans disposer des outils nécessaires pour se projeter de manière réaliste.

« Avant, on ne savait pas quoi faire après l’école. » (FG élèves CEM, Saint-Louis)

Dans ce contexte, le PFPI apporte une réponse complémentaire aux pratiques existantes d’orientation, en introduisant des espaces d’accompagnement et de projection professionnelle peu présents dans le système éducatif formel. Les activités du projet permettent aux élèves de mieux comprendre les différentes options qui s’offrent à eux, de valoriser des parcours non académiques et de développer une première capacité de projection professionnelle. Cette approche contribue à modifier les pratiques d’orientation, en passant d’une logique de sanction ou d’exclusion à une logique d’accompagnement et de diversification des trajectoires.

« On formait des élèves sur le plan académique, pas sur la vie. » (Enseignant CEM, Ziguinchor)

La pertinence du PFPI à ce niveau repose également sur sa capacité à répondre à des besoins transversaux partagés par une grande diversité de profils, indépendamment du genre ou du lieu d’intervention. En s’attaquant à des lacunes structurelles plutôt qu’à des besoins ponctuels, le projet s’inscrit comme un dispositif complémentaire essentiel au système éducatif, ce qui explique le niveau élevé d’adhésion observé chez les acteurs éducatifs et institutionnels.

Constatation 2. Selon les formateurs, les directeurs et les bénéficiaires, la pertinence du PFPI tient principalement à son apport en compétences transversales (soft skills, entrepreneuriat, comportements professionnels), largement absentes des curricula formels mais essentielles à l'employabilité.

L'apport du PFPI en compétences transversales constitue l'un des fondements majeurs de sa pertinence. Les données montrent que ces compétences – communication, discipline, esprit d'initiative, gestion de soi, comportement professionnel – sont perçues comme déterminantes pour l'employabilité, quel que soit le niveau de formation ou le secteur d'activité envisagé. Or, ces dimensions restent largement marginales dans les curricula formels, qui privilégient les contenus académiques ou techniques.

En intégrant ces compétences de manière structurée, le PFPI comble un vide important et renforce la cohérence globale des parcours éducatifs et de formation. Les bénéficiaires ne se contentent pas d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire techniques, mais développent également des attitudes et des comportements facilitant leur insertion sociale et professionnelle. Cette approche est particulièrement pertinente dans un contexte où l'accès à l'emploi formel est limité et où la capacité à s'adapter, à entreprendre et à interagir efficacement avec différents acteurs devient un facteur clé de réussite.

Par ailleurs, le caractère transversal de ces compétences renforce la transférabilité des acquis du PFPI. Les effets observés ne se limitent pas aux activités du projet, mais influencent également la participation des jeunes dans d'autres cadres scolaires, communautaires ou professionnels. Cette diffusion des acquis contribue à ancrer durablement la pertinence du projet au-delà de ses bénéficiaires directs.

« L'année dernière, les classes de PFPI ont réalisé un pourcentage de 100% au BFEM. Le concept du BYOB a encouragé l'élève à être très entreprenante dans ce qu'il fait en classe, à être très sérieux et à avoir un objectif à la fin de l'année. Ils étaient tellement engagés, ils étaient sûrs d'eux et à la fin de l'année ça s'est concrétisé en résultat. » (Principal CEM, Kaolack)

Constatation 3. Selon les jeunes, les apprenants des CFP et les maîtres d'apprentissage, le PFPI est particulièrement pertinent pour renforcer la confiance en soi, la capacité d'expression et la projection professionnelle, tout en complétant efficacement la formation technique.

Les changements observés en matière de confiance en soi, de prise de parole et de projection professionnelle constituent des résultats intermédiaires essentiels pour toute trajectoire d'insertion. Les données qualitatives indiquent que ces dimensions sont particulièrement valorisées par les bénéficiaires eux-mêmes ainsi que par les maîtres d'apprentissage, qui les considèrent comme des prérequis indispensables à l'intégration dans un environnement professionnel.

*« Avant la formation, beaucoup d'apprenants n'osaient pas parler, même devant leurs camarades. Aujourd'hui, ils prennent la parole sans hésiter et défendent leurs idées. »
(Formateur CFP, Thiès)*

Dans les centres de formation professionnelle (CFP), la pertinence du PFPI est renforcée par sa complémentarité avec la formation technique. Alors que les apprenants disposent souvent de compétences techniques solides, ils manquent fréquemment de capacités à se présenter, à communiquer avec des clients ou des employeurs et à se projeter dans une activité économique viable. Le PFPI contribue à combler cet écart en renforçant leur assurance, leur capacité d'expression et leur compréhension des attentes du monde du travail.

Les données issues des enquêtes quantitatives montrent qu'à mi-parcours, une large proportion des bénéficiaires déclare des niveaux élevés ou très élevés de compétences non techniques, notamment en matière de confiance en soi, de gestion des conflits, de leadership, d'organisation et de communication, avec toutefois des variations selon les régions.

S'agissant de la confiance en la capacité à surmonter les défis, 76,87 % des bénéficiaires se situent à un niveau élevé ou très élevé (40,82 % « élevé » et 36,05 % « très élevé »). Lorsque l'analyse est désagrégée par sexe, 79,4 % des femmes et 68,9 % des hommes déclarent un niveau élevé ou très élevé, traduisant un écart modéré en faveur des femmes. Sur le plan régional, les niveaux les plus élevés sont observés à Saint-Louis et Dakar, tandis que Ziguinchor enregistre des proportions plus modérées.

La capacité à gérer et résoudre des conflits est également fortement déclarée, avec 68,25 % des répondants se situant à un niveau élevé ou très élevé (41,04 % et 27,21 %). Les écarts entre femmes (70,15 %) et hommes (62,26 %) demeurent présents mais modérés¹. Les différences régionales indiquent des proportions plus importantes à Dakar et Saint-Louis, tandis que Ziguinchor affiche des niveaux plus faibles.

En matière de prise d'initiative et de leadership, 63,94 % des bénéficiaires déclarent un niveau élevé ou très élevé (36,28 % et 27,66 %). Là encore, l'écart entre femmes (65,97 %) et hommes (57,55 %) reste modéré. Les variations régionales confirment des niveaux plus élevés à Saint-Louis et Dakar.

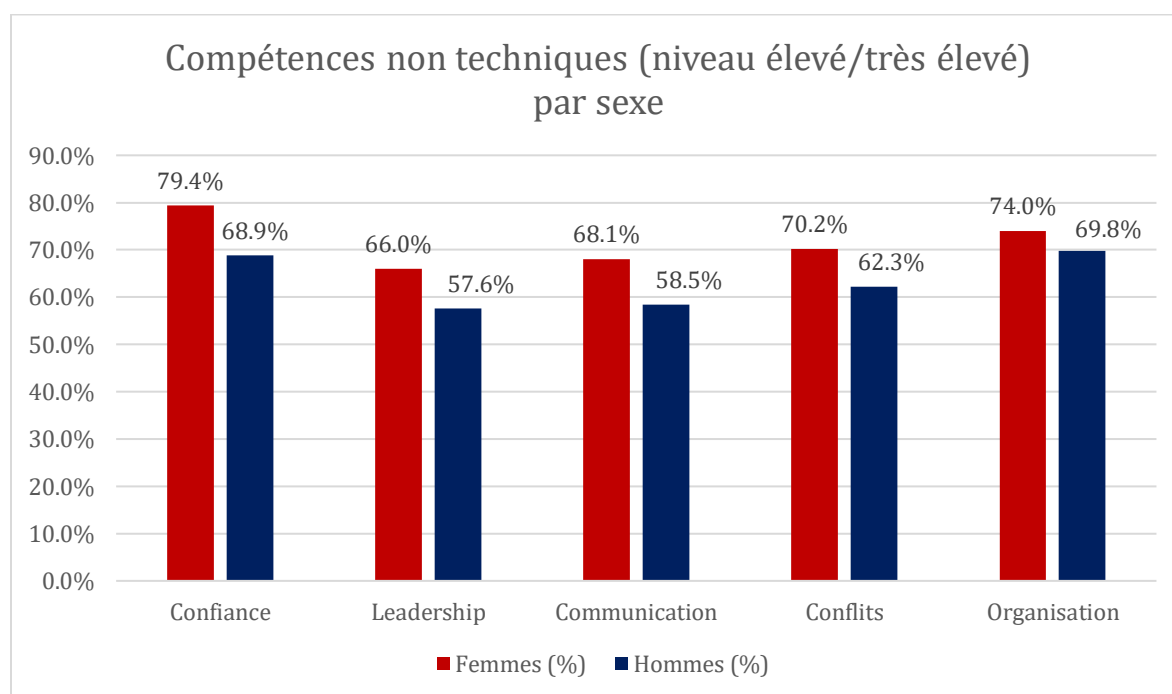
La capacité à organiser et planifier efficacement son travail ou son activité ressort comme l'une des compétences les plus fortement déclarées, avec 73,02 % des répondants se positionnant à un niveau élevé ou très élevé (42,18 % et 30,84 %). Les taux sont relativement proches entre femmes (74,03 %) et hommes (69,81 %). Les variations observées entre types de structures reflètent en grande partie la composition de l'échantillon et ne permettent pas d'affirmer des écarts substantiels de niveau déclaré entre groupes.

¹ Les pourcentages relatifs aux compétences sont calculés sur la base des réponses valides (n = 441). Pour chaque compétence, la proportion correspond à la part des répondants ayant déclaré un niveau « élevé » ou « très élevé » (ou « d'accord » / « fortement d'accord » selon l'item), ventilée par sexe. Les taux par sexe sont calculés en rapportant le nombre de femmes (ou d'hommes) ayant donné la réponse considérée au nombre total de femmes (ou d'hommes) ayant répondu à l'item.

Enfin, la capacité à communiquer clairement avec des employeurs ou des clients est jugée élevée ou très élevée par 65,76 % des bénéficiaires (39,00 % et 26,76 %). Les femmes déclarent plus fréquemment un niveau élevé ou très élevé (68,06 %) que les hommes (58,49 %), bien que l'écart demeure modéré. Les disparités régionales indiquent des niveaux plus élevés à Dakar et Saint-Louis, tandis que Ziguinchor présente des niveaux plus modérés.

Une comparaison indicative avec les données de la baseline, qui reposent sur des indicateurs et une échelle identique, suggère une évolution positive sur certaines compétences. Toutefois, cette comparaison doit être interprétée avec prudence en raison des différences de structure d'échantillon entre les deux enquêtes. L'analyse met donc l'accent sur les niveaux observés à mi-parcours et sur les écarts internes, plutôt que sur une mesure statistique stricte de progression.

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que les bénéficiaires déclarent des niveaux majoritairement élevés de compétences non techniques à mi-parcours. Les différences observées entre types d'établissements demeurent modérées et doivent être interprétées à la lumière de la structure de l'échantillon et du degré d'exposition aux dispositifs. Les unités de production interviennent dans un environnement pédagogique distinct, caractérisé par une exposition plus directe aux situations productives, ce qui peut contribuer à la mise en pratique des compétences développées, tandis que les CFP et les CEM interviennent dans des contextes pédagogiques différents, ce qui peut influencer la perception et l'auto-évaluation de certaines compétences liées à l'autonomie économique.



Source : *Enquête quantitative, décembre 2025 (n= 441)*

L'analyse des compétences non techniques désagrégée par sexe indique que les femmes déclarent légèrement plus fréquemment des niveaux élevés ou très élevés que les hommes sur l'ensemble

des compétences analysées. Par exemple, 79,4 % des femmes déclarent un niveau élevé ou très élevé de confiance en leur capacité à surmonter les défis, contre 68,9 % des hommes. Des écarts similaires, de l'ordre de 5 à 10 points, sont observés en matière de leadership, de communication, de gestion des conflits et d'organisation. Ces différences, bien que cohérentes, demeurent modérées et doivent être interprétées avec prudence, en l'absence d'analyse longitudinale permettant d'établir une progression ou une attribution causale directe aux dispositifs WRN ou BYOB.

L'analyse désagrégée selon la situation de handicap, bien que reposant sur un sous-échantillon restreint, indique que les bénéficiaires en situation de handicap déclarent des niveaux élevés ou très élevés de compétences non techniques dans des proportions comparables, voire légèrement supérieures, à celles observées pour l'ensemble de l'échantillon. Par exemple, 85 % d'entre eux déclarent un niveau élevé ou très élevé de confiance en leur capacité à surmonter les défis, contre 76,5 % parmi les autres bénéficiaires. Des écarts similaires sont observés en matière de communication, de gestion des conflits et d'organisation. Toutefois, compte tenu de la taille limitée du sous-groupe concerné, ces résultats doivent être interprétés avec prudence et ne permettent pas d'établir des différences structurelles robustes.

Constatation 4. Selon les jeunes bénéficiaires (filles et garçons), les formateurs et les directeurs, le PFPI est pertinent pour renforcer l'autonomisation sociale et économique des jeunes, avec des effets particulièrement marqués chez les filles.

Le PFPI joue un rôle important dans le renforcement de l'autonomisation sociale et économique des jeunes, en particulier des jeunes femmes. Les données montrent que les filles se distinguent par un niveau élevé d'engagement, d'assiduité et de leadership, ainsi que par une appropriation accrue des opportunités offertes par le projet. Ces évolutions prennent une signification particulière dans un contexte social où les normes de genre limitent souvent la participation et la prise d'initiative des jeunes femmes.

« Avant, on dépendait totalement de nos parents ou maris pour nos dépenses. » (FG femmes AGR, Ziguinchor)

« Ce sont souvent les filles qui prennent le leadership. » (Directeur CFP, Saint-Louis)

« Les filles ont beaucoup changé. Elles prennent confiance, s'expriment davantage et n'hésitent plus à diriger les activités, même devant les garçons. » (Formateur CFP, Kaolack)

La pertinence du PFPI réside dans sa capacité à créer des espaces d'expression, de responsabilisation et de prise de décision pour les filles, contribuant à renforcer leur pouvoir d'agir. Les progrès rapportés ne se limitent pas à la sphère économique, mais concernent également la confiance en soi, la prise de parole et la reconnaissance sociale, éléments essentiels d'une autonomisation durable.

« Avant, je ne pensais pas pouvoir créer quelque chose par moi-même. Maintenant, j'ai plus confiance en moi. » (FG garçons, CEM, Thiès)

« Le PFPI m'a aidé à changer de comportement, surtout la discipline et le respect. » (Jeune apprenti, Kaolack)

Chez les garçons, les effets sont davantage rapportés en matière de discipline, de comportement et de projection professionnelle. Ces évolutions apparaissent en cohérence avec les compétences non techniques mesurées dans l'enquête quantitative, notamment la gestion de soi, l'organisation, la communication et la capacité à se projeter dans des objectifs professionnels .

La convergence entre les données qualitatives et quantitatives renforce la plausibilité des effets observés. Toutefois, les écarts mesurés selon le genre dans l'enquête quantitative demeurent modérés et ne permettent pas d'affirmer l'existence d'effets fortement différenciés. L'analyse met ainsi en évidence des dynamiques d'autonomisation qui semblent adaptées aux réalités sociales des jeunes filles et des garçons, tout en soulignant la nécessité d'interpréter ces résultats avec prudence en l'absence d'analyse longitudinale permettant d'établir une attribution causale directe aux dispositifs WRN ou BYOB.

Dans l'ensemble, le PFPI apparaît comme un levier pertinent de transformation sociale graduelle, contribuant à élargir les marges d'action des jeunes, en particulier des jeunes femmes, dans des environnements marqués par des contraintes normatives persistantes.

Constatation 5. Selon les personnes handicapées, les formateurs et les maîtres d'apprentissage, la pertinence du PFPI pour les personnes handicapées demeure limitée par l'absence de dispositifs spécifiques structurés, malgré une intention inclusive clairement affichée.

Malgré une volonté d'inclusion clairement affirmée, la capacité du PFPI à répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées reste limitée à ce stade. Les données montrent que l'inclusion repose encore largement sur des adaptations ponctuelles et individuelles, dépendantes de la bonne volonté ou de l'ingéniosité des acteurs locaux, plutôt que sur des dispositifs institutionnels structurés.

« On adapte selon ce que la personne peut faire. » (Formateur CFP, Dakar)

Cette situation crée un décalage entre l'intention inclusive du projet et son effectivité sur le terrain. Les obstacles liés à l'accessibilité, au transport, à l'adaptation des activités ou à la disponibilité d'équipements spécifiques liés aux contraintes des participants limitent la participation pleine et entière des personnes handicapées et réduisent la pertinence du projet pour ce public. En l'absence de mécanismes systématiques, les effets positifs du PFPI demeurent inégalement accessibles.

« Le projet est bon, mais pas pensé pour nous. » (Jeune personne handicapée, FG Ziguinchor)

Ce constat met en lumière un enjeu majeur pour renforcer la pertinence et l'équité du projet. L'opérationnalisation de dispositifs inclusifs structurés apparaît comme une condition essentielle pour permettre au PFPI de répondre pleinement aux besoins des personnes handicapées et d'aligner ses pratiques avec ses ambitions inclusives, notamment à travers l'application plus systématique des adaptations pédagogiques, des actions de renforcement de capacités prévues et des modalités d'accompagnement différenciées en faveur des personnes handicapées, telles que définies dans les documents de référence du PFPI.

Constatation 6. Selon les ministères sectoriels, EDC-Sénégal et les ONG partenaires, le PFPI est aligné avec les priorités nationales en matière de formation professionnelle, d'entrepreneuriat et d'auto-emploi, et se distingue par sa capacité à opérationnaliser concrètement des orientations nationales souvent peu mises en œuvre.

Sur le plan institutionnel, le PFPI présente une forte pertinence en s'inscrivant dans les priorités nationales en matière de formation professionnelle, d'entrepreneuriat et d'auto-emploi. Les autorités éducatives et les partenaires institutionnels reconnaissent que le projet contribue à traduire, au niveau local, des orientations stratégiques qui restent souvent peu ou pas opérationnalisées dans les politiques publiques.

« Le PFPI va dans le sens de la politique nationale. » (IEF, Thiès)

« Le projet rend opérationnelles des orientations nationales. » (EDC-Sénégal)

Cette capacité d'opérationnalisation constitue un atout majeur du PFPI, qui agit comme un dispositif pilote démontrant la faisabilité concrète de certaines réformes ou approches. Toutefois, cette pertinence institutionnelle demeure, à ce stade principalement, fonctionnelle. L'absence d'intégration formelle du projet dans les cadres curriculaires, réglementaires et budgétaires nationaux limite la portée structurelle de cet alignement.

Ainsi, bien que le PFPI soit clairement aligné avec les priorités nationales, sa contribution reste encore dépendante du cadre du projet et du financement externe. Le passage d'une pertinence opérationnelle à une pertinence structurelle constitue un enjeu clé pour renforcer l'ancrage institutionnel du projet.

Constatation 7. Selon les acteurs terrain, la pertinence économique du PFPI est partiellement contrainte par le contexte macro-économique et la faiblesse structurelle du marché de l'emploi formel.

La pertinence du PFPI doit être analysée à la lumière du contexte macro-économique dans lequel il s'inscrit. La faiblesse structurelle du marché de l'emploi formel limite les opportunités d'insertion salariale, y compris pour des jeunes disposant de compétences renforcées. Cette contrainte structurelle influence directement les trajectoires d'impact du projet.

L'analyse des données quantitatives et qualitatives montre que l'insuffisance d'opportunités de travail constitue un frein significatif aux trajectoires d'insertion. L'analyse des données

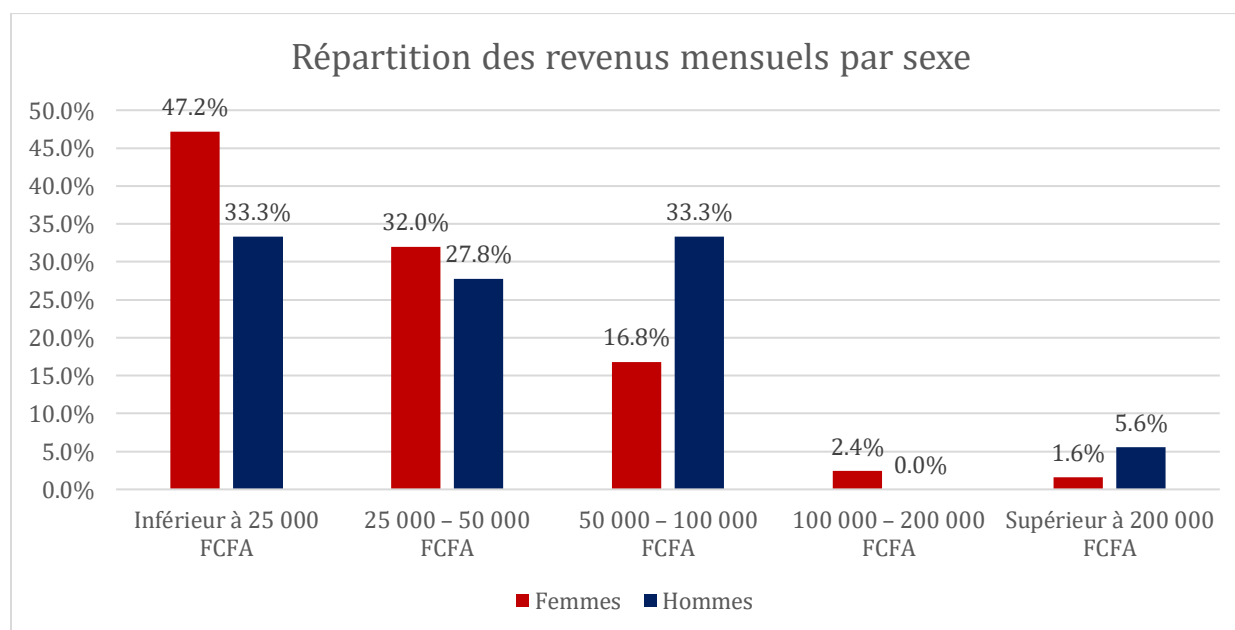
quantitatives et qualitatives montre que d'opportunités économiques locales constitue un frein significatif aux trajectoires d'insertion. Dans les réponses ouvertes, l'absence totale de travail disponible dans la localité est mentionnée par un nombre limité de répondants (n=4), tous de sexe féminin ; compte tenu de la taille restreinte de ce sous-groupe, cette observation doit être interprétée avec prudence. D'autres contraintes apparaissent de manière plus récurrente, notamment le manque de matériel, l'absence de contrat formel et la fragilité des activités économiques en phase de consolidation.

« Même avec la formation, il n'y a pas assez d'emplois. » (MA, Mbour)

L'analyse des revenus confirme la fragilité des trajectoires économiques. Parmi les jeunes déclarant un revenu (n=143), 45,5 % gagnent moins de 25 000 FCFA par mois et 31,5 % se situent dans la tranche 25 000–50 000 FCFA. Au total, près de 77 % des jeunes ayant un revenu déclarent gagner moins de 50 000 FCFA mensuels. Les niveaux de revenu plus élevés demeurent marginaux.

Les données montrent que près de la moitié des répondants déclarent des revenus inférieurs à 25 000 FCFA (45,5 %) et qu'une proportion importante se situe dans la tranche 25 000–50 000 FCFA (31,5 %), des situations majoritairement rapportées par des jeunes femmes. De plus, l'absence de contrat formel demeure fréquente (44,4 % sans contrat), ce qui limite la stabilité et la protection des parcours professionnels, en particulier pour les filles.

Les écarts selon le sexe indiquent que 79,2 % des femmes ayant un revenu se situent sous le seuil de 50 000 FCFA, contre 61,1 % des hommes. Les femmes apparaissent ainsi davantage concentrées dans les tranches de revenu les plus basses, ce qui reflète des conditions d'insertion économique plus fragiles.



Source : Enquête quantitative, décembre 2025 (n= 143)

Sur le plan territorial, les contraintes apparaissent différenciées. Fatick et Saint-Louis concentrent plusieurs autres freins structurels, notamment le manque de matériel requis (6 cas au total, dont 4 à Fatick), l'absence de contrat (6 cas, principalement à Fatick et Kaolack) et des activités économiques encore en phase de maturation, notamment dans l'élevage et la pêche (2 cas à Fatick et Saint-Louis). Ces éléments traduisent des contextes locaux où les opportunités économiques demeurent limitées ou saisonnières.

L'analyse par type d'insertion confirme que ce constat renvoie principalement à un déficit d'emplois salariés structurés, plutôt qu'à une absence totale d'activités économiques. L'auto-emploi constitue la principale modalité d'insertion (129 cas), concentrée dans la vente de biens (39,9 %), la production artisanale (23,8 %) et l'agriculture, la pêche et l'élevage (18,2 %). À l'inverse, l'emploi salarié reste marginal (10 cas), et lorsqu'il existe, il est majoritairement informel ou verbal (22,2 %) ou sans contrat (44,4 %).

Ainsi, les données suggèrent que la contrainte structurelle ne réside pas uniquement dans l'accès à une activité économique, mais dans la viabilité, la consolidation et la montée en gamme des revenus générés. L'enjeu pour le PFPI dépasse donc la création d'opportunités : il concerne l'ancrage territorial des activités, la structuration des chaînes de valeur et la connexion aux marchés, afin de transformer l'insertion en trajectoire économique durable.

QE 2 : Validité de la théorie de changement

Le modèle d'intervention du PFPI (théorie du changement, approche intégrée formation-insertion) est-il toujours valable dans le contexte actuel ?

Constatation 8. Selon la majorité des acteurs, y compris les ministères sectoriels, le modèle intégré du PFPI (formation–accompagnement–insertion) est cohérent, logique et adapté à la réalité du système éducatif et du marché du travail, marqué par de faibles opportunités d'emploi salarié.

Ce constat met en évidence la validité conceptuelle du modèle d'intervention du PFPI dans le contexte sénégalais. La logique intégrée formation–accompagnement–insertion est largement reconnue comme cohérente et adaptée à un environnement caractérisé par une transition difficile entre formation et emploi, ainsi qu'une faible capacité d'absorption du marché du travail formel. Contrairement à des approches centrées uniquement sur la formation, le PFPI repose sur l'hypothèse que le renforcement des compétences techniques et comportementales doit être accompagné d'un appui à l'insertion pour produire des effets tangibles.

« Former seulement ne suffisait pas, il fallait accompagner. » (Directeur CFP, Kaolack)

Cette validité est renforcée par la convergence des perceptions entre acteurs institutionnels, équipes de mise en œuvre et bénéficiaires. Le modèle apparaît aligné avec la réalité selon laquelle l'emploi salarié ne constitue plus la trajectoire dominante pour la majorité des jeunes, ce qui confère une forte crédibilité à l'orientation vers l'auto-emploi et l'entrepreneuriat. Les données quantitatives confirment cette lecture : 36,7 % (n=441) des répondants déclarent être en situation d'emploi ou d'auto-emploi au moment de l'enquête. Toutefois, ce taux agrégé inclut des élèves

encore en formation et masque des écarts importants selon le statut. Parmi les sortants des CFP (n=85), 18,8 % déclarent être en emploi ou en auto-emploi, tandis que 83,4 % des apprentis en ateliers de production (n=175) sont déjà engagés dans une activité. Ces résultats confirment que le PFPI s'inscrit dans une logique progressive de préparation et d'accompagnement vers l'insertion, dans un contexte où l'accès à l'emploi formel demeure structurellement limité.

« Le projet a compris que l'emploi salarié n'est pas la norme pour les jeunes. » (IEF, Saint-Louis)

Toutefois, si la logique intégrée du modèle est largement reconnue comme pertinente, les résultats observés à mi-parcours montrent que le renforcement des compétences ne se traduit pas automatiquement par une insertion économique stabilisée. Dans un contexte marqué par une faible capacité d'absorption du marché du travail formel et une prédominance de l'informel, la consolidation des trajectoires d'insertion dépend fortement de facteurs structurels externes au projet. Cela ne remet pas en cause la cohérence conceptuelle du modèle, mais souligne l'importance de son articulation avec les dynamiques économiques locales.

« Le modèle est bon, mais le contexte limite l'emploi salarié. » (EDC-Sénégal)

Constatation 9. Selon les formateurs, les maîtres d'apprentissage et les bénéficiaires, l'approche intégrée du PFPI constitue le principal facteur explicatif des changements observés chez les jeunes, notamment sur les plans comportemental, motivationnel et de préparation à la vie active.

Les données recueillies indiquent que les changements observés chez les jeunes ne peuvent être attribués à la formation seule, mais résultent de la combinaison des différentes composantes du modèle PFPI. L'articulation entre formation, accompagnement et exposition à des situations professionnelles réelles apparaît comme un facteur déterminant des progrès observés en matière de comportement, de motivation et de préparation à la vie active.

L'approche intégrée permet également de renforcer la cohérence des apprentissages, en évitant une juxtaposition d'activités isolées. Lorsque la formation est combinée à un accompagnement continu, les bénéficiaires sont davantage en mesure de traduire les acquis en pratiques concrètes. Ce constat renforce la validité du modèle, tout en soulignant l'importance de préserver l'intégrité de la chaîne d'intervention.

« Ce n'est pas la formation seule qui change les jeunes, c'est l'accompagnement. » (Maître Apprenti, Thiès)

« On apprend comment se comporter dans la vie, pas seulement à travailler. » (FG élèves, Fatick)

« Ils sont plus sérieux que ceux qui n'ont pas suivi le PFPI. » (MA, Mbour)

Constatation 10. Selon les directeurs et enseignants de CEM ainsi que les formateurs CFP, la validité du modèle est renforcée par le ciblage précoce des élèves dès le collège et par sa mise en œuvre dans les CFP, où il complète efficacement la formation technique.

Le ciblage précoce des élèves dès le CEM constitue un élément central de la validité du modèle du PFPI. En intervenant avant que les trajectoires scolaires ne se rigidifient, le projet agit sur des leviers clés tels que la motivation, la projection professionnelle et la valorisation de parcours alternatifs. Cette approche préventive est perçue comme plus pertinente que des interventions tardives, souvent confrontées à des situations de décrochage déjà installées.

« Si on attend le lycée, c'est déjà tard. » (Principal CEM, Ziguinchor)

« On sortait avec un diplôme mais sans savoir comment démarrer. » (Apprenant CFP, Saint-Louis)

Dans les CFP, la validité du modèle est renforcée par sa complémentarité avec la formation technique. Les apprenants disposent généralement de compétences professionnelles spécifiques, mais manquent de capacités à se positionner sur le marché du travail ou à envisager des projets économiques viables. Le PFPI vient combler cet écart en intégrant des compétences comportementales et entrepreneuriales, ce qui renforce la cohérence des parcours de formation.

Les données quantitatives montrent que près de la moitié des répondants (47,3 % déclarent avoir achevé leur formation (WRN et BYOB), tandis que 44,5 % sont encore en cours au moment de l'enquête. Une proportion de 8,2 % indique ne pas avoir achevé la formation, principalement pour des raisons organisationnelles ou temporelles. Cette répartition reflète la nature progressive du modèle et implique que l'analyse des résultats, notamment en matière d'insertion professionnelle, doit être interprétée à la lumière du stade d'achèvement et du niveau d'exposition des bénéficiaires aux différentes composantes du projet.

Constatation 11. Selon les bénéficiaires et les formateurs, en particulier dans les CFP, la validité du modèle dépend fortement de la complétude de la chaîne formation–insertion, notamment de la disponibilité effective du fonds d'amorçage, l'accès à des stages et à des opportunités économiques adaptées au contexte local, accompagnées, connectées aux débouchés et permettant une insertion progressive des jeunes.

Ce constat met en évidence un point de vigilance central du modèle d'intervention du PFPI. Si la logique intégrée formation–accompagnement–insertion est largement jugée valide sur le plan conceptuel par les bénéficiaires et les acteurs de mise en œuvre, son efficacité opérationnelle repose de deux dimensions complémentaires : d'une part, la disponibilité effective des dispositifs d'appui prévus par le projet (fonds d'amorçage, stage, accompagnement) ; d'autre part, l'existence d'opportunités économiques locales suffisantes, qui relèvent en partie du contexte structurel.

*« La formation seule ne suffit pas. Ce qui fait la différence, c'est quand les jeunes peuvent aller en stage et voir comment ça se passe réellement dans le métier. »
(Formateur CFP, Thiès)*

« Tant que l'apprenant n'est pas confronté au milieu professionnel, on ne peut pas dire que la formation est complète. » (Directrice CFP, Fatick)

Les données quantitatives apportent un éclairage complémentaire. Parmi les bénéficiaires des CFP et des ateliers de production (n=260), 40,4 % déclarent avoir bénéficié d'un accompagnement post-formation, tandis que 41,2 % indiquent avoir reçu un soutien financier (prêt ou fonds d'amorçage) du PFPI. Ces niveaux montrent que les composantes d'insertion ont été activées, mais de manière partielle.

Par ailleurs, parmi les bénéficiaires ayant reçu un soutien financier (n=107), 51,4 % déclarent avoir obtenu leur activité après la formation, tandis que 43,0 % exerçaient déjà une activité avant leur participation. Ces données suggèrent que le fonds d'amorçage contribue à la fois au démarrage de nouvelles activités et au renforcement d'activités existantes.

Toutefois, les niveaux de revenus déclarés par une part importante des bénéficiaires en activité demeurent modestes, ce qui indique que l'accès aux ressources économiques et aux opportunités de consolidation reste inégal. Ainsi, si le modèle apparaît cohérent et pertinent, ses effets économiques dépendent de la couverture effective et de l'articulation des dispositifs d'appui avec les dynamiques économiques locales.

Constatation 12. Selon EDC-Sénégal et les autorités éducatives, le modèle a démontré une capacité d'adaptation progressive à travers des ajustements opérationnels continus, mais demeure partiellement contraint par des facteurs externes (chômage, pauvreté, accès limité aux marchés), une institutionnalisation incomplète du modèle — celui-ci restant largement porté par une logique de projet sans intégration formelle dans les curricula, cadres réglementaires et dispositifs de financement publics — et des hypothèses encore non testées, notamment celles liées aux centres d'excellence.

Le PFPI a démontré une capacité d'adaptation notable face aux contraintes opérationnelles et contextuelles rencontrées (calendrier, modalités d'accompagnement, ciblage sectoriel, articulation formation–insertion). Les ajustements progressifs apportés au modèle témoignent d'une approche adaptative, fondée sur l'apprentissage et l'intégration progressive des retours d'expérience issus de la mise en œuvre. Cette flexibilité a permis de maintenir la cohérence du modèle malgré des contraintes contextuelles importantes (chômage structurel, faiblesse du marché formel, accès limité aux marchés locaux).

Toutefois, l'hypothèse de la théorie du changement relative au rôle attendu des centres d'excellence n'a pas encore été pleinement testée à mi-parcours. L'hypothèse selon laquelle le renforcement des capacités institutionnelles et des infrastructures des centres de formation, combiné à la mise à niveau des compétences des enseignants, permettrait d'offrir des formations de meilleure qualité, mieux alignées sur les besoins du marché — notamment dans les chaînes de

valeur agricoles — et de faciliter la transition des jeunes vers un emploi décent ou une activité entrepreneuriale durable, n'est à ce stade ni infirmée ni démontrée. Des investissements et actions de renforcement ont été engagés, mais leurs effets sur la qualité mesurable des formations et sur l'insertion ne sont pas encore suffisamment documentés ou observables dans les données disponibles.

Par ailleurs, des facteurs externes persistants, tels que le chômage structurel, la pauvreté des ménages et l'accès limité aux marchés, continuent de contraindre la traduction des acquis de la formation en résultats économiques mesurables.

Concernant l'institutionnalisation, l'objectif du PFPI était d'intégrer progressivement les contenus (WRN, BYOB), les approches pédagogiques et certains dispositifs d'accompagnement dans les pratiques institutionnelles, avec une perspective d'alignement aux curricula et aux cadres sectoriels existants. À mi-parcours, les modules sont effectivement déployés et reconnus par les acteurs, mais leur intégration formelle dans les curricula nationaux, les référentiels officiels et les mécanismes de financement publics demeure limitée.

Le modèle reste donc principalement porté par une logique de projet. Les résultats observés relèvent davantage d'une adoption opérationnelle que d'une intégration réglementaire consolidée. Cette situation ne remet pas en cause la pertinence du modèle, mais souligne que sa durabilité institutionnelle dépendra d'une formalisation plus structurée au cours de la prochaine phase du projet.

« Tant que ce n'est pas institutionnalisé, l'impact restera limité. » (IA, Dakar)

« Même formés, les jeunes peinent à vendre. » (Formateur CFP, Ziguinchor)

QE 3 : Pertinence, qualité et efficacité des formations et appuis

Dans quelle mesure les formations et appuis proposés par le PFPI (WRN, BYOB, apprentissage artisanal, fonds d'amorçage, partenariats privés) produisent-ils des compétences pertinentes et améliorent-ils les opportunités d'emploi ou d'auto-emploi des jeunes ?

Constatation 13. Selon les bénéficiaires, les formateurs et les maîtres d'apprentissage, les formations du PFPI sont globalement de bonne qualité et efficaces, en particulier pour le développement des compétences comportementales.

Ce constat met en évidence une appréciation largement positive de la qualité et de l'efficacité des formations proposées par le PFPI, notamment en matière de compétences comportementales. Les bénéficiaires, les formateurs et les maîtres d'apprentissage convergent pour souligner des changements significatifs en termes de confiance en soi, de discipline, de motivation et de capacité de communication, considérés comme des prérequis essentiels à l'employabilité.

« Ils sont plus sérieux et plus respectueux. » (MA, Mbour)

« La différence se voit en atelier. » (MA, Saint-Louis)

« Les élèves [ayant suivi les formations du PFPI] participent plus dans les autres cours [comparativement aux élèves n'ayant pas bénéficié du programme]. » (Principal CEM, Saint-Louis)

Les données quantitatives corroborent cette perception. Près de 94,1 % des répondants expriment une appréciation globale positive des formations (dont 44,0 % très satisfaits). Les niveaux déclarés de compétences comportementales, analysés plus haut, confirment également cette tendance. Ces résultats confirment que les effets du PFPI se situent prioritairement au niveau des compétences transversales, en cohérence avec les objectifs intermédiaires du projet.

Toutefois, cette efficacité varie selon les contextes régionaux et les niveaux d'exposition aux dispositifs. Les données montrent notamment des différences modérées entre régions, certaines présentant des niveaux déclarés plus élevés de compétences comportementales que d'autres. Par ailleurs, les écarts entre types de structures (CEM, CFP, ateliers de production) restent limités et s'expliquent en partie par la composition de l'échantillon et les différences de maturité des parcours des bénéficiaires.

Si les formations produisent des effets clairs sur les attitudes et les comportements, leur traduction en résultats économiques dépend fortement de la continuité de l'accompagnement et de l'accès effectif aux dispositifs d'insertion, ce qui relativise leur efficacité globale à court terme.

Constatation 14. Les données qualitatives indiquent une fidélité de mise en œuvre partielle du modèle intégré du PFPI. Si les différentes composantes prévues (formations, accompagnement, fonds d'amorçage, mentorat et partenariats) ont bien été déployées, elles ne l'ont pas toujours été de manière complète, cohérente et équitable auprès des bénéficiaires. Des ruptures sont observées entre la formation et l'insertion, ainsi que des variations importantes selon les régions et les capacités locales, limitant la pleine opérationnalisation de la logique intégrée du modèle.

L'analyse des mémos d'entretiens et de focus groups met en évidence une fidélité de mise en œuvre partielle du modèle intégré du PFPI. Si l'ensemble des composantes prévues dans la théorie du changement — formations, accompagnement, fonds d'amorçage, mentorat et partenariats — ont bien été déployées dans les zones d'intervention, elles n'ont pas toujours été délivrées de manière complète, cohérente et équitable auprès de l'ensemble des bénéficiaires.

Les données montrent toutefois que cette fidélité varie selon les dimensions du modèle. Selon les directeurs et les formateurs, les modules de formation (WRN, BYOB et contenus techniques) sont mis en œuvre conformément au design initial, sans déviation substantielle par rapport aux contenus, aux objectifs pédagogiques et aux approches prévues. Les acteurs de terrain confirment ainsi une application homogène des modules eux-mêmes, tant sur le fond que sur les méthodes pédagogiques.

En revanche, les écarts observés en matière de fidélité concernent principalement la mise en œuvre de la chaîne intégrée formation–accompagnement–insertion. Plusieurs acteurs, notamment les bénéficiaires et les formateurs, décrivent des parcours d’insertion différenciés : certains jeunes ont bénéficié de formations sans accompagnement post-formation, d’autres d’un accompagnement sans immersion professionnelle, tandis que l’accès aux stages, au mentorat ou aux opportunités d’AGR varie sensiblement selon les régions et en fonction notamment de la densité du tissu économique local, de la disponibilité d’entreprises d’accueil, de la capacité des établissements à mobiliser des partenariats et du dynamisme des équipes locales en charge de l’insertion. Ces écarts traduisent une mise en œuvre souvent séquentielle des composantes, plutôt qu’une délivrance pleinement intégrée et synchronisée telle que prévue dans le modèle.

L’analyse met également en évidence une fidélité différenciée selon les contextes territoriaux. Dans certaines zones, notamment à Saint-Louis, la coordination entre CFP, maîtres d’apprentissage et partenaires économiques est relativement structurée, favorisant la continuité de la chaîne formation–insertion. Dans certaines localités de la région de Thiès, notamment autour de Mbour et Thiadiaye, la coordination entre CFP, maîtres d’apprentissage et partenaires locaux apparaît plus structurée, contribuant à une meilleure articulation entre formation et insertion. En Casamance, notamment dans la zone de Ziguinchor–Bignona, les relations étroites entre CFP, maîtres d’apprentissage et acteurs économiques locaux semblent favoriser une coordination plus fluide de la chaîne formation–insertion.

Enfin, la qualité et l’intensité perçues de certaines composantes, notamment l’accompagnement et le mentorat, apparaissent variables. Plusieurs bénéficiaires évoquent un accompagnement jugé insuffisant ou trop court pour sécuriser l’insertion au monde du travail. Ces constats indiquent que les limites observées en matière de résultats économiques ne relèvent pas de la conception ou de la qualité intrinsèque des modules de formation, mais davantage des conditions de mise en œuvre de la chaîne d’insertion.

Ainsi, le modèle du PFPI apparaît globalement valide sur le plan conceptuel, avec une fidélité élevée concernant les contenus et les approches pédagogiques, mais partielle s’agissant de l’articulation, de la continuité et de l’équité territoriale des composantes d’insertion. La capacité du modèle à produire des effets homogènes et durables dépend donc étroitement d’une amélioration de la fidélité de mise en œuvre à ces niveaux.

« Certains ont été accompagnés après, d’autres non. » (Jeune bénéficiaire)

*« Le modèle est bon, mais il n’est pas appliqué de la même façon partout. »
(Autorité éducative – IEF/IA)*

*« Le modèle est pertinent, mais sa mise en œuvre n’est pas toujours complète ni cohérente selon les zones, ce qui influence directement les résultats observés. »
(Autorité éducative - IEF)*

Constatation 15. Selon les formateurs et les directeurs, la qualité pédagogique est inégalement affectée par des contraintes opérationnelles liées aux conditions de participation des bénéficiaires (effectifs élevés, durée limitée des modules, disponibilité des salles et des équipements).

La qualité pédagogique des formations du PFPI est globalement jugée satisfaisante par les formateurs, les directeurs et les bénéficiaires. Les modules, tels que conçus, sont considérés comme pertinents et adaptés aux objectifs visés. Toutefois, la mise en œuvre pédagogique peut être inégalement affectée par des contraintes liées aux conditions de participation des bénéficiaires et aux contextes locaux, plutôt qu'à des limites intrinsèques du projet.

Ces contraintes concernent notamment la taille et l'hétérogénéité des groupes d'apprenants, la disponibilité effective des participants, ainsi que l'accès variable aux salles et aux équipements dans certaines structures d'accueil. Elles sont observées, sous des formes et des intensités variables, dans plusieurs régions d'intervention. À Dakar (Pikine, Guédiawaye, Rufisque), les formateurs signalent que des effectifs élevés et la disponibilité variable des apprenants peuvent limiter les possibilités de suivi individualisé. Dans certaines localités de la région de Fatick (Foundiougne, Sokone), les contraintes sont davantage liées aux activités saisonnières des bénéficiaires et à l'utilisation partagée des infrastructures. À Kaolack (Nioro, Porokhane), l'hétérogénéité des profils et l'accès variable aux équipements influencent les modalités pédagogiques, tandis qu'en Casamance (Ziguinchor–Bignona), des contraintes logistiques et contextuelles affectent ponctuellement les conditions de participation.

« Les groupes sont parfois très chargés, ce qui rend difficile un suivi individualisé de chaque apprenant. » (Formateur, CFP)

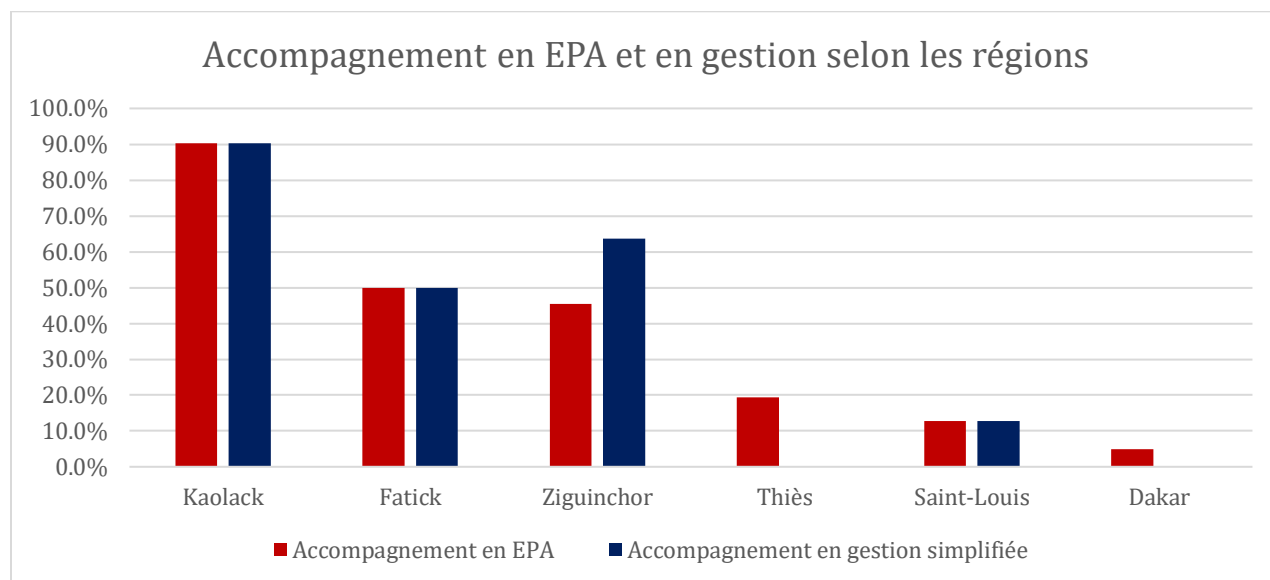
« Les jeunes ont souvent d'autres contraintes, ce qui limite leur présence continue sur toute la durée des formations. » (Enseignant, CEM)

Les données quantitatives confirment une fidélité de mise en œuvre variable des composantes d'insertion. Parmi les bénéficiaires des CFP et des ateliers de production (n=260), 46,9 % des jeunes en ateliers déclarent avoir bénéficié d'un accompagnement en élaboration de plan d'affaires (EPA), contre 21,2 % des jeunes issus des CFP. Des écarts comparables sont observés pour l'accompagnement en gestion simplifiée (43,4 % dans les ateliers contre 20,0 % dans les CFP). Ces différences traduisent une intégration plus systématique des dispositifs d'accompagnement dans les parcours orientés vers l'auto-emploi.

Les disparités territoriales sont également marquées. Le taux d'accompagnement en EPA atteint 90,2 % à Kaolack, contre 50,0 % à Fatick et 45,5 % à Ziguinchor, tandis qu'il demeure plus faible à Thiès (19,4 %), Saint-Louis (12,7 %), 4,07% à Ziguinchor et Dakar (4,9 %). Des écarts similaires sont observés pour l'accompagnement en gestion simplifiée. Ces variations traduisent des différences concrètes dans l'opérationnalisation territoriale de la chaîne formation–accompagnement–insertion.

Ces résultats montrent que, si les composantes d'insertion ont été activées, leur couverture demeure hétérogène selon les territoires et les types de structures. Cette mise en œuvre

différenciée contribue à expliquer l'hétérogénéité des trajectoires économiques observées, sans remettre en cause la cohérence conceptuelle du modèle.



Source : *Enquête quantitative, décembre 2025 (n= 260)*

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que l'accompagnement entrepreneurial et en gestion constitue un levier déterminant de la chaîne formation–accompagnement–insertion, mais que sa mise en œuvre demeure inégale selon les territoires et les cadres institutionnels. Ces écarts contribuent à des trajectoires d'insertion différenciées et soulignent l'importance de renforcer la complétude et la synchronisation de ces composantes pour consolider les effets du PFPI à moyen terme.

Selon EDC-Sénégal, cette situation reflète un choix stratégique initial privilégiant l'extension de la couverture du projet avant l'intensification du suivi individualisé. Si cette approche est cohérente à un stade de déploiement, elle affecte néanmoins l'efficacité globale des appuis à court terme et devra être rééquilibrée pour maximiser l'impact du PFPI.

Malgré ces contraintes, les données quantitatives montrent que la perception globale de la qualité demeure très favorable, avec une large majorité de répondants se déclarant satisfaits ou très satisfaits des formations. Cette perception positive suggère que les méthodes pédagogiques et les contenus proposés restent robustes, y compris dans des conditions de mise en œuvre parfois sous-optimales.

Néanmoins, ces contraintes constituent un facteur de risque pour l'efficacité à moyen terme, en particulier dans une perspective de mise à l'échelle. En l'absence d'ajustements ciblés visant à mieux prendre en compte les conditions de participation des bénéficiaires, elles pourraient affecter la cohérence pédagogique et la capacité du projet à maintenir un niveau de qualité homogène entre les établissements et les régions.

Constatation 16. Selon plusieurs formateurs, l'adaptation des contenus aux élèves les plus jeunes (6e–5e) demeure insuffisante, tandis que les modules sont jugés plus adaptés et efficaces dans les CFP.

Ce constat met en évidence une différenciation marquée de l'efficacité des formations selon l'âge et le niveau des bénéficiaires. Les modules du PFPI apparaissent globalement bien adaptés aux apprenants des CFP, qui disposent déjà d'une certaine maturité et d'une expérience professionnelle ou préprofessionnelle. À l'inverse, pour les élèves les plus jeunes, certains concepts sont perçus comme abstraits ou complexes, ce qui limite leur appropriation.

Cette situation affecte l'efficacité pédagogique du projet au niveau des classes de 6e et de 5e, où les capacités de projection, d'abstraction et de compréhension des enjeux professionnels sont encore en construction. Les données qualitatives confirment que, bien que l'intervention précoce soit jugée pertinente, certains contenus et modalités pédagogiques sont perçus comme partiellement inadaptés à ce niveau scolaire.

Comme l'exprime un enseignant de collège : « *En 6e et en 5e, les élèves ont encore du mal à comprendre ce qu'est un métier ou un parcours professionnel. Quand on parle d'insertion ou d'entrepreneuriat, ça reste très abstrait pour eux.* »

Plusieurs élèves soulignent également cette difficulté de projection. Un élève de 5e explique : « *On nous parle de travail plus tard, mais moi je ne sais même pas encore ce que je veux faire. C'est difficile d'imaginer.* » D'autres indiquent que certaines activités sont perçues comme trop théoriques : « *Quand on écrit beaucoup ou qu'on explique longtemps, on se fatigue vite. On préfère quand on fait des jeux ou des activités pratiques.* »

Ces éléments suggèrent que les approches pédagogiques mobilisant des concepts abstraits liés à l'employabilité ou à l'orientation professionnelle suscitent un engagement plus limité chez les élèves de 6e et de 5e, comparativement aux activités plus ludiques, pratiques ou contextualisées. Ils confirment ainsi la nécessité, au-delà des adaptations régionales, d'une différenciation plus fine de l'approche par niveau scolaire, afin d'aligner les contenus et méthodes sur les capacités cognitives et développementales de ces publics.

Constatation 17. Selon les directeurs, enseignants et autorités éducatives, la pression des examens de fin de cycle et certaines activités extra-muros limitent la disponibilité des élèves de 3e et posent des enjeux d'articulation avec le calendrier scolaire.

La mise en œuvre des formations du PFPI se heurte à des contraintes liées au calendrier scolaire, en particulier pour les élèves des classes d'examen. La priorité accordée à la préparation des évaluations de fin de cycle réduit la disponibilité effective des élèves de 3e pour certaines activités du projet, ce qui peut affecter la continuité et la profondeur des apprentissages.

Ces contraintes soulignent les limites d'une articulation encore partielle entre les activités du PFPI et le fonctionnement du système scolaire. Si le projet est globalement bien accepté par les

autorités éducatives, la concurrence avec les exigences académiques constitue un facteur limitant pour l'efficacité des formations auprès des classes d'examen.

« Pour les élèves de 3e, la priorité reste la préparation de l'examen de fin de cycle, ce qui réduit leur disponibilité pour certaines activités du PFPI, surtout à l'approche des évaluations. » Directeur de CEM Pikine-Guédiawaye

« Les élèves de 3e sont motivés, mais ils doivent souvent privilégier les matières évaluées à l'examen, surtout en fin d'année scolaire. » Enseignant CEM Mbour

Ce constat met en évidence la nécessité d'une planification plus fine et d'une meilleure intégration des activités du PFPI dans le calendrier scolaire afin de préserver à la fois les priorités académiques et les bénéfices des interventions du projet.

Constatation 18. Selon les maîtres d'apprentissage, la formation améliore le comportement professionnel des jeunes, mais son potentiel est limité par l'absence de reconnaissance formelle et d'incitations durables pour les maîtres d'apprentissage.

Les maîtres d'apprentissage reconnaissent des améliorations tangibles du comportement professionnel des jeunes bénéficiaires, notamment en matière d'assiduité, de respect des règles et d'engagement. Ces changements contribuent à renforcer la crédibilité des jeunes dans les ateliers et à améliorer les conditions d'apprentissage.

Toutefois, l'absence de reconnaissance formelle et d'incitations durables pour les maîtres d'apprentissage limite leur capacité à s'engager pleinement et durablement dans l'accompagnement des bénéficiaires. Cette situation constitue un facteur de fragilité pour l'efficacité globale du dispositif d'apprentissage artisanal, qui repose fortement sur l'implication de ces acteurs clés. Les maîtres d'apprentissage ont également exprimé plusieurs préoccupations susceptibles d'affecter leur engagement et la qualité de l'encadrement des apprentis. Ils soulignent notamment la charge de travail accrue liée au suivi pédagogique, qui s'ajoute à leurs contraintes productives quotidiennes, ainsi que l'insuffisance de moyens matériels et d'équipements pour assurer une formation pratique régulière et équitable. Certains estiment également que l'accompagnement pédagogique continu demeure limité, en particulier pour faire face à la diversité des profils et aux difficultés d'assiduité ou de motivation de certains apprentis. Par ailleurs, les maîtres d'apprentissage relèvent une articulation encore insuffisante entre les dispositifs d'apprentissage et les mécanismes d'insertion au monde du travail, ce qui limite les perspectives offertes aux jeunes à l'issue de la formation. Enfin, au-delà des aspects matériels, ils déplorent un manque de reconnaissance sociale et institutionnelle de leur rôle, susceptible d'affecter leur motivation à s'inscrire durablement dans le dispositif.

« On encadre, mais sans appui suffisant. » (MA, Kaolack)

« Chaque acteur s'attend à avoir quelque chose en retour, les maîtres d'apprentissage aussi. On leur dit souvent que notre cible ce sont les jeunes. » (EDC-Sénégal)

Ce constat met en évidence un déséquilibre entre les attentes placées sur les maîtres d'apprentissage et les mécanismes de soutien qui leur sont offerts, affectant indirectement l'efficacité des appuis proposés par le PFPI.

Constatation 19. Selon les jeunes, l'accompagnement constitue l'intrant le plus déterminant, devant la formation et le fonds d'amorçage. Les mémos confirment que l'efficacité du PFPI repose sur la combinaison et la continuité des intrants plutôt que sur un dispositif isolé.

Les résultats de l'évaluation montrent que, du point de vue des jeunes bénéficiaires, l'accompagnement constitue l'intrant le plus déterminant du PFPI, devant la formation et le fonds d'amorçage pris isolément. Les mémos d'entretiens et de focus groups confirment que l'efficacité perçue du projet repose moins sur un dispositif unique que sur la combinaison et la continuité des appuis tout au long du parcours d'insertion.

Les données quantitatives, bien qu'elles ne demandent pas explicitement aux répondants de hiérarchiser les intrants, corroborent indirectement ce constat. Les données montrent que l'accès aux dispositifs d'accompagnement varie selon le niveau d'avancement dans le parcours. Parmi les bénéficiaires ayant achevé leur formation (n=207), 43,9 % déclarent avoir bénéficié d'un accompagnement en EPA et 40,2 % en gestion simplifiée, contre 16 % pour chacune de ces composantes parmi ceux encore en formation (n=195). Ces écarts confirment la logique progressive du modèle et soulignent que l'accès aux intrants doit être interprété à la lumière du degré d'exposition effectif aux différentes composantes du projet.

Par ailleurs, les données montrent un décalage marqué entre les acquis de la formation et les résultats économiques. Une large majorité des jeunes déclarent des niveaux élevés ou très élevés de compétences non techniques (confiance en soi, discipline, communication, capacité de projection), alors que les indicateurs d'emploi formel et de revenus restent modestes et concentrés sur des formes d'auto-emploi de subsistance. Ce décalage indique que la formation produit principalement des changements comportementaux, dont la traduction en insertion au monde du travail dépend fortement de l'accompagnement continu (coaching, suivi, appui à la mise en œuvre des activités).

Enfin, l'analyse territoriale confirme que les contextes où plusieurs intrants sont combinés — formation, EPA, gestion, unités de production — notamment à Kaolack et Fatick, présentent des parcours d'insertion plus structurés que ceux où les appuis sont plus fragmentés, en particulier dans certains CEM. Cette convergence entre données quantitatives et qualitatives confirme que l'efficacité du PFPI repose sur la complémentarité et la continuité des intrants, l'accompagnement jouant un rôle clé de catalyseur entre les acquis de la formation et leur transformation en résultats économiques.

« La formation seule ne suffit pas. C'est quand on nous accompagne après, qu'on nous aide à appliquer ce qu'on a appris, que ça commence à marcher. » (Jeune bénéficiaire, FG – Kaolack)

« Beaucoup de jeunes ont les compétences, mais sans suivi, ils se découragent vite. L'accompagnement fait la différence. » (Formateur, CFP – Fatick)

« Le fonds aide, mais c'est l'accompagnement qui permet aux jeunes de bien utiliser ce qu'ils reçoivent. » (Maître d'apprentissage – Saint-Louis)

« Ce qui marche le mieux, c'est quand la formation continue avec l'accompagnement après. Quand ça s'arrête trop tôt, les jeunes restent bloqués. » (Responsable pédagogique, CFP – Kaolack)

Ces citations confirment que, du point de vue des bénéficiaires et des acteurs de mise en œuvre, l'accompagnement constitue le principal levier de transformation des acquis de la formation en résultats économiques, le financement jouant un rôle complémentaire. L'efficacité du PFPI repose ainsi sur la continuité et la combinaison des intrants plutôt que sur un dispositif pris isolément.

« Afin de traduire concrètement les acquis en entrepreneuriat, j'ai constaté que certains élèves vendaient des produits pendant les récréations, une pratique que je ne jugeais pas appropriée au cadre scolaire. J'ai alors proposé de réaménager un ancien dépotoir situé dans l'enceinte de l'établissement en jardin scolaire, en répartissant les parcelles entre des groupes d'élèves engagés dans le projet.

Cette initiative a permis de produire et de commercialiser des cultures maraîchères, générant des revenus utilisés pour la réhabilitation de salles de classe. Aujourd'hui, le jardin constitue à la fois une source de revenus pour l'établissement et un espace pédagogique, servant de champ-école pour les apprentissages dans plusieurs disciplines. » Surveillant général, CEM de Nioro, Kaolack



Ventilateurs, décoration de la salle de classe du CEM Nioro Commune grâce à l'entrepreneuriat

QE 4 : Progrès vers les objectifs à mi-parcours

Quels progrès le PFPI a-t-il accomplis vers ses objectifs à mi-parcours ?

Constatation 20. Selon la majorité des directeurs de CEM et de CFP ainsi que les jeunes bénéficiaires, le PFPI a généré à ce stade des progrès principalement qualitatifs, tandis que les effets sur l'insertion au monde du travail demeurent encore inégaux et fragiles à mi-parcours.

À mi-parcours, les progrès générés par le PFPI se situent principalement au niveau des changements comportementaux, sociaux et motivationnels. Les directeurs d'établissements et les jeunes bénéficiaires décrivent des évolutions marquées en matière de discipline, de confiance en

soi, de prise de parole, d'engagement et de capacité de projection professionnelle. Ces progrès sont cohérents avec la logique du projet, qui vise d'abord à renforcer les capacités individuelles et sociales avant de produire des résultats économiques durables.

Ces résultats sont cohérents avec les perceptions qualitatives recueillies sur le terrain. Comme le résume un directeur de CEM :

« On voit une évolution dans la conduite et l'implication des élèves. » (Principal CEM, Nguekhokh)

Du point de vue des jeunes, les changements sont clairement perçus comme une étape préalable à l'insertion :

« On a changé de comportement, mais on n'est pas encore dans le travail. » (FG élèves CEM, Peytavin)

Les maîtres d'apprentissage, les enseignants et les formateurs confirment que les progrès observés chez les bénéficiaires se traduisent concrètement dans les établissements, notamment en matière d'assiduité, de respect des règles, de sérieux et d'engagement. Ces changements renforcent la crédibilité des jeunes et facilitent leur intégration progressive dans des environnements professionnels exigeants.

« Les filles qui ont suivi le projet sont souvent plus régulières et plus sérieuses dans leur comportement en classe. » (Enseignant, CEM)

« Avant la formation, je n'osais pas parler devant les autres. Maintenant, je peux expliquer ce que je fais et défendre mes idées. » (Jeune bénéficiaire, CFP)

Les résultats sont décrits comme plus marqués chez les jeunes femmes, qui se distinguent par une implication et une régularité supérieure. Cette différenciation de genre, déjà observée dans d'autres volets du projet, se confirme ainsi au niveau des contextes d'apprentissage pratique.

Comme le résume un maître d'apprentissage :

« Dans plusieurs groupes, les filles montrent plus de constance, surtout dans le respect des règles et la ponctualité. » (Formateur, CFP)

« Les filles sont plus engagées que les garçons. » (MA, Ngaparou, Mbour)

Constatation 21. Selon les formateurs ainsi que les Inspecteurs d'Académie (IA) et Inspecteurs de l'enseignement et de la Formation (IEF), les progrès réalisés sont globalement conformes au calendrier de mise en œuvre, sans retards structurels majeurs, mais demeurent inégaux selon les régions et les établissements.

Les acteurs institutionnels et les formateurs estiment que la mise en œuvre du PFPI progresse globalement conformément au calendrier prévu, sans retards structurels majeurs susceptibles de

compromettre l'atteinte des objectifs à moyen terme. Toutefois, les progrès réalisés présentent des variations notables selon les régions, les établissements et les conditions locales de mise en œuvre.

Ces disparités sont liées à plusieurs facteurs, notamment le temps effectif alloué aux modules, leur articulation avec les obligations scolaires, les mutations du personnel enseignant et la motivation financière des formateurs, bien que certaines initiatives telles que l'organisation des camps de vacances et de journées d'excellence soient en cours. Dans certains contextes, ces contraintes réduisent l'intensité et la continuité des interventions, ce qui affecte la profondeur des résultats observés.

Les contraintes liées aux horaires constituent l'un des principaux défis évoqués par les formateurs impliqués dans la mise en œuvre du PFPI. Les activités du programme sont souvent organisées en dehors des horaires scolaires habituels et viennent s'ajouter aux charges d'enseignement ordinaires, sans mécanisme de compensation financière systématique, ce qui peut limiter la disponibilité des enseignants et affecter la régularité des activités. Cette réalité est bien résumée par un enseignant du CEM de Niamone 2 : « *Le problème, ce sont surtout les horaires, pas le projet lui-même.* » Du côté des inspections, cette hétérogénéité est clairement reconnue :

« Les résultats sont visibles mais pas partout. » (IEF, Mbour)

Ce constat souligne que les progrès du PFPI sont bien engagés, mais qu'ils restent sensibles aux conditions locales de mise en œuvre.

Constatation 22. Selon l'équipe S&E d'EDC-Sénégal et la revue documentaire, les indicateurs relatifs à l'auto-emploi et à l'autonomisation économique des femmes affichent une performance élevée.

Les données de suivi du projet indiquent une performance élevée sur plusieurs indicateurs liés à l'auto-emploi et à l'autonomisation économique des femmes. Les taux d'atteinte et de dépassement des cibles relatives à la participation féminine, au leadership et à l'accès au mentorat et au financement témoignent d'une stratégie d'enrôlement et de ciblage efficace. (Se référer à l'annexe E pour plus de détails)

Les données issues de l'enquête quantitative montrent que l'insertion des bénéficiaires du PFPI est majoritairement orientée vers l'auto-emploi, tandis que l'emploi salarié demeure marginal. Sur l'ensemble des répondants ayant une activité (n = 139), l'auto-emploi représente la principale forme d'insertion (129 cas), contre seulement 10 cas d'emploi salarié, concentrés à Thiès (40 %), Kaolack (30 %) et Saint-Louis (20 %). L'auto-emploi est présent dans toutes les régions, avec des proportions plus élevées à Fatick (23,3 %), Kaolack (21,7 %) et Dakar (20,9 %).

Une part des jeunes reste sans emploi, soit tout en ayant déjà travaillé au moins une fois grâce au PFPI (10 cas, principalement à Fatick – 50 % et Kaolack – 30 %), soit sans avoir jamais travaillé (14 cas, surtout à Fatick – 35,7 % et Saint-Louis – 28,6 %), traduisant des trajectoires encore fragiles à mi-parcours.

Les effets d'insertion sont nettement différenciés selon le type de structure. Les ateliers et unités de production concentrent l'essentiel des situations d'auto-emploi (113 cas sur 129) et la totalité des emplois salariés (10 cas), tandis que les CEM regroupent principalement des élèves (181 cas) et les CFP des jeunes encore en formation (58 cas), ce qui est cohérent avec leur positionnement institutionnel.

La qualité de l'insertion demeure limitée par une forte informalité : 44,4 % des bénéficiaires déclarent ne pas avoir de contrat et 22,2 % exercent sous contrat verbal, contre 27,8 % disposant d'un contrat écrit. Les activités économiques se concentrent dans la vente de biens (39,9 %), la production artisanale (23,8 %) et l'agriculture, la pêche et l'élevage (18,2 %).

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que le PFPI favorise avant tout une insertion progressive par l'auto-emploi, avec des résultats économiques encore modestes et hétérogènes à mi-parcours. Ces tendances sont cohérentes avec la finalité du projet, centrée sur l'accès à des emplois nouveaux ou améliorés et la préparation à l'insertion, plutôt que sur une augmentation rapide et généralisée des revenus, et soulignent l'importance de la continuité de l'accompagnement pour consolider les trajectoires dans le temps.

L'équipe S&E souligne le caractère volontairement proactif de cette stratégie :

« Dans la mise en œuvre, on cible plus de femmes... même si le contrat prévoyait 70 %, on est allés au-delà. » (Équipe S&E)

Ce constat montre que, malgré des résultats économiques encore fragiles à l'échelle individuelle, certains indicateurs structurants affichent des performances solides à mi-parcours.

Constatation 23. Selon l'équipe S&E d'EDC-Sénégal et la revue documentaire, les indicateurs de qualité de l'apprentissage et de renforcement des capacités pédagogiques ont été atteints ou dépassés.

Les résultats relatifs à la qualité de l'apprentissage et au renforcement des capacités pédagogiques constituent l'un des points forts du PFPI à mi-parcours. Les indicateurs montrent une amélioration de l'apprentissage chez les jeunes, un nombre élevé de formateurs et d'influenceurs formés, ainsi qu'une adoption progressive de méthodes pédagogiques améliorées. (Se référer à l'annexe D pour plus de détails)

Les données de suivi confirment ces avancées, avec un dépassement significatif de certaines cibles, notamment en matière de formation des enseignants et d'amélioration des pratiques pédagogiques. Ces résultats reflètent une stratégie de formation large, parfois ajustée en cours de mise en œuvre pour tenir compte des mutations et des besoins réels du terrain.

Les données issues de l'enquête montrent un niveau très élevé de satisfaction vis-à-vis des méthodes pédagogiques utilisées. Parmi les bénéficiaires concernés, 96,7 % se déclarent satisfaits ou très satisfaits des méthodes des enseignants, 97,0 % des méthodes des maîtres artisans et 96,9 % des méthodes des volontaires. Ces résultats traduisent une perception largement positive des

approches pédagogiques mises en œuvre, sans toutefois constituer une évaluation technique indépendante de la qualité pédagogique.

Comme l'explique l'équipe S&E :

« On a dû former plus d'enseignants que prévu à cause des mutations. » (Équipe S&E)

Ce constat confirme la solidité de la composante formation du PFPI et sa capacité à produire des effets mesurables à l'échelle institutionnelle.

Constatation 24. Selon l'équipe S&E d'EDC-Sénégal et la revue documentaire, les résultats relatifs à l'insertion sur le marché du travail formel et à la création d'emplois indirects demeurent faibles à ce stade.

Les résultats relatifs à l'emploi salarié et à la création d'emplois indirects restent très inférieurs aux cibles fixées à l'horizon 2028. Selon les données de suivi du projet (S&E), seuls 4 % des jeunes ciblés sont en emploi formel et que les emplois indirects créés représentent une proportion marginale à ce stade. (Se référer à l'annexe D pour plus de détails)

Les données issues de l'enquête quantitative montrent que, parmi les bénéficiaires des CFP et des unités de production uniquement (n = 260), 53,07 % déclarent être en situation d'emploi ou d'auto-emploi au moment de l'enquête. Toutefois, cette insertion repose très majoritairement sur l'auto-emploi : 92,7 % des actifs exercent une activité indépendante, contre seulement 7,3 % en emploi salarié.

Lorsque l'on examine la nature de l'emploi salarié (n = 10), 3 personnes déclarent ne pas disposer de contrat formel, tandis que 7 déclarent disposer d'un contrat. Bien que le nombre de salariés reste très limité en valeur absolue, la majorité des situations salariales observées dans l'échantillon correspondent donc à des emplois formalisés.

Ces résultats montrent que, si une part significative des bénéficiaires CFP et apprentis est engagée dans une activité économique, l'insertion observée est essentiellement portée par des dynamiques d'auto-emploi et d'activités souvent précaires, dans un contexte de forte contrainte du marché formel.

Concernant les emplois indirects, l'analyse des données d'enquête montre que, parmi les bénéficiaires en auto-emploi (n = 129), 112 jeunes déclarent avoir créé au moins un emploi additionnel, soit 86,82 % des auto-entrepreneurs. Au total, 46 emplois indirects ont été générés, ce qui correspond à une moyenne de 0,35 emploi créé par auto-entrepreneur. Rapporté uniquement aux jeunes ayant effectivement recruté (n = 15), cela représente en moyenne 3,07 emplois créés par bénéficiaire. Ces résultats indiquent que la création d'emplois indirects reste concentrée au sein d'un sous-groupe restreint d'entrepreneurs plus dynamiques, tandis que la majorité des activités demeurent de petite taille et à faible capacité d'absorption de main-d'œuvre à ce stade du projet.

Ces résultats doivent être interprétés à la lumière de la temporalité du projet et des modalités de calcul des indicateurs, qui reposent sur un décalage d'un an après la fin de la formation. Comme le souligne l'équipe S&E :

« Il faut laisser le temps aux jeunes de lancer leur activité indépendante. » (Équipe S&E)

Ce constat n'indique pas un échec du projet, mais reflète plutôt la difficulté structurelle d'atteindre rapidement des résultats d'insertion formelle dans un contexte économique contraint.

Toutefois, à mi-parcours, certains indicateurs clés ne disposent pas encore de données pleinement exploitables, notamment ceux liés à la complétion des formations, aux centres d'excellence et à la satisfaction des employeurs. Cette situation s'explique par le décalage entre la planification initiale des résultats et le démarrage effectif de certaines activités.

Les données issues de l'enquête quantitative montrent toutefois que près de la moitié des répondants déclarent avoir achevé leur formation, tandis qu'une proportion équivalente est encore en cours. Cette situation reflète la nature progressive des parcours et la difficulté de renseigner certains indicateurs à ce stade.

Comme l'explique l'équipe S&E :

« Parfois, il faut attendre la fin complète du cycle de formation pour renseigner correctement l'indicateur. » (Équipe S&E)

Ce constat souligne la nécessité d'une lecture prudente des résultats à mi-parcours et d'un ajustement des attentes en matière de données disponibles.

QE 5 : Efficience du PFPI

Dans quelle mesure les ressources financières, humaines et matérielles du PFPI ont-elles été mobilisées et utilisées pour atteindre les résultats attendus, et quelles améliorations ou alternatives pourraient renforcer l'efficience de la mise en œuvre du programme ?

Constatation 25. Selon EDC-Sénégal et la revue documentaire, la gestion financière du PFPI repose sur des procédures robustes et transparentes, appuyées par des outils de suivi structurés et un reporting régulier.

L'examen documentaire et les entretiens avec les équipes de gestion montrent que le PFPI dispose de procédures financières claires, de mécanismes de contrôle internes et d'outils de suivi budgétaire régulièrement mobilisés. Les dépenses sont documentées, suivies et rapportées de manière systématique, ce qui permet d'assurer une traçabilité complète des ressources engagées.

Ce constat établit que les conditions de base de l'efficience financière — transparence, contrôle et conformité — sont réunies. Toutefois, la robustesse des procédures constitue une condition nécessaire mais non suffisante pour garantir une efficience optimale. L'analyse de l'efficience

repose également sur la capacité à mobiliser les ressources en temps opportun et à les convertir en résultats opérationnels, éléments abordés dans les constats suivants.

« Le suivi budgétaire est fait de manière régulière et structurée. » (DAF, EDC-Sénégal)

Constatation 26. Selon EDC-Sénégal et la Fondation Mastercard, l'efficacité du projet a reposé sur une capacité d'adaptation budgétaire, certaines lignes initiales s'étant révélées sous-budgétisées et ayant nécessité des réallocations en cours de mise en œuvre.

Les données indiquent que la mise en œuvre du PFPI a nécessité plusieurs ajustements budgétaires en cours d'exécution, certaines lignes initiales ne permettant pas de couvrir pleinement les besoins opérationnels. Ces réallocations témoignent d'une capacité d'adaptation financière, mais elles révèlent également des écarts entre la planification initiale et les exigences réelles de la mise en œuvre.

Ces ajustements ont eu des implications sur l'efficacité du projet, dans la mesure où ils ont mobilisé du temps de gestion supplémentaire et entraîné des arbitrages successifs entre composantes. Ils soulignent une planification budgétaire initiale partiellement inadéquate face à la complexité opérationnelle du projet.

« Le projet a dû ajuster plusieurs lignes budgétaires en cours de route. » (EDC-Sénégal)

Constatation 27. Selon EDC-Sénégal et les ministères, la suppression ou la fusion d'activités déjà couvertes par le projet précédent APTE a permis d'éviter des doublons.

La revue documentaire met en évidence des décisions de suppression ou de fusion de certaines activités initialement prévues dans le PFPI, lorsque celles-ci recoupaient des dispositifs déjà mis en œuvre dans le cadre du projet APTE, dont le PFPI constitue la suite. Ces arbitrages ont conduit à une réallocation de ressources vers d'autres composantes du projet.

Ce constat met en évidence une recherche d'efficacité par la rationalisation des interventions dans un contexte de transition entre deux phases programmatiques. Il montre toutefois que certaines redondances entre les activités héritées d'APTE et celles prévues dans le PFPI ont été identifiées en cours de mise en œuvre, entraînant des ajustements opérationnels et budgétaires affectant la planification et l'allocation initiales des ressources.

« Ces arbitrages ont permis d'éviter des doublons. » (Autorité éducative, MEN)

Constatation 28. Selon EDC-Sénégal, l'utilisation de plateformes digitales (Wave for Business, Orange Money) a permis de réduire les coûts de transaction et d'améliorer l'efficacité opérationnelle du décaissement, une fois les paiements validés

Le recours à des plateformes digitales pour le versement du fonds d'amorçage (notamment Wave for Business et Orange Money) constitue un mécanisme visant à réduire les coûts de transaction, améliorer la traçabilité des paiements et standardiser les procédures de décaissement. Selon

EDC-Sénégal, ce dispositif a permis de limiter certaines lourdeurs logistiques associées aux paiements physiques et d'accélérer l'exécution des paiements une fois les décaissements validés.

« Les paiements digitaux ont amélioré la rapidité des décaissements. » (EDC-Sénégal)

Toutefois, les données qualitatives montrent que ce mécanisme n'a pas permis d'éliminer l'ensemble des délais observés dans la mise à disposition effective des fonds auprès des bénéficiaires. Les retards rapportés concernent principalement les étapes en amont du paiement (validation des dossiers, processus de décision et autorisations), qui ne relèvent pas directement du mode de transfert digital. À ce titre, la digitalisation apparaît comme un levier partiel d'efficacité, dont l'impact demeure conditionné par des facteurs administratifs et institutionnels plus larges.

« Le problème n'est pas le paiement, c'est le temps avant que tout soit validé. » (Jeune bénéficiaire, Kaolack)

« Une fois que c'est validé, le paiement est rapide, mais la validation prend du temps. » (Maître d'apprentissage, Porokhane)

Des retards récurrents dans la mise à disposition du fonds d'amorçage ont ainsi été rapportés par les bénéficiaires et les maîtres d'apprentissage dans plusieurs zones d'intervention, notamment à Dakar (Pikine, Guédiawaye, Rufisque), à Fatick (Foundiougne, Sokone), à Kaolack (Nioro, Porokhane) et à Ziguinchor (Bignona). Ces retards sont perçus comme un frein à la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, en affectant le calendrier prévu des bénéficiaires et leur capacité à concrétiser rapidement les acquis de la formation.

« Les fonds arrivent parfois tard, ce qui retarde le démarrage des activités. » (Maître d'apprentissage, Saint-Louis)

Ce constat met en évidence un décalage persistant entre la planification des activités d'insertion au monde du travail et la disponibilité effective des ressources financières. Il suggère que les limites observées relèvent moins de la robustesse des procédures financières ou des outils de paiement que de la coordination et de la fluidité de l'ensemble de la chaîne de décaissement, depuis la validation jusqu'à la mise à disposition effective des fonds.

Constatation 29. Selon EDC-Sénégal et le MEN, la mise en œuvre du PFPI a été ponctuellement affectée par des procédures administratives et financières lourdes, entraînant des retards dans l'acquisition d'équipements et le déploiement de certaines activités.

Les procédures administratives et financières multi-niveaux ont généré des délais dans l'approvisionnement en équipements et dans le déploiement de certaines activités. Ces délais ont affecté le rythme de mise en œuvre et, dans certains cas, la continuité des interventions prévues.

Ce constat met en évidence une contrainte structurelle sur l'efficacité opérationnelle du projet, liée à la complexité des circuits de validation et de passation de marchés. Il souligne une

dissociation entre la disponibilité théorique des ressources et leur mobilisation effective sur le terrain.

« Les procédures [administratives et financières] impliquent plusieurs niveaux de validation. » (EDC-Sénégal)

« Les fonds arrivent parfois tardivement, ce qui retarde le démarrage des activités. » (MEN)

“Organiser des comités d’approvisionnement surtout. Tu sais, les ministères, ce n’est pas facile. Aujourd’hui, le DAGE n’est pas disponible. Demain, ce sont les RH qui ne sont pas disponibles. Donc, ça nous fait reporter les activités jusqu’à un certain moment et puis ça crée des lenteurs. Et ça affecte même le taux d’exécution du projet.” EDC-Sénégal

Le seuil de validation préalable des dépenses fixé à 10 000 USD entraîne des demandes d’approbation fréquentes pour des montants relativement modestes. Ces validations, qui relèvent de procédures externes à l’organisation de mise en œuvre et soumises à l’approbation du bureau de la Fondation Mastercard, échappent au contrôle direct d’EDC en ce qui concerne les délais de traitement. Cette situation génère des retards administratifs et mobilise de manière disproportionnée les ressources humaines dédiées à la gestion financière et administrative, affectant ponctuellement la fluidité de la mise en œuvre opérationnelle.

Ce constat met en évidence un facteur structurel affectant négativement l’efficacité globale du projet, en augmentant les coûts indirects de gestion et en ralentissant l’exécution des activités.

« Le seuil de validation ralentit fortement l’exécution. » (EDC-Sénégal)

Constatation 30. Selon les ministères, le recours à des inspecteurs retraités et experts sectoriels constitue une stratégie efficace.

Le recrutement d’inspecteurs retraités et à des experts sectoriels a permis de mobiliser des compétences expérimentées à moindre coût d’apprentissage institutionnel. Cette stratégie a facilité la compréhension du système éducatif, la coordination avec les autorités et l’appropriation locale des interventions.

Ce constat met en évidence un levier d’efficacité en matière de mobilisation des ressources humaines, contribuant à limiter certains coûts liés à la formation et à l’intégration de nouveaux profils.

« [Ces inspecteurs retraités] connaissent parfaitement le système éducatif. » (MEN)

Constatation 31. Selon les volontaires, les équipes d'EDC-Sénégal et les ONG partenaires, la mise en œuvre du PFPI repose sur une forte mobilisation des ressources humaines, avec des périodes de surcharge de travail.

Les données montrent que la mise en œuvre du PFPI repose sur une mobilisation intensive des équipes terrain, des volontaires et des partenaires. Cette surcharge de travail résulte du cumul des rôles, de la densité des activités et des ajustements fréquents de calendrier.

Ce constat met en évidence une tension sur l'efficacité opérationnelle, dans la mesure où la surcharge peut affecter la continuité, la qualité du suivi et la capacité des équipes à absorber durablement le rythme de mise en œuvre. Les données qualitatives montrent que la surcharge opérationnelle se manifeste principalement à des moments spécifiques de l'année, notamment lors des périodes de déploiement intensif des formations, en fin de trimestre lors des phases de reporting et de validation administrative. Ces pics de charge, liés au cumul des exigences opérationnelles et administratives, tendent à exercer une pression accrue sur les équipes de mise en œuvre et à affecter temporairement la continuité et la qualité du suivi.

« Les équipes terrain assurent à la fois l'animation, le suivi et la logistique. » (ONG partenaire)

Constatation 32. Selon les IA et IEF, l'engagement des formateurs est élevé, mais leur motivation financière limitée constitue un facteur de risque pour l'efficacité à moyen terme.

Les autorités éducatives reconnaissent l'engagement élevé des formateurs impliqués dans le PFPI. Toutefois, la motivation financière limitée constitue un facteur de fragilité susceptible d'affecter la régularité et la qualité de leur implication dans la durée. Certaines mesures d'incitation sont néanmoins en cours de mise en œuvre, notamment l'organisation de camps de vacances et de Journées de l'Excellence visant à valoriser et récompenser l'engagement des enseignants.

Ce constat met en évidence un déséquilibre entre les attentes opérationnelles placées sur les formateurs et les mécanismes d'incitation existants, avec des implications potentielles sur l'efficacité à moyen terme.

« La motivation financière reste un problème. » (IEF, Mbour)

« Ils ne sont pas motivés, oui. Il y a les enseignants qui ne sont pas motivés. » EDC- Sénégal

Constatation 33. Selon EDC-Sénégal, le recours massif à la location de véhicules pour les activités terrain génère des coûts récurrents élevés.

Les données financières disponibles suggèrent que la location prolongée de véhicules représente un poste de dépense significatif dans la mise en œuvre du projet. Ce choix logistique, largement conditionné par les exigences opérationnelles et la couverture géographique des zones

d'intervention, apparaît comme une dépense récurrente sur la durée du projet. Ce niveau de coûts contribue à alourdir la structure budgétaire, en particulier lorsque les missions terrain s'inscrivent dans la durée.

« La location prolongée coûte cher sur la durée. » (DAF EDC-Sénégal)

En conséquence, la persistance de ces dépenses logistiques peut affecter le rapport coût-résultats, en limitant la flexibilité budgétaire pour certaines composantes directement liées aux résultats. À moyen terme, ces coûts récurrents constituent ainsi un facteur potentiel de contrainte pour l'efficacité financière globale du projet. Dans cette perspective, il pourrait être pertinent d'examiner, à titre comparatif, des options alternatives de gestion de la mobilité, y compris l'acquisition de véhicules, lorsque la durée du projet, la fréquence des déplacements et les capacités de gestion le justifient. Une telle analyse comparative (location prolongée versus achat) permettrait d'apprécier les coûts complets (acquisition, entretien, assurance, amortissement, gestion) et d'identifier les modalités les plus efficaces, en complément d'autres options d'optimisation telles que la mutualisation des déplacements ou le recours accru aux relais locaux.

QE 6 : Facteurs internes et externes ont influencé la performance du PFPI

Quels facteurs ont favorisé ou entravé la mise en œuvre du PFPI (gestion, coordination, contexte, partenariats) ?

Constatation 34. Selon la majorité des directeurs et formateurs, l'engagement et le leadership des équipes pédagogiques constituent le principal facteur interne de performance du PFPI.

La performance du PFPI apparaît fortement corrélée à l'engagement des équipes pédagogiques et des acteurs de terrain impliqués dans sa mise en œuvre. Les directeurs, formateurs et inspecteurs soulignent que la qualité des résultats observés dépend en grande partie du leadership local, de la motivation des enseignants et de leur capacité à s'approprier le projet au-delà des exigences formelles.

Ce constat met en évidence une dépendance structurelle du PFPI à des dynamiques humaines. Lorsque les équipes sont engagées, les activités sont mises en œuvre de manière régulière, les jeunes sont mieux suivis et les interactions sont plus qualitatives. À l'inverse, dans les contextes où l'implication est plus faible, les résultats apparaissent plus limités. Cette variabilité contribue à expliquer les écarts de performance observés entre établissements et régions.

« Le succès dépend beaucoup de l'engagement des enseignants. » (Directeur CFP, Thiès)

« Quand le directeur s'implique vraiment, tout suit. Les enseignants sont plus motivés et les activités se passent mieux. » (Inspecteur de l'éducation et de la formation)

Des éléments tels que la surcharge de travail, la motivation financière limitée ou la disponibilité inégale de matériel pédagogique influencent cette dynamique.

Constatation 35. Selon EDC-Sénégal et les autorités éducatives, la qualité du pilotage, la flexibilité opérationnelle et l'approche adaptative du projet ont permis de maintenir la performance malgré les contraintes.

Le pilotage du PFPI se caractérise par une capacité d'ajustement continu face aux contraintes opérationnelles et institutionnelles. Les autorités éducatives et les équipes de mise en œuvre reconnaissent que cette flexibilité a permis de maintenir la continuité des activités et d'éviter des ruptures majeures dans la mise en œuvre.

Ce constat met en évidence un facteur organisationnel clé de performance. L'approche adaptative a permis d'ajuster les calendriers, les modalités d'intervention et certaines composantes du projet en fonction des réalités locales. Toutefois, cette flexibilité s'est traduite par des ajustements fréquents, générant une hétérogénéité dans l'intensité et la qualité des interventions selon les sites.

« Le projet a su s'adapter au contexte. » (IEF, Saint-Louis)

Constatation 36. Selon l'ensemble des acteurs, le contexte économique (chômage, pauvreté, faible marché local) constitue un frein structurel à l'insertion.

Le contexte économique est identifié de manière unanime comme un facteur externe majeur influençant la performance du PFPI. Le chômage structurel, la faiblesse du marché de l'emploi formel, la pauvreté des ménages et la fragilité des marchés locaux limitent les opportunités économiques accessibles aux jeunes, indépendamment de leur niveau de préparation.

Ce constat souligne que la performance du PFPI, notamment en matière d'insertion professionnelle et de génération de revenus, est contrainte par des facteurs exogènes sur lesquels le projet exerce une influence limitée. Les capacités développées chez les bénéficiaires se heurtent à une offre économique restreinte, ce qui explique en partie le décalage observé entre les résultats qualitatifs et les résultats économiques.

« Même formés, les jeunes font face à la réalité du marché. » (Formateur CFP, Ziguinchor)

Constatation 37. Selon les directeurs et MA, l'adhésion progressive des communautés et des parents a renforcé la performance du projet.

Les données montrent une évolution positive de l'acceptation du PFPI par les communautés et les parents, contribuant à renforcer la participation des jeunes et la légitimité du projet au niveau local. Cette adhésion progressive se traduit par une réduction des résistances initiales et un soutien accru aux activités du projet.

Ce constat met en évidence l'importance des dynamiques sociales et communautaires dans la performance du PFPI. Lorsque le projet est compris et soutenu par les familles et les leaders locaux, les conditions de mise en œuvre sont plus favorables et les jeunes bénéficient d'un environnement plus propice à leur engagement.

« Les parents commencent à soutenir le projet. » (MA, Saint-Louis)

QE 7 : Changements générés par le PFPI

Quels changements (économiques, sociaux, institutionnels) le PFPI a-t-il générés au niveau des jeunes, des institutions et des communautés ?

Constatation 38. Selon les bénéficiaires, les maîtres d'apprentissage et les données quantitatives, le PFPI a généré des changements comportementaux majeurs chez les jeunes, notamment en matière de confiance en soi, de communication, de leadership et de préparation au monde du travail.

Les données issues des entretiens, des groupes de discussion et de l'enquête quantitative convergent pour montrer que les changements les plus marqués générés par le PFPI sont de nature comportementale et psychosociale. Les jeunes rapportent une amélioration significative de leur confiance en soi, de leur capacité à s'exprimer, à travailler en groupe et à se projeter dans un environnement professionnel. Ces changements sont observés aussi bien chez les élèves des CEM que chez les apprenants des CFP et les apprentis.

Les résultats quantitatifs confirment ces perceptions. Selon l'enquête, 76,87 % des répondants déclarent un niveau de confiance élevé ou très élevé dans leur capacité à surmonter les défis, contre 4,5 % seulement exprimant un faible niveau de confiance. Par ailleurs, 63,9 % estiment avoir une capacité élevée ou très élevée à prendre des décisions et à gérer des groupes, tandis que 9,3 % se perçoivent comme peu ou très peu capables dans ce domaine. Ces résultats indiquent que les effets du PFPI se situent prioritairement au niveau du développement personnel et de la préparation au monde du travail, indépendamment de l'accès immédiat à un emploi.

Ces changements sont également observés par les acteurs d'encadrement, qui relèvent une évolution du comportement des jeunes en milieu scolaire et en atelier.

« Je n'ai plus peur de parler en public. » (Élève CEM, Saint-Louis)

« Ils respectent mieux les règles en atelier. » (MA, Mbour)

Constatation 39. Les données quantitatives indiquent une évolution nette et globalement positive des perceptions en faveur de la formation professionnelle, de l'égalité de genre et de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Toutefois, cette évolution demeure partielle, marquée par la persistance de stéréotypes et de contraintes structurelles qui traduisent un décalage entre les normes d'égalité largement partagées et les pratiques effectives d'inclusion.

Les données quantitatives mettent en évidence une évolution significative des perceptions en faveur de la formation technique et professionnelle. Les données quantitatives mettent en évidence une évolution significative des perceptions en faveur de la formation technique et professionnelle. Une large majorité des répondants rejette désormais les stéréotypes associés à la FP : 78,5 % déclarent ne pas être d'accord avec l'affirmation selon laquelle la formation professionnelle s'adresse aux jeunes qui n'ont pas réussi, et 82,3 % rejettent l'idée que les jeunes s'y inscrivent faute d'autres choix d'études.

Par ailleurs, l'adhésion positive aux énoncés valorisant la FP est très élevée : plus de 90 % des répondants se déclarent d'accord ou fortement d'accord avec le fait que la FP permet d'acquérir de nouvelles compétences techniques et offre de bonnes opportunités pour entreprendre. Les métiers agricoles recueillent également une adhésion positive proche ou supérieure à 90 %, traduisant un repositionnement favorable de ces filières.

En revanche, les perceptions relatives au prestige social des métiers manuels demeurent plus contrastées : environ 32,7 % des répondants expriment un désaccord avec l'idée que ces métiers ont plus de prestige que les métiers de bureau, indiquant que si le changement de mentalité est engagé, il reste encore partiel sur la dimension symbolique et statutaire des professions techniques.

La comparaison indicative entre les données de la baseline et celles du midline met en évidence une évolution favorable des perceptions envers la formation technique et professionnelle. Cette comparaison doit toutefois être interprétée avec prudence, les échantillons et les régions couvertes n'étant pas strictement identiques entre les deux exercices. Voir l'annexe F pour plus de détails.

« Avant, la formation professionnelle était vue comme une solution par défaut. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes viennent avec un projet clair et une vraie motivation. » (Directeur de CFP, Fatick)

En matière de genre, les principes d'égalité sont largement acceptés sur le plan normatif. Une forte majorité des répondants adhère à l'idée d'un accès égal à l'emploi et aux moyens de subsistance pour les femmes et les hommes (85,26 % d'accord) et à celle d'une égalité salariale à compétences égales (65,30 % d'accord). Toutefois, des stéréotypes persistants demeurent : 30,84 % des répondants estiment que les femmes sont moins fortes dans les métiers scientifiques et techniques, et 48,75 % considèrent qu'elles sont moins disponibles que les hommes pour le travail. Ces résultats traduisent une adhésion élevée aux principes d'égalité, mais une transformation plus lente des représentations liées aux rôles de genre dans les pratiques professionnelles.

« En théorie, tout le monde est d'accord que les filles et les garçons peuvent faire les mêmes métiers. Mais dans la pratique, les mentalités ne changent pas au même rythme. » (Formateur, CFP – Saint-Louis)

Concernant l'inclusion des personnes en situation de handicap, la formation professionnelle est majoritairement perçue comme un levier d'insertion (78,01 % d'accord). Toutefois, cette perception positive coexiste avec des contraintes structurelles importantes : plus d'un tiers des

répondants (35,15 %) estime que les infrastructures des centres de formation ne sont pas adaptées aux personnes à mobilité réduite, et 34,92 % expriment encore une préférence pour travailler avec une personne valide, révélant des barrières à la fois physiques et sociales.

« Les personnes en situation de handicap peuvent apprendre comme les autres, mais les centres ne sont pas toujours adaptés. » (Directrice de CFP, Saint-Louis)

« Le problème n'est pas la capacité des jeunes handicapés, c'est l'environnement de formation et de travail. » (Formateur, Ziguinchor)

Enfin, un consensus fort se dégage sur l'égalité d'accès à l'emploi entre jeunes femmes et jeunes hommes (85,26 % d'accord), et une majorité des répondants rejette l'idée que les jeunes seraient systématiquement désavantagés dans les processus de recrutement (63,72 % de désaccord). Néanmoins, la persistance de perceptions différenciées selon le genre, le handicap et l'âge met en évidence un décalage entre les normes déclarées et les pratiques effectives d'inclusion, soulignant que le changement de mentalité est réel mais encore inachevé.

Les mémos d'entretiens et de focus groups corroborent pleinement les résultats quantitatifs. Ils confirment une évolution réelle et positive des perceptions en faveur de la formation professionnelle, de l'égalité de genre et de l'inclusion, tout en mettant en évidence la persistance de stéréotypes et de contraintes structurelles. Cette convergence souligne un décalage entre des normes d'égalité largement partagées et des pratiques encore marquées par des représentations sociales et des limites institutionnelles, indiquant que le changement de mentalité est engagé mais demeure incomplet.

« Les mentalités évoluent clairement, mais le changement n'est pas encore total : il y a encore un écart entre ce que l'on dit et ce que l'on fait. » (Directeur de CEM, Dakar)

Constatation 40. Selon les bénéficiaires CFP et AGR, le PFPI a permis le démarrage d'activités économiques, souvent de petite échelle, avec des effets réels mais encore inégaux sur les revenus.

Les données montrent que le PFPI a contribué au démarrage d'activités économiques chez une partie des bénéficiaires, en particulier parmi les apprenants des CFP et les bénéficiaires d'AGR. Ces initiatives prennent majoritairement la forme de micro-activités, souvent individuelles ou collectives, nécessitant un capital de départ limité.

« Nous avons commencé une activité, même modeste. » (FG femmes AGR, Ziguinchor)

Les données quantitatives confirment que les effets du PFPI sur les revenus existent, mais demeurent inégaux. Les données indiquent que, malgré le démarrage d'activités économiques, les revenus générés demeurent globalement insuffisants pour une majorité de bénéficiaires, avec des disparités notables selon le sexe, le type de structure de formation et les régions. Parmi les bénéficiaires en activité (n = 139), 64,7 % déclarent que leur activité ne génère pas un revenu suffisant pour subvenir aux besoins du ménage, contre 35,3 % qui estiment disposer de revenus suffisants. Cette situation concerne principalement les femmes : elles représentent 76 des 90 cas de revenus insuffisants (54,6 % de l'ensemble des actifs), contre 14 hommes (10,07 %). À l'inverse, parmi les bénéficiaires déclarant des revenus suffisants, 47 sont des femmes (33,8 %) et 2 sont des hommes (1,4 %). Ces résultats soulignent une précarité économique persistante chez les bénéficiaires féminines, malgré leur forte implication dans les activités génératrices de revenus.



Jardin financé par le PFPI au Centre Talibou Dabo, Dakar

Selon le type d'établissement, les bénéficiaires issus des unités de production présentent des trajectoires économiques contrastées : ils concentrent 75 situations de revenus insuffisants (53,9 % de l'ensemble des actifs) mais également 48 situations de revenus suffisants (34,8 %), traduisant une forte hétérogénéité des résultats économiques. En revanche, parmi les bénéficiaires issus des CFP, 15 (10,9 %) déclarent des revenus insuffisants et 1 seul (0,7 %) estime générer des revenus suffisants, confirmant le caractère encore précoce et peu consolidé de ces activités.

Sur le plan de l'évolution des revenus, 24,4 % des bénéficiaires en activité déclarent une augmentation de leurs revenus depuis leur participation au PFPI, contre 64,0 % qui n'en constatent pas. Ces résultats suggèrent l'existence d'une dynamique positive, mais encore fragile et inégalement distribuée.

Enfin, l'accès au financement demeure quasi inexistant : 96,4 % des bénéficiaires en activité déclarent ne pas avoir été mis en relation avec une institution financière, limitant fortement la consolidation et la durabilité des activités économiques.

Les données montrent également que l'intégration de pratiques visant à réduire l'impact environnemental reste très marginale : 56,1 % des bénéficiaires en activité (n=139) déclarent ne pas utiliser de techniques ou pratiques environnementales, contre 24,4 % qui déclarent pratiquer de l'agriculture durable. L'ensemble des activités vertes recensées est porté par des bénéficiaires issus des unités de production, aucune n'étant rapportée parmi les bénéficiaires des CFP.

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que si le PFPI soutient certaines activités pouvant être qualifiées de vertes, cette orientation demeure largement contextuelle et implicite, sans traduction systématique en pratiques environnementales concrètes, ce qui limite la contribution du programme à une transition écologique plus structurante.

Constatation 41. Selon les directeurs et formateurs, certaines méthodes pédagogiques promues par le PFPI se diffusent progressivement dans d'autres cours et pratiques éducatives.

Au niveau institutionnel, les données qualitatives indiquent que le PFPI a généré des changements dans les pratiques pédagogiques au-delà des seules activités ciblées. Des directeurs et enseignants rapportent l'adoption progressive de méthodes participatives, de techniques d'animation et d'approches centrées sur les compétences comportementales dans d'autres matières ou dispositifs éducatifs.

Cette diffusion témoigne d'un effet indirect du PFPI sur les pratiques éducatives, contribuant à une évolution des modes d'enseignement et d'encadrement. Bien que ces changements ne soient pas formalisés dans des référentiels institutionnels, ils traduisent une appropriation progressive des approches du projet par les acteurs éducatifs.

« On applique ces méthodes dans d'autres matières. » (Enseignant CEM, Thiès)

« Donc, le PFPI vraiment en termes de module et de grille d'observation ou grille d'évaluation, vraiment c'est quelque chose de béton. Et ça m'a vraiment renforcé moi personnellementc'est quelque chose de stabilisé et c'est stabilisé par des personnes aguerries, par des gens expérimentés. Et ça m'a permis, moi, en tant que formateur, de stabiliser des outils que j'adresse souvent à des professeurs que je visite dans mes activités régaliennes. » (Autorité éducative, MEN)

Constatation 42. Selon les directeurs, les formateurs et les bénéficiaires, la perception de la formation professionnelle s'améliore progressivement au sein des communautés et des familles.

Les données montrent une évolution positive de la perception de la formation professionnelle dans les communautés et auprès des familles. Les directeurs et maîtres d'apprentissage rapportent une acceptabilité accrue des parcours de formation professionnelle et une orientation plus favorable des jeunes vers les CFP.

Ce changement de perception constitue un effet social important du PFPI, dans un contexte où la formation professionnelle était historiquement perçue comme une voie de relégation. Il contribue à créer un environnement plus favorable à l'engagement des jeunes dans les parcours proposés et à la reconnaissance sociale de ces filières. La comparaison de ces compétences avec les résultats de l'étude de référence (baseline) est présentée en annexe F.

« Les parents orientent plus facilement leurs enfants vers les CFP. » (Directeur CFP, Kaolack)

Constatation 43. Selon certains formateurs, des tensions peuvent émerger dans les projets collectifs (gestion, leadership).

Les données qualitatives indiquent que la mise en œuvre de projets collectifs, notamment dans le cadre des AGR, peut donner lieu à des tensions internes liées à la gestion, au partage des responsabilités et au leadership. Ces tensions sont rapportées principalement par les formateurs, qui observent des difficultés ponctuelles de gouvernance au sein de certains groupes.

Ce constat met en évidence que les changements induits par le PFPI, notamment en matière d'initiative économique collective et de leadership, s'accompagnent de défis organisationnels. Il souligne que les compétences comportementales développées ne se traduisent pas systématiquement par une gestion harmonieuse des dynamiques collectives.

« Les groupes ne s'entendent pas toujours. » (Formateur CFP, Fatick)

QE 8 : Genre et inclusion sociale

Dans quelle mesure le PFPI a-t-il promu une inclusion effective et durable des femmes, jeunes vulnérables et personnes handicapées ?

Constatation 44. Selon EDC-Sénégal et les ministères, le genre est intégré de manière transversale dans la conception et la mise en œuvre du PFPI, avec des résultats probants en matière de participation, de leadership et d'autonomisation des jeunes femmes.

Les données issues de la revue documentaire, des entretiens institutionnels et de l'enquête quantitative montrent que le genre constitue un axe structurant du PFPI, intégré dès la conception du projet et décliné dans les modalités de mise en œuvre. Les objectifs de participation féminine, de leadership et d'accès des femmes aux opportunités économiques sont explicitement définis et suivis à travers des indicateurs dédiés.

Les données de suivi montrent une forte participation des jeunes femmes au projet. En 2024/2025, la proportion de jeunes femmes enrôlées atteint 74 %, dépassant la cible fixée à 70 %, soit 106 % de la cible contractuelle.

Concernant l'accès aux dispositifs économiques, l'indicateur agrégé « % femmes bénéficiant de mentorat/financement » affiche une performance de 80%, largement supérieure à la cible de 25%. Toutefois, il convient d'éviter toute interprétation laissant entendre que l'ensemble des bénéficiaires financés ont également bénéficié du mentorat.

En matière de leadership, la proportion de femmes occupant des rôles de responsabilité dépasse la cible contractuelle (50%), traduisant une participation active et visible dans les dynamiques collectives. En revanche, les données disponibles ne permettent pas encore d'apprécier avec

précision la participation des jeunes en situation de handicap à ces rôles de responsabilité, ce qui constitue une limite analytique à ce stade.

Ainsi, si les résultats relatifs à l'inclusion des jeunes femmes sont solides et bien documentés, l'inclusion des personnes en situation de handicap apparaît plus fragile et mérite un suivi renforcé. L'atteinte de l'objectif global — 70 % de femmes et 5 % de personnes handicapées parmi les 100 000 jeunes devant accéder à un emploi décent d'ici 2028 — nécessitera des mesures plus systématiques d'identification, d'adaptation pédagogique et d'accompagnement ciblé.

Les données qualitatives corroborent ces résultats, en mettant en évidence un leadership féminin visible dans les activités économiques et les dynamiques de groupe. Les entretiens et groupes de discussion font fréquemment référence aux transformations liées au genre — leadership féminin, autonomisation économique, prise de parole accrue — qui apparaissent comme des dynamiques visibles et reconnues par les acteurs.

« Les indicateurs genre sont bien intégrés dès la conception. » (MEN)

Constatation 45. Selon les bénéficiaires, les formateurs et les maîtres d'apprentissage, les filles présentent des progrès plus rapides et plus visibles que les garçons, notamment en matière de discipline, d'épargne et d'initiative économique.

Les entretiens et groupes de discussion mettent en évidence une différenciation nette entre filles et garçons dans la dynamique de progrès observée. Les filles sont décrites comme plus assidues, plus disciplinées et plus engagées dans les activités proposées, en particulier dans les dispositifs d'épargne, d'AGR et de leadership.

Ces perceptions sont partagées par les formateurs, les directeurs et les maîtres d'apprentissage, qui observent des changements plus rapides et plus visibles chez les jeunes femmes, tant dans les comportements que dans la gestion des initiatives économiques. Cette dynamique contribue à renforcer leur visibilité et leur reconnaissance au sein des groupes et des communautés.

« Les filles sont plus régulières et plus disciplinées que les garçons, elles respectent mieux les horaires et les consignes. » (Formateur, CFP – Dakar)

« Les filles comprennent mieux l'importance de l'épargne, elles mettent de côté même de petites sommes. » (Maître d'apprentissage, Kaolack)

« Les filles prennent plus rapidement des initiatives pour lancer une activité, même à petite échelle. » (Formateur, CFP – Thiès)

Ce constat confirme que le PFPI agit comme un levier d'autonomisation particulièrement fort pour les jeunes femmes, même si ces progrès s'inscrivent dans des contextes sociaux encore contraignants.

Constatation 46. Selon les acteurs terrain, les effets du PFPI sur les filles restent contraints par des normes sociales persistantes (contrôle parental, mariage, mobilité), en l'absence d'une stratégie pleinement formalisée de transformation des normes.

Les données qualitatives montrent que, malgré les progrès observés chez les filles, les normes sociales demeurent un facteur limitant important pour leur participation et la consolidation des changements générés par le PFPI. Les contraintes liées au contrôle parental, au mariage précoce et à la mobilité restreinte continuent d'affecter l'engagement de certaines bénéficiaires, en particulier dans les activités nécessitant des déplacements ou un investissement temporel prolongé.

Les témoignages recueillis illustrent des situations où des jeunes femmes interrompent ou limitent leur participation, y compris après avoir accédé à des opportunités de stage ou d'activité économique.

*« Certains maris/pères n'autorisent pas leurs femmes/filles à participer aux activités.
» EDC-Sénégal*

« Il y a des jeunes femmes qui décrochent leur premier stage et qui n'ont pas l'autorisation de leur mari/père. » EDC-Sénégal

Cette analyse fait écho aux résultats issus des items de perception collectés lors de l'enquête quantitative, qui indiquent que, bien que les attitudes évoluent globalement en faveur de la formation et de l'entrepreneuriat féminin, une proportion non négligeable de répondants continue d'exprimer des réserves implicites ou explicites quant à l'autonomie économique et professionnelle des jeunes femmes.

Ce constat met en évidence un décalage entre les avancées individuelles générées par le PFPI et la persistance de normes sociales structurantes, qui continuent de conditionner les trajectoires des jeunes femmes.

Constatation 47. Selon EDC-Sénégal, la prise en compte des personnes handicapées demeure limitée, malgré une intention inclusive clairement affichée.

Les données montrent que le PFPI affiche une intention inclusive en matière de handicap, traduite par l'existence de documents de planification et de références explicites à l'inclusion. Toutefois, cette intention ne se traduit pas de manière systématique par des dispositifs opérationnels structurés sur le terrain.

Les bénéficiaires en situation de handicap et les formateurs soulignent l'absence de mécanismes adaptés en matière de transport, d'équipements, d'adaptation pédagogique ou d'accompagnement spécifique. L'inclusion des personnes handicapées repose principalement sur des initiatives locales ponctuelles, sans cadre harmonisé ni ressources dédiées pleinement opérationnelles.

« Le projet est bon, mais pas pensé pour nous. » (Jeune personne handicapée, FG Ziguinchor)

Ce constat met en évidence une inclusion encore largement informelle, qui limite la portée effective du PFPI pour les personnes handicapées.

Constatation 48. Selon les acteurs terrain, l'absence d'opérationnalisation complète des plans d'action genre et inclusion sociale (PAGIS) et handicap (PAIH) limite le potentiel transformateur du PFPI en matière d'inclusion.

Les données indiquent que le PFPI dispose de plans d'action dédiés au genre et à l'inclusion sociale (PAGIS) ainsi qu'au handicap (PAIH), assortis de budgets prévisionnels. Toutefois, en l'absence de financement dédié, ces plans n'ont pas été pleinement mis en œuvre, ce qui limite leur traduction en actions concrètes et systématiques sur le terrain.

Ce constat met en évidence un écart entre les engagements stratégiques affichés et leur mise en œuvre effective. Il explique en partie la persistance de pratiques inclusives fragmentées et dépendantes des initiatives individuelles ou locales, plutôt que d'un cadre opérationnel structuré et pérenne.

QE 9 : Durabilité et transférabilité du PFPI

Les acquis du PFPI (résultats, partenariats, dispositifs) sont-ils durables et transférables ? Et quelles orientations pour la suite du projet ?

Constatation 49. Selon les ministères sectoriels, les inspecteurs et les directeurs d'établissement, certaines approches et outils du PFPI présentent un potentiel de durabilité, notamment ceux liés aux compétences comportementales et à l'orientation des jeunes.

Les acteurs institutionnels et éducatifs identifient un potentiel de durabilité principalement associé aux approches pédagogiques et aux outils développés par le PFPI. Les modules axés sur les compétences comportementales, l'orientation et la préparation à la vie active sont perçus comme facilement appropriables par les enseignants et intégrables dans les pratiques éducatives existantes. Ces éléments ne nécessitent pas d'investissements matériels lourds et reposent essentiellement sur des changements de posture pédagogique.

Les entretiens montrent que plusieurs enseignants et formateurs continuent d'utiliser certaines méthodes du PFPI au-delà des activités formelles du projet.

*« Même quand le projet n'est pas là, on continue à utiliser ces approches. »
(Enseignant CEM, Thiès)*

Ce constat indique que la durabilité potentielle du PFPI repose d'abord sur les changements de pratiques et de compétences, plutôt que sur les composantes nécessitant des ressources financières importantes.

Constatation 50. Selon EDC-Sénégal et les ministères, la durabilité institutionnelle du PFPI demeure limitée par l'absence d'une intégration formelle du modèle dans les politiques publiques, les curricula et les dispositifs budgétaires nationaux.

Les documents programmatiques du PFPI prévoient une intégration progressive des approches développées — notamment les modules entrepreneuriaux et les dispositifs d'accompagnement — au sein des structures nationales de l'EFTP, à travers le renforcement des capacités des formateurs, l'alignement avec les orientations du MEFPAL et le développement de partenariats institutionnels. Sur le plan opérationnel, le projet a effectivement permis le déploiement de ces dispositifs et le renforcement des compétences des acteurs.

Toutefois, leur inscription formelle dans les curricula nationaux, les textes réglementaires et les lignes budgétaires publiques demeure limitée à ce stade. Malgré un alignement stratégique clair avec les priorités nationales, le modèle du PFPI n'est pas encore institutionnalisé dans les cadres normatifs et financiers existants.

Les acteurs institutionnels reconnaissent que, sans ancrage formel, la pérennisation du PFPI dépendra largement de projets futurs ou de financements additionnels.

« Tant que ce n'est pas intégré dans les projets officiels, cela reste un projet. » (MEN)

Ce constat met en évidence une durabilité institutionnelle encore fragile, conditionnée à des décisions politiques et budgétaires non encore actées.

Constatation 51. Selon les acteurs terrain, la durabilité des résultats économiques (AGR, auto-emploi) est incertaine en l'absence d'un accompagnement prolongé et de mécanismes de financement accessibles.

Les données qualitatives et quantitatives indiquent que les activités économiques initiées grâce au PFPI demeurent fragiles. Une part limitée des bénéficiaires déclare des revenus stables, et les niveaux de gains restent globalement faibles. Cette situation soulève des interrogations quant à la capacité des activités générées à se maintenir dans le temps sans appui continu.

Les données disponibles ne permettent pas d'identifier une durée standard d'accompagnement garantissant la viabilité autonome des activités. Néanmoins, les entretiens suggèrent qu'un appui limité à quelques mois après la formation ou l'octroi d'un financement s'avère généralement insuffisant pour consolider les initiatives économiques, en particulier dans des contextes caractérisés par un faible pouvoir d'achat et un accès restreint aux marchés.

La viabilité apparaît également différenciée selon les secteurs. Les activités commerciales à rotation rapide peuvent générer des revenus plus immédiats, tandis que les activités agricoles ou productives nécessitent des cycles plus longs, des intrants réguliers et parfois des investissements complémentaires avant d'atteindre un seuil de rentabilité. Dans cette perspective, la durabilité économique dépend moins d'une durée uniforme d'appui que de la combinaison entre intensité, continuité et adaptation sectorielle de l'accompagnement.

Les bénéficiaires et les maîtres d'apprentissage insistent ainsi sur la nécessité d'un accompagnement prolongé, notamment en matière de gestion, d'accès aux marchés et de facilitation de l'accès au financement.

« Sans suivi, l'activité peut s'arrêter. » (Bénéficiaire AGR, Kaolack)

Ce constat met en évidence que la durabilité économique constitue l'un des maillons les plus fragiles du PFPI à ce stade.

Constatation 52. Selon les ONG partenaires et les équipes d'EDC-Sénégal, la mise à l'échelle du PFPI est conditionnée par la disponibilité de ressources financières, humaines et institutionnelles suffisantes.

Les données montrent que la mise à l'échelle du PFPI nécessite des ressources significatives, tant financières qu'humaines. Les coûts liés à l'accompagnement, au suivi individualisé et à la coordination institutionnelle représentent des contraintes importantes pour une extension à grande échelle.

Les partenaires soulignent que, sans mécanismes de mutualisation ou d'intégration dans des dispositifs existants, la réplication du modèle dans de nouvelles zones reste limitée.

« Le modèle est pertinent, mais coûteux à déployer partout. » (ONG partenaire)

Ce constat met en évidence que la mise à l'échelle du PFPI n'est pas automatique et dépend fortement de choix stratégiques et de capacités institutionnelles.

Constatation 53. Selon les acteurs institutionnels, l'appropriation locale et communautaire du PFPI constitue un facteur favorable à la durabilité, mais reste inégale selon les zones.

Les données indiquent que, dans certaines zones, notamment à Saint-Louis, Kaolack et Fatick, le PFPI bénéficie d'une appropriation progressive par les acteurs locaux, les communautés et les parents. Cette appropriation se traduit par un soutien accru aux activités, une participation plus active des acteurs éducatifs et une reconnaissance croissante des bénéfices du projet pour les jeunes. Dans d'autres zones, telles que Ziguinchor et certaines localités de Thiès, cette appropriation demeure plus hétérogène et encore en construction. Cependant, cette dynamique reste inégale selon les zones et dépend fortement de l'engagement des autorités locales et des équipes éducatives.

« Là où les acteurs locaux sont impliqués, le projet continue à vivre. » (Inspecteur, Saint-Louis)

Ce constat souligne que la durabilité du PFPI repose en partie sur des dynamiques locales encore hétérogènes.

XI. CONCLUSIONS

Pertinence (QE1)

À mi-parcours, le PFPI apparaît comme une réponse pertinente à des besoins structurels non couverts du système éducatif et de formation, notamment en matière d'orientation, de préparation à la vie active et de capacité de projection des jeunes. Ces besoins sont particulièrement marqués au niveau des collèges d'enseignement moyen, où les élèves sont confrontés à des choix déterminants sans disposer d'outils suffisants pour envisager des trajectoires professionnelles diversifiées. En se positionnant comme un dispositif complémentaire, le PFPI répond à ces lacunes sans se substituer aux missions du système formel, ce qui explique le niveau élevé d'adhésion observé auprès des acteurs éducatifs, institutionnels et des bénéficiaires.

Validité et cohérence du modèle d'intervention (QE2)

Le modèle intégré formation–accompagnement–insertion du PFPI demeure globalement valide et cohérent avec le contexte d'intervention. Sa logique d'articulation entre développement des compétences, accompagnement et insertion est largement reconnue comme pertinente pour soutenir les trajectoires des jeunes vers des formes de *new or better employment*, en particulier dans des contextes marqués par la prépondérance de l'auto-emploi. Toutefois, la validité du modèle reste conditionnée à la complétude et à la synchronisation effectives de la chaîne d'intervention. Certaines hypothèses structurantes, notamment celles liées au rôle attendu des centres d'excellence, n'ont pas encore été pleinement testées à ce stade de la mise en œuvre, ce qui appelle à une analyse approfondie lors des phases ultérieures du projet.

Efficacité des formations et appuis (QE3)

Les constats montrent que les formations et appuis proposés par le PFPI produisent des effets significatifs sur les compétences techniques et non techniques des bénéficiaires. Les progrès observés en matière de motivation, de discipline, de communication, de confiance en soi et de capacité de projection sont cohérents avec les objectifs du projet et constituent des résultats intermédiaires essentiels pour l'employabilité des jeunes. Ces effets sont particulièrement visibles chez certains groupes, notamment les jeunes femmes, confirmant le potentiel transformateur du PFPI en matière de genre. Toutefois, l'intensité et la portée de ces effets varient selon les contextes territoriaux et les modalités de mise en œuvre, ce qui souligne l'importance de renforcer la cohérence et l'équité dans la délivrance des appuis.

Effets sur l'insertion et les trajectoires des bénéficiaires (QE4)

À mi-parcours, les trajectoires d'insertion observées demeurent hétérogènes et en cours de consolidation. Cette situation est cohérente avec la nature du PFPI, qui vise prioritairement l'employabilité, l'auto-emploi et la transition vers l'insertion professionnelle, plutôt que la génération immédiate de revenus élevés. Les résultats économiques observés doivent ainsi être interprétés comme des effets progressifs, influencés par le contexte local, les capacités des bénéficiaires et la disponibilité effective des dispositifs d'accompagnement et d'insertion. Les

constats mettent en évidence que la transformation des acquis de la formation en résultats économiques durables dépend étroitement de la continuité et de la synchronisation de la chaîne formation–accompagnement–insertion.

Efficiences et conditions de mise en œuvre (QE5)

L'analyse de l'efficacité met en évidence une mobilisation globalement adéquate des ressources au regard des résultats intermédiaires observés, notamment en matière de renforcement des capacités et d'effets comportementaux. Des mécanismes visant à améliorer l'efficacité opérationnelle, tels que l'utilisation de plateformes digitales pour certains paiements, ont permis de standardiser les procédures et de renforcer la traçabilité. Toutefois, l'efficacité globale du projet demeure conditionnée par des facteurs administratifs et institutionnels en amont, ainsi que par la coordination entre les différents acteurs impliqués. Les écarts observés relèvent davantage des conditions de mise en œuvre que de la conception des dispositifs.

Facteurs internes et externes qui ont influencé la mise en œuvre (QE6)

La performance du PFPI résulte d'une interaction complexe entre facteurs facilitateurs et facteurs contraignants, internes comme externes au programme. Parmi les principaux leviers de performance figurent l'engagement des équipes pédagogiques et techniques, la motivation et l'implication des bénéficiaires, ainsi que la pertinence du modèle intégré de formation et d'insertion, largement reconnu par les acteurs comme adapté aux besoins des jeunes. Ces éléments favorisent l'appropriation du projet, la qualité de la mise en œuvre et l'émergence de changements comportementaux et professionnels chez les participants.

Toutefois, la capacité du PFPI à atteindre pleinement ses résultats est fortement conditionnée par des contraintes structurelles persistantes. Le chômage élevé des jeunes, la vulnérabilité économique des ménages, l'accès limité aux marchés et aux opportunités économiques locales, ainsi que l'absence de mécanismes d'incitation financière durables pour certains acteurs de terrain limitent la traduction des acquis de formation en insertions économiques stables. Ces contraintes contribuent à expliquer les écarts de performance observés entre régions, établissements et dispositifs, en fonction des contextes locaux et du niveau d'ancrage territorial des interventions.

Changements générés par le PFPI (QE7)

À mi-parcours, le PFPI a généré des changements significatifs, principalement d'ordre comportemental, cognitif et relationnel, chez les bénéficiaires directs et dans leur environnement immédiat. Les constats montrent une évolution notable des attitudes et des perceptions des jeunes vis-à-vis de la formation professionnelle, du travail, de l'auto-emploi et de leur propre avenir. Ces changements se traduisent notamment par une amélioration de la motivation, de la discipline, de la confiance en soi, de la capacité de prise de parole et de la projection professionnelle.

Au-delà des bénéficiaires directs, le PFPI a également contribué à faire évoluer les pratiques et les regards de certains acteurs éducatifs et de formation. Les enseignants, formateurs et maîtres

d'apprentissage relèvent une plus grande implication des jeunes, une meilleure compréhension des parcours non académiques et une valorisation accrue des compétences techniques et professionnelles, en particulier pour des publics auparavant perçus comme en difficulté. Ces changements participent à une transformation progressive des représentations autour de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes.

Toutefois, ces changements demeurent à ce stade principalement qualitatifs et intermédiaires, et leur traduction en résultats économiques et professionnels durables reste en cours. Les constats indiquent que l'ampleur et la pérennité des changements observés dépendent étroitement de la continuité de l'accompagnement et de la complétude de la chaîne formation–accompagnement–insertion. À ce stade de l'évaluation à mi-parcours, le PFPI apparaît ainsi comme un catalyseur de changements progressifs, dont les effets structurels et durables devront être appréciés sur un horizon temporel plus long.

Genre et inclusion sociale (QE8)

À mi-parcours, le PFPI démontre une prise en compte effective des principes de genre et d'inclusion sociale, tant dans la conception que dans la mise en œuvre des activités. Les constats montrent une adhésion largement majoritaire aux principes d'égalité entre les jeunes femmes et les jeunes hommes en matière d'accès à la formation, à l'emploi et aux moyens de subsistance. Les progrès observés chez les jeunes femmes, notamment en matière de discipline, d'engagement et d'initiative économique, confirment le potentiel du projet à contribuer à des dynamiques de transformation sociale.

Toutefois, l'évaluation met également en évidence la persistance de certains stéréotypes de genre et de normes sociales, en particulier concernant les capacités des femmes dans les métiers techniques, leur disponibilité pour le travail et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Ces éléments indiquent que le changement de mentalité est engagé mais reste partiel. Les limites observées relèvent davantage de facteurs socioculturels et structurels que de la conception du projet, et appellent à un renforcement progressif des actions de sensibilisation et d'accompagnement inclusif dans les phases ultérieures. En matière de handicap, le constat est globalement défavorable. Malgré une intention inclusive clairement affichée dans les documents programmatiques, la prise en compte effective des personnes handicapées demeure limitée. Cette situation s'explique principalement par l'absence de dispositifs inclusifs structurés et pleinement opérationnels, ce qui restreint la participation et l'accès équitable des personnes handicapées aux interventions du PFPI.

Durabilité et mise à l'échelle (QE9)

Les acquis du PFPI présentent un potentiel de durabilité partiel. Les approches pédagogiques et les compétences comportementales développées sont susceptibles d'être maintenues par les acteurs éducatifs, en raison de leur faible coût et de leur facilité d'appropriation.

En revanche, la durabilité institutionnelle et économique du PFPI demeure fragile. L'absence d'intégration formelle du modèle dans les politiques publiques, les curricula et les dispositifs

budgetaires nationaux limite les perspectives de pérennisation et de mise à l'échelle. Les résultats économiques générés apparaissent particulièrement vulnérables en l'absence d'un accompagnement prolongé et de mécanismes de financement accessibles.

La durabilité et la mise à l'échelle du PFPI dépendront donc de choix institutionnels, financiers et stratégiques encore non actés à ce stade.

XII. RECOMMANDATIONS

Les recommandations ci-après sont directement fondées sur les constatations et conclusions issues de l'évaluation à mi-parcours du PFPI. Elles sont formulées de manière opérationnelle et attribuées explicitement aux principaux acteurs concernés, afin de renforcer leur caractère actionnable, la redevabilité et l'utilité du rapport pour le pilotage du projet.

XI.1. EDC-Sénégal

Sécuriser la complétude et la continuité de la chaîne formation–accompagnement–insertion

EDC-SÉNÉGAL devrait sécuriser de manière systématique la complétude, la continuité et la cohérence de la chaîne formation–accompagnement–insertion, en reconnaissant explicitement l'accompagnement comme un levier central, distinct mais complémentaire de la formation et du financement, afin de favoriser la transformation progressive des acquis comportementaux et techniques en trajectoires économiques viables pour les jeunes bénéficiaires.

Cette recommandation repose sur le constat que, bien que le modèle intégré du PFPI soit largement reconnu comme pertinent, cohérent et anticipatif — l'insertion étant engagée dès la phase de formation à travers l'émergence précoce des idées de projet, l'élaboration des fiches de projet et, dans certains cas, un accès au financement avant la fin du cycle — son efficacité dépend fortement de la continuité effective des appuis tout au long des trajectoires d'insertion. À mi-parcours, les changements observés sont principalement qualitatifs (confiance en soi, discipline, motivation, initiative), tandis que les résultats économiques demeurent encore hétérogènes et en phase de consolidation.

Les données qualitatives indiquent que cette situation ne traduit pas une faiblesse du modèle, mais résulte de contraintes opérationnelles et institutionnelles, notamment des retards ponctuels dans la mise à disposition effective des fonds liés aux procédures administratives en amont, ainsi que d'une intensité d'accompagnement parfois insuffisante après la formation et le démarrage des activités.

Pour opérationnaliser cette recommandation, EDC-SÉNÉGAL devrait :

- Renforcer la planification intégrée et la synchronisation des différentes composantes du projet ;

- Structurer plus systématiquement les formes d'accompagnement, notamment le coaching individuel et collectif, le mentorat professionnel, l'appui à la mise en œuvre des AGR, l'accès aux marchés et le suivi post-formation et post-financement ;
- Expliciter auprès des bénéficiaires le caractère progressif des trajectoires d'insertion et le temps nécessaire à la maturation et à la consolidation des activités économiques.

Cette recommandation implique également d'aligner les ressources mobilisées avec le niveau d'accompagnement attendu, afin d'éviter un écart entre les ambitions du modèle et les capacités opérationnelles effectives, notamment dans une perspective de consolidation et de mise à l'échelle. La mise en place d'un suivi longitudinal des trajectoires permettrait de mieux apprécier les effets du PFPI dans le temps et d'éclairer les décisions stratégiques futures.

Consolider et tester les hypothèses clés liées aux centres d'excellence

EDC-SÉNÉGAL devrait prioriser le test et l'ajustement des hypothèses clés de la théorie du changement relatives aux centres d'excellence, afin de confirmer leur valeur ajoutée réelle dans le modèle intégré formation–accompagnement–insertion.

Cette priorisation suppose de clarifier le rôle opérationnel attendu des centres d'excellence, de renforcer effectivement les capacités institutionnelles, les infrastructures et les compétences pédagogiques des enseignants, et de vérifier dans quelle mesure ces investissements se traduisent par des formations de meilleure qualité, plus alignées sur les besoins du marché, notamment dans les chaînes de valeurs agricoles.

Concrètement, EDC-SÉNÉGAL devrait concentrer les efforts sur un nombre limité de centres, définir des indicateurs spécifiques permettant de mesurer leur contribution à l'amélioration des parcours des jeunes et à leur transition vers l'emploi ou l'auto-emploi, et documenter de manière systématique les résultats observés, avant toute généralisation.

Adopter une approche progressive et réaliste de l'insertion au monde du travail

EDC-SÉNÉGAL devrait formaliser une approche plus progressive et réaliste de l'insertion au monde du travail, en reconnaissant explicitement le décalage temporel entre les changements comportementaux observés et la stabilisation des trajectoires économiques.

Les données montrent que le PFPI contribue de manière directe et pertinente au développement de trajectoires d'auto-emploi et d'activités génératrices de revenus, tandis que l'accès à un emploi formel salarié demeure plus contraint par des facteurs structurels externes au projet. Les améliorations observées en matière de confiance en soi, de discipline, de communication, de motivation et de capacité d'initiative relèvent pleinement du mandat du PFPI et constituent des prérequis essentiels à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat.

Il est recommandé à EDC de soutenir des approches territorialisées de l'insertion au monde du travail, adaptées aux opportunités locales et aux réalités des marchés du travail, de renforcer la coordination interinstitutionnelle avec les initiatives publiques existantes et de contribuer activement à la durabilité financière et institutionnelle des acquis du PFPI, notamment à travers

des mécanismes de co-financement et de transfert progressif des responsabilités vers les structures nationales et déconcentrées.

Pour opérationnaliser cette recommandation, EDC-SÉNÉGAL devrait :

- Renforcer la communication autour des trajectoires d'insertion attendues, en clarifiant la place centrale de l'auto-emploi et des AGR dans le modèle ;
- Ajuster les indicateurs intermédiaires de succès en mettant davantage l'accent sur l'employabilité, la mise en activité et la consolidation progressive des AGR, plutôt que sur des résultats immédiats en emploi formel ;
- Harmoniser et renforcer l'accompagnement avant, pendant et après la formation, en particulier pour les jeunes dont les trajectoires économiques demeurent fragiles ou en phase de démarrage ;
- Établir des partenariats formalisés avec d'autres projets actifs dans la formation professionnelle et l'insertion, ainsi qu'avec les dispositifs publics de financement de l'État, afin de faciliter l'orientation des bénéficiaires vers des appuis complémentaires et d'améliorer les perspectives d'insertion au monde du travail.

Renforcer l'effet structurant et le levier du fonds d'amorçage

EDC-SÉNÉGAL devrait renforcer la disponibilité, la prévisibilité et l'effet de levier du fonds d'amorçage afin de consolider son rôle central dans la transformation des acquis de la formation en trajectoires d'auto-emploi et d'activités génératrices de revenus.

Les limites observées à mi-parcours portent principalement sur l'effet structurant encore limité du fonds, notamment en raison de son montant, qui ne permet pas toujours de consolider durablement les activités engagées, malgré des progrès comportementaux et techniques avérés.

Pour opérationnaliser cette recommandation, EDC-SÉNÉGAL devrait :

- Renforcer la lisibilité des modalités d'accès au fonds (critères, calendrier indicatif, articulation avec l'accompagnement) ;
- Documenter plus systématiquement le lien entre le niveau du fonds, le profil des bénéficiaires, le type d'activité et les trajectoires économiques observées ;
- Explorer, dans une logique de gouvernance et de durabilité, des articulations stratégiques avec les dispositifs publics et mécanismes de subvention existants, afin de renforcer l'effet de levier du fonds et d'inscrire les trajectoires d'insertion dans des écosystèmes institutionnels plus larges.

Améliorer l'efficacité opérationnelle et la soutenabilité de la mise en œuvre

EDC-SÉNÉGAL devrait anticiper davantage les contraintes administratives, financières et logistiques qui affectent le rythme et la qualité de la mise en œuvre du projet.

Cela implique une meilleure planification des approvisionnements et des déplacements, une analyse comparative des options logistiques (notamment le recours prolongé à la location de

véhicules), ainsi que la mise en place d'un suivi systématique des délais et des coûts indirects afin d'identifier et de réduire les principaux goulots d'étranglement.

Il est également recommandé de mieux anticiper et lisser la charge de travail des équipes terrain, des volontaires et des partenaires, afin de préserver la continuité de la mise en œuvre et la qualité des interventions, notamment par une planification plus rigoureuse et une limitation des ajustements de dernière minute.

Renforcer l'adaptation pédagogique et l'inclusion

EDC-SÉNÉGAL devrait renforcer l'adaptation des modules, outils et pratiques pédagogiques aux profils des bénéficiaires et aux contraintes du système éducatif, en particulier pour les élèves de 6e–5e et les classes d'examen.

Cette adaptation devrait s'accompagner d'une différenciation explicite des parcours et des niveaux d'intensité d'accompagnement selon les profils des jeunes, afin de prioriser les appuis renforcés pour les jeunes les plus vulnérables ou les plus proches de l'insertion au monde du travail.

Renforcer l'opérationnalisation de l'inclusion des personnes handicapées

Il est recommandé de dépasser une approche déclarative de l'inclusion du handicap en mettant en place des mesures opérationnelles structurées, notamment :

- Réaliser des diagnostics inclusifs en amont dans les établissements et ateliers (accessibilité physique, barrières pédagogiques, besoins d'adaptation) ;
- Développer des adaptations pédagogiques concrètes (supports visuels simplifiés, aménagement du temps, tutorat renforcé, outils adaptés selon les types de handicap) ;
- Mettre en place un accompagnement post-formation différencié, incluant un suivi plus long pour les jeunes handicapés ;
- Intégrer un suivi spécifique des trajectoires des jeunes handicapés (insertion, maintien en activité, accès au financement).

Cela permettrait de passer d'un objectif quantitatif (5 % de participation) à une inclusion qualitative effective.

Il est recommandé d'intégrer de manière systématique les dimensions genre et handicap dans l'ensemble des mécanismes de pilotage du PFPI, notamment au sein des comités de pilotage, des revues semestrielles, des tableaux de bord de performance, des analyses coûts-résultats et des dispositifs d'apprentissage. Cette intégration suppose la production d'indicateurs désagrégés obligatoires, une analyse régulière et structurée des écarts observés, ainsi que la formalisation de décisions correctives documentées. Une telle approche renforcerait l'impact du PFPI dans la durée et permettrait d'aligner plus finement les ressources mobilisées avec les objectifs d'équité et d'inclusion.

XI.2. Fondation Mastercard

Soutenir la sécurisation financière du modèle intégré du PFPI

Il est recommandé à la Fondation Mastercard de soutenir la sécurisation financière du modèle intégré du PFPI, en particulier des composantes liées à l'insertion au monde du travail, afin de consolider la validité du modèle et de renforcer son impact à moyen et long terme. Cette sécurisation suppose une meilleure prévisibilité des enveloppes dédiées à l'insertion, le soutien à des mécanismes financiers flexibles et progressifs, ainsi que l'adoption d'une approche réaliste du temps de maturation des trajectoires d'auto-emploi et d'insertion des jeunes.

Assouplir certaines modalités de validation financière afin de réduire les délais et améliorer l'agilité de mise en œuvre.

Il est également recommandé à la Fondation Mastercard de revoir et d'assouplir les modalités actuelles de validation préalable des dépenses, notamment le seuil fixé à 10 000 USD, afin de réduire les délais administratifs et les coûts de transaction qui affectent l'efficacité opérationnelle du PFPI. Une différenciation des seuils en fonction du niveau de risque, combinée à un renforcement des contrôles ex post, permettrait de préserver les exigences de redevabilité tout en améliorant l'agilité et la réactivité de la mise en œuvre.

Il est par ailleurs recommandé à la Fondation Mastercard d'encourager une amélioration continue du rapport entre les ressources mobilisées et les résultats obtenus, notamment en soutenant la réalisation d'analyses de coûts par composante et par type de bénéficiaire, et en intégrant plus systématiquement ces analyses dans les arbitrages budgétaires et stratégiques, en particulier dans une perspective de consolidation et de mise à l'échelle du projet.

Soutenir l'institutionnalisation progressive du modèle PFPI et des analyses coûts-résultats.

Il est également recommandé à la Fondation Mastercard d'appuyer activement l'opérationnalisation effective des plans d'action genre et inclusion sociale, y compris l'inclusion des personnes handicapées, en mobilisant un financement dédié, en soutenant la mise en œuvre de dispositifs concrets d'accessibilité, et en encourageant le suivi d'indicateurs différenciés permettant de mesurer les effets spécifiques du PFPI sur les groupes les plus vulnérables.

Enfin, il est recommandé à la Fondation Mastercard de soutenir l'institutionnalisation progressive du modèle PFPI, notamment à travers l'encouragement de mécanismes de co-financement, l'appui à l'intégration curriculaire des composantes pertinentes du projet et le soutien à une phase de transition structurée, visant à transférer progressivement certaines responsabilités aux acteurs nationaux et à renforcer la durabilité du modèle au-delà du financement du projet.

Clarifier les priorités stratégiques entre couverture, intensité d'accompagnement et qualité de l'inclusion

Pour la suite du projet, il est recommandé de clarifier explicitement les arbitrages stratégiques entre :

- L'extension de la couverture (nombre de bénéficiaires),
- L'intensité et la durée de l'accompagnement,
- Et la qualité de l'inclusion (genre et handicap).

Une priorisation explicite permettrait de concentrer les ressources sur les publics les plus éloignés de l'insertion, notamment les jeunes femmes vulnérables et les jeunes en situation de handicap, plutôt que de viser simultanément une montée en volume et une intensification qualitative difficilement soutenable.

XI.3. Ministères et autorités éducatives (MEN, MPF, MASAE, IA, IEF)

Renforcer l'institutionnalisation progressive du modèle PFPI

Il est recommandé aux ministères et autorités éducatives de renforcer l'institutionnalisation progressive du modèle PFPI afin d'en assurer la pérennité au-delà du cadre du projet. Cette institutionnalisation suppose l'intégration progressive des modules PFPI dans les curricula officiels, leur reconnaissance institutionnelle et leur inscription dans les dispositifs nationaux existants de formation initiale et continue des enseignants et formateurs.

Améliorer l'articulation avec le calendrier scolaire.

Il est également recommandé aux autorités éducatives d'améliorer la coordination entre les activités du PFPI et le calendrier scolaire afin de limiter les perturbations du quantum horaire normal et d'optimiser la participation des élèves, en particulier dans les classes d'examen. Cette coordination pourrait reposer sur des modalités de programmation plus flexibles, mieux intégrées au temps scolaire et adaptées aux contraintes académiques.

Valoriser et reconnaître l'engagement des enseignants et formateurs.

Il est par ailleurs recommandé aux ministères et autorités éducatives de renforcer la reconnaissance institutionnelle et la motivation des enseignants et formateurs impliqués dans le PFPI, à travers des mécanismes de valorisation formelle, de certification et, lorsque possible, des incitations financières ou non financières, en articulation avec les partenaires du projet.

Il est recommandé aux ministères sectoriels et aux établissements partenaires de renforcer l'opérationnalisation de l'inclusion du handicap à travers l'adaptation des infrastructures, la formation des formateurs à la pédagogie inclusive, la mise en place d'un accompagnement individualisé et l'intégration d'indicateurs spécifiques de suivi, afin de passer d'une intention stratégique à une mise en œuvre effective.

XIII. RÉFÉRENCES

L'équipe d'évaluation a exploité plusieurs documents ayant permis d'élaborer le présent rapport. Les documents faisant l'objet d'une exploitation approfondie se résument comme suit :

- PFPI An 1 Rapport d'activités annuel
- PFPI Year 1 Q 4 Rapport d'activités Octobre Décembre
- PFPI Y2 Q2 Rapport Avril Juin Fr Final (1)
- PFPI Y2 Q2 Rapport Avril Juin Fr Final
- PFPI Rapport Juillet Septembre 2024 VF
- PFPI Rapport Juillet Septembre 2024 VF (1)
- PFPI Rapport Octobre-Décembre 2023
- FPI Y2Q1 Rapport Janvier-Mars 2024
- PFPI Rapport Octobre-Décembre 2024
- PFPI Rapport Octobre-Décembre 2024 (1)
- PFPI An 2 Rapport d'activités annuel
- PFPI Rapport Janvier-Mars 2025
- PFPI Rapport trimestre Avril-Juin-2025
- PFPI Rapport Juillet-Septembre-2025
- PFPI Tableau Indicateurs Q4 FY24 24102024 (vendredi 25 oct.)
- Présentation résultats baseline PFPI
- Rapport Provisoire Enquête PFPI-28Fev
- Rapport-version-finale-LEP-EDC – Last
- Rapport-Analyse des besoins de formation en techniques agricoles modernes et écologiques- Juin 2025
- PFPI – AMEP- Draft V6
- PFPI – Fiche des indicateurs Final
- PFPI - Plan d'action An1
- PFPI - Plan d'action An2
- PFPI - Plan d'action An3
- Rapport Evaluation Finale APTE
- Rapport Etude sur les filières porteuses
- Rapport Final APTE Senegal
- Résumé technique PFPI
- Base de données - PFPI Apprenticeship Enrollment Apprentis- Maître d'apprentissage)
- Base de données - PFPI enrollment élèves-apprenants
- MO CEM module introductif Apte au travail – Livre des professeurs et professeures- Juillet 2021
- MO CEM module introductif Apte au travail – Guide des formateurs et des formatrices- Juillet 2021
- PFPI. Plan d'action genre et d'inclusion sociale (PAGIS)
- Liste des contacts

XIV. ANNEXES

ANNEXE A: EQUIPE D'ÉVALUATION

Cheffe de mission / Évaluatrice principale – Sadio Coulibaly : Yaye Sadio Fall Coulibaly est une spécialiste senior en suivi, évaluation et apprentissage comptant plus de 20 ans d'expérience dans la conception, la gestion et la supervision de systèmes MEL pour des projets de développement multisectoriels (éducation, agriculture, santé, WASH, gouvernance). Elle a occupé des fonctions de très haut niveau, notamment celles de Cheffe adjointe de projet puis Cheffe de projet pour les projets USAID/Sénégal Monitoring, Evaluation and Learning et USAID/Sénégal Monitoring and Evaluation Project.

Elle a dirigé et supervisé de nombreuses évaluations stratégiques, études analytiques et dispositifs de suivi, tout en assurant le contrôle qualité des livrables et le respect des standards des bailleurs. Reconnue pour son leadership technique et sa rigueur méthodologique, elle a également une forte expérience en renforcement des capacités des équipes gouvernementales, des partenaires de mise en œuvre et des consultants nationaux.

Lisa Slifer-Mbacke – Spécialiste Éducation et Formation Professionnelle (FP) : Lisa Slifer-Mbacke est spécialiste en gestion de la performance, apprentissage et communication, avec plus de trente ans d'expérience internationale. Elle a dirigé plusieurs projets financés par l'USAID dans les domaines de l'éducation et de la formation, notamment TALEEM au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qui a appuyé les systèmes de suivi et d'apprentissage pour les projets éducatifs, et le Literary Enhancement Assistance Program (LEAP) au Nigéria, centré sur l'amélioration de l'éducation de base. Elle a également conduit l'évaluation à mi-parcours de l'initiative STEM Teacher Education and School Strengthening Activity (STESSA) en Égypte, en formulant des recommandations pour l'intégration des approches STEM dans les écoles publiques. En tant que Chief of Party du USAID/Sénégal Monitoring and Evaluation Project, elle a travaillé en partenariat avec le gouvernement et les ONG internationales pour renforcer la qualité de l'éducation et des systèmes de formation. Parfaitement bilingue en français et en anglais, elle combine expertise technique, facilitation participative et renforcement de capacités locales.

Safyatou Diallo – Spécialiste en suivi-évaluation : Safyatou Diallo est spécialiste en suivi, évaluation et apprentissage avec plus de 11 ans d'expérience, dont plusieurs interventions intégrant la dimension genre. Elle a coordonné des évaluations pour l'USAID au Sénégal, en Mauritanie, au Niger et au Burkina Faso, incluant l'analyse de genre pour la stratégie de coopération 2021-2025 de l'USAID et des projets axés sur l'autonomisation des jeunes et le leadership féminin. Elle a également contribué à des évaluations sur le leadership des femmes et le journalisme civique, la lutte contre la mendicité et la paix communautaire, avec une approche sensible au genre et à l'inclusion sociale. Active dans la communauté de pratique SenEval, elle a soutenu des projets de formation et de mentorat, notamment sur l'évaluation des politiques et projets pour l'enfance, la jeunesse et l'égalité de genre. Rigoureuse et dynamique, elle possède de solides compétences en recherche, analyse et facilitation.

Dr Yacine Ngom – Experte en genre et inclusion sociale (GESI) : Dr Yacine Ngom est sociologue et experte reconnue en genre et inclusion sociale, avec plus de 15 ans d'expérience dans les analyses socio-économiques, les évaluations et l'intégration transversale du GESI, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du développement rural.

Elle dispose d'une expertise approfondie dans l'analyse des politiques publiques, l'autonomisation économique des femmes, l'inclusion des jeunes et des groupes vulnérables, ainsi que dans la prévention des violences basées sur le genre. Elle maîtrise les méthodes qualitatives et participatives et a conduit de nombreuses analyses de genre, études de chaînes de valeur et évaluations d'impact socio-économique.

Mamadou Lamine Kane – Analyste de données et statisticien : Mamadou Lamine Kane est analyste de données et statisticien, avec environ cinq années d'expérience dans la collecte, le traitement et l'analyse de données quantitatives pour des études socio-économiques, enquêtes ménages et projets de développement. Il possède une solide formation académique en statistique économique et financière et une excellente maîtrise des outils de collecte et d'analyse de données.

Son expertise couvre la programmation de questionnaires, la supervision d'enquêtes, l'analyse statistique avancée et la production de tableaux de bord et d'analyses décisionnelles. Il maîtrise plusieurs logiciels et langages analytiques, notamment Stata, Python, Power BI, SPSS, SQL, ainsi que les outils de collecte mobile (ODK, Kobo, Sphinx, SurveyCTO).

ANNEXE B : METHODOLOGIE DETAILLEE DE L'EVALUATION

L'évaluation à mi-parcours du PFPI a adopté une approche méthodologique mixte, participative et orientée apprentissage, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives afin de répondre aux questions d'évaluation retenues. Elle a reposé sur une triangulation systématique des sources de données – documentaires, institutionnelles et de terrain – visant à garantir la crédibilité et la validité des constats. L'approche a privilégié une analyse fondée sur la théorie du changement du PFPI, permettant d'examiner à la fois les progrès réalisés, les mécanismes de mise en œuvre et la contribution du projet aux transformations systémiques du secteur de la formation et de l'insertion professionnelle. L'évaluation a également mis l'accent sur la participation active des parties prenantes nationales et régionales, dans une perspective d'apprentissage collectif et d'amélioration continue des interventions du PFPI.

Méthodes de collecte et sources de données

L'équipe d'évaluation a combiné plusieurs méthodes et sources de collecte de données, à travers un examen documentaire ainsi que des méthodes quantitatives et qualitatives.

Revue documentaire

L'équipe d'évaluation a réalisé une revue documentaire approfondie couvrant la période 2023–2025, afin de préparer la collecte de données primaires et d'affiner la compréhension du modèle d'intervention du PFPI. Cette revue a porté sur les rapports annuels des années 1 et 2, les rapports trimestriels successifs (février 2023 – septembre 2025), le résumé technique du PFPI, le plan de suivi-évaluation, la théorie du changement, la matrice d'indicateurs, le rapport de l'étude de base, ainsi que le plan d'action genre et inclusion, entre autres.

Les documents analysés ont mis en évidence une progression soutenue du projet vers ses cibles intermédiaires et une forte pertinence au regard des priorités nationales et des besoins des jeunes. Le PFPI s'est progressivement imposé comme un modèle intégré de formation et d'insertion, combinant compétences techniques, employabilité et accompagnement post-formation. L'intégration institutionnelle s'est renforcée à travers les partenariats avec les ministères et les directions régionales, et la participation féminine a dépassé les cibles initiales, traduisant une inclusion remarquable.

Cependant, la revue a également révélé certaines zones de fragilité. La documentation s'est avérée inégale selon les régions et les thématiques : la qualité des emplois créés, la pérennité des activités génératrices de revenus (AGR) et les effets qualitatifs sur l'autonomisation des jeunes et le changement de mentalité ont été encore insuffisamment documentés.

Ces constats préliminaires issus de la revue documentaire ont orienté la collecte de données primaires. Ils ont servi de base à la triangulation et à l'analyse approfondie menées dans les phases suivantes de l'évaluation, afin de confirmer, nuancer ou compléter les tendances observées.

Enquêtes

L'évaluation à mi-parcours du PFPI a intégré une enquête quantitative destinée à compléter la revue documentaire et l'analyse qualitative. Cette composante visait à mesurer de manière objective les progrès réalisés, à valider les hypothèses clés de la théorie du changement et à documenter les effets observés auprès des participants.

L'enquête quantitative avait pour objectifs de :

- Décrire le profil des participants et leurs parcours dans les dispositifs de formation du PFPI ;
- Quantifier les résultats atteints en matière de formation, d'insertion et d'autonomisation ;
- Vérifier certaines hypothèses centrales du projet liées à l'employabilité, à l'inclusion et à la durabilité ;
- Fournir des données probantes permettant de trianguler les constats issus des entretiens, des groupes de discussion et des documents du projet.

Population cible et champ de l'enquête

L'enquête a porté principalement sur les jeunes participants et participantes des dispositifs de formation du PFPI, notamment ceux ayant suivi les modules Work Ready Now (WRN), Be Your Own Boss (BYOB) et le dispositif d'apprentissage artisanal. Elle a également inclus des jeunes insérés professionnellement ou soutenus dans le cadre d'activités génératrices de revenus (AGR), afin d'évaluer les effets intermédiaires sur l'emploi, l'auto-emploi et les revenus.

L'enquête quantitative a contribué prioritairement à la réponse à quatre des neuf questions d'évaluation :

- Q3 – mesurer l'efficacité des dispositifs de formation et d'insertion, à travers le niveau d'acquisition des compétences et la satisfaction des participants ;
- Q4 – évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs initiaux et aux indicateurs cibles (nombre de jeunes formés, taux d'insertion, part des femmes et des jeunes vivant avec un handicap) ;
- Q6 – identifier les changements économiques et sociaux observés, notamment en matière d'emploi, de revenus, d'autonomisation et de confiance en soi ;
- Q7 – analyser la portée de l'inclusion et de l'équité d'accès selon le sexe, le statut socio-économique, la situation de handicap ou la localisation géographique.

Méthodologie et outils de collecte

Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire structuré administré en face à face auprès d'un échantillon raisonné de 400 participants, répartis dans un ensemble de régions couvertes par le PFPI. La collecte a été réalisée à l'aide de tablettes numériques via KoboCollect, garantissant l'anonymat, la confidentialité, la fiabilité, la rapidité et la sécurisation des données. Le questionnaire, conçu pour produire des données comparables entre régions, dispositifs et profils, comprenait six modules principaux :

- Profil socio-démographique des répondants : âge, sexe, statut matrimonial, niveau d'éducation, situation de handicap, statut socio-économique, zone d'habitation (Q6) ;
- Parcours de formation dans le PFPI : participation aux dispositifs (VRN, BYOB, apprentissage artisanal), durée, contenu, qualité perçue et satisfaction (Q3) ;
- Insertion professionnelle et emploi actuel : situation professionnelle, type d'activité, stabilité, revenus et perspectives (Q4 et Q7) ;
- Entrepreneuriat et autonomisation économique : activités génératrices de revenus, accès au financement, accompagnement, gestion financière (Q7 et Q8) ;
- Inclusion, genre et perception du changement : accès équitable, participation, perception de l'égalité de genre, confiance en soi, évolution des mentalités (Q6 et Q7) ;
- Satisfaction globale et recommandations : appréciation du projet, forces, faiblesses et attentes (Q8).

Les questions ont été majoritairement fermées (réponses simples ou multiples), assorties d'échelles de satisfaction de type Likert, avec quelques questions ouvertes permettant de recueillir des éléments qualitatifs complémentaires.

Entretiens semi-structurés

Afin d'approfondir les données issues de la revue documentaire et de l'enquête par questionnaire, l'équipe d'évaluation a conduit une collecte de données qualitatives auprès des principaux acteurs institutionnels, techniques et communautaires impliqués dans la mise en œuvre du PFPI. Cette approche a permis d'explorer de manière plus approfondie les mécanismes de mise en œuvre, les perceptions des parties prenantes et les facteurs contextuels ayant influencé les résultats observés.

Les entretiens ont porté sur les représentants des ministères partenaires (MEFPAI, MEN, MASAE), des directions régionales de la formation professionnelle et de l'emploi (DRFPE), des inspections d'académie (IA) et des inspections de l'éducation et de la formation (IEF), ainsi que sur les directeurs d'établissements et formateurs, les maîtres d'apprentissage, les unités de production et les ONG partenaires.

L'équipe d'évaluation a mené ces entretiens semi-structurés dans les localités de Dakar, Saint-Louis, Fatick, Kaolack, Thiès et Ziguinchor (voir section 6, Échantillonnage). Elle a utilisé des guides d'entretien spécifiques, élaborés pour chaque catégorie d'acteurs, afin de garantir la cohérence des thèmes abordés tout en laissant une marge d'expression libre aux participants. Ces guides ont couvert notamment les aspects liés à la gouvernance, à la coordination, à la qualité des dispositifs, à l'inclusion et à la durabilité.

L'équipe d'évaluation a reçu de la part d'EDC Sénégal une liste de parties prenantes ainsi qu'une base de données des participants du PFPI, qui ont servi de référence pour la planification des entretiens et des groupes de discussion. Afin de faciliter les démarches officielles et d'assurer la légitimité du processus, EDC Sénégal a délivré des lettres d'introduction signées à destination des représentants du gouvernement.

Les informateurs clés potentiels ont été présentés à l'Annexe A, tandis que les outils de collecte de données (guides d'entretien et guides de groupes de discussion) ont figuré à l'Annexe B.

Groupes de discussion

Des groupes de discussion (focus groups) ont été organisés afin de recueillir des informations qualitatives approfondies sur les perceptions, les appréciations et les expériences des participants vis-à-vis des interventions du PFPI. Ces discussions ont permis d'explorer les effets perçus du projet sur les parcours de formation, l'employabilité et l'autonomisation économique, ainsi que d'identifier les attentes et les suggestions des jeunes pour la suite du projet.

Les focus groups se sont tenus dans les localités de Dakar, Saint-Louis, Fatick, Kaolack, Thiès et Ziguinchor, en cohérence avec le plan d'échantillonnage qualitatif. Ils ont réuni, de manière différenciée, des groupes de jeunes femmes et d'hommes, des personnes handicapées, ainsi que des jeunes entrepreneurs ou apprentis issus des différents dispositifs de formation (Work Ready Now, Be Your Own Boss et apprentissage artisanal). Cette différenciation a favorisé une expression libre et équilibrée des points de vue.

Les focus groups ont permis d'enrichir la compréhension des données issues des entretiens et des questionnaires, et de mettre en évidence la perception des participants quant aux apports réels du PFPI en termes de développement des compétences, d'insertion professionnelle et de changement social.

Résumé des méthodes et sources de collecte de données

Afin d'assurer la cohérence méthodologique de l'évaluation à mi-parcours, l'équipe d'évaluation a établi une correspondance entre chacune des questions d'évaluation retenues, les méthodes de collecte de données mobilisées et les sources d'information associées. Ce tableau a visé à garantir une couverture équilibrée des thématiques clés du PFPI et à faciliter la triangulation entre les données documentaires, quantitatives et qualitatives.

Les méthodes ont combiné la revue de la documentation existante, l'enquête par questionnaire menée auprès des participants et la collecte qualitative réalisée auprès des parties prenantes institutionnelles, techniques et communautaires. Cette articulation a permis de produire une analyse rigoureuse, fondée sur des preuves croisées et sur la prise en compte de perspectives multiples.

Tableau 1 : Méthodes et sources de collecte de données

Question d'évaluation	Méthodes de collecte de données	Sources d'information principales
<p>1. Dans quelle mesure le PFPI demeure pertinent par rapport aux besoins des jeunes Sénégalais – y compris les femmes et les personnes handicapées – et s’aligne-t-il aux priorités nationales en matière d’emploi et de formation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire (plans, politiques, rapports PFPI) - Entretiens individuels avec institutions et partenaires - Focus groups avec participants 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères partenaires (MEFPAI, MEN, MASAE) - Fondation Mastercard, EDC Sénégal - Jeunes participants - ONG partenaires, directions régionales - Formateurs et maîtres d'apprentissage - Secteur privé agricole
<p>2. Le modèle d'intervention et la théorie du changement du PFPI sont-ils toujours valides dans le contexte actuel ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse documentaire de la théorie de changement et des hypothèses de changement - Entretiens avec équipe PFPI, Fondation, ONG et directions régionales 	<ul style="list-style-type: none"> - EDC Sénégal - Fondation Mastercard - ONG partenaires, directions régionales - Ministères partenaires (MEFPAI, MEN, MASAE)
<p>3. Dans quelle mesure les formations et appuis proposés par le PFPI (WRN, BYOB, apprentissage artisanal, fonds d'amorçage, partenariats privés) produisent-ils des compétences pertinentes et améliorent-ils les opportunités d'emploi ou d'auto-emploi des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête quantitative auprès de 400 jeunes participants - Entretiens avec formateurs ; maîtres d'apprentissage et directeurs de centres - FG avec les jeunes participants 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes formés (femmes et hommes) - Directeurs CFP/CEM - Formateurs et maîtres d'apprentissage - Secteur privé
<p>4. Quels progrès le PFPI a-t-il accomplis vers ses objectifs à mi-parcours ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des données S&E et rapports de suivi - Enquête quantitative (400 participants) - Entretiens avec l'équipe de suivi-évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Unité S&E du PFPI - Fondation Mastercard - ONG partenaires régionales
<p>5. Dans quelle mesure les ressources financières, humaines et matérielles du PFPI ont-elles été mobilisées et utilisées pour atteindre les résultats attendus, et quelles améliorations ou alternatives pourraient renforcer l'efficacité de la mise en œuvre du projet ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Revue des documents financiers, - Analyse des données de suivi, - Entretien avec l'équipe finance 	<ul style="list-style-type: none"> - EDC Sénégal - ONG partenaires

Question d'évaluation	Méthodes de collecte de données	Sources d'information principales
6. Quels facteurs ont favorisé ou entravé la mise en œuvre du PFPI ?	- Entretiens semi-structurés avec les acteurs institutionnels et techniques - Entretiens avec partenaires régionaux et maîtres d'apprentissage	- EDC Sénégal, Ministères et directions régionales - ONG partenaires - artisans - unités de production
7. Quels changements économiques, sociaux et institutionnels le PFPI a-t-il générés ?	- FGD avec participants insérés - FGD avec jeunes entrepreneurs - Analyse secondaire des données de suivi - Enquête auprès de 400 participants	- Participants (Jeunes insérés, AGR, en formation), DRFPE, ONG partenaires
8. Dans quelle mesure le PFPI a-t-il promu une inclusion effective et durable des femmes, jeunes vulnérables et handicapés ?	- Enquête quantitative désagrégée (sexe, handicap, âge) - FGD différenciés (femmes, jeunes vulnérables) - Revue documentaire du PAGIS et plan inclusion	- Jeunes femmes et hommes - Personnes handicapées, structures spécialisées
9. Dans quelle mesure les acquis du PFPI sont-ils durables et transférables ?	- Entretiens avec les partenaires institutionnels - Revue documentaire des plans de pérennisation et de transfert - Atelier de validation avec parties prenantes	- Ministères de tutelle - Fondation Mastercard, EDC Sénégal - Directions régionales, ONG partenaires

Échantillonnage

Les stratégies d'échantillonnage pour la recherche quantitative et qualitative ont tenu compte des questions d'évaluation et des connaissances contextuelles de l'équipe, ainsi que des considérations liées au genre.

Structure et méthode d'échantillonnage

L'enquête quantitative a reposé sur un échantillonnage raisonné et stratifié, conçu pour refléter la diversité géographique et programmatique du PFPI, sans viser une représentativité statistique nationale. Le choix des sites a répondu à un double objectif : garantir la diversité des contextes d'intervention et assurer la faisabilité logistique de la collecte des données.

L'équipe d'évaluation a sélectionné six régions, réparties de manière équilibrée entre les grandes zones géographiques du pays (Nord, Ouest, Centre et Sud) et représentant les trois phases de mise en œuvre du PFPI. Cette sélection a permis de comparer les contextes selon leur niveau de maturité, en intégrant à la fois des régions où le projet PFPI était bien établi et d'autres où les activités venaient de démarrer, afin d'apprécier les premiers effets d'ancrage du dispositif.

Dans chacune des six régions, un département a été choisi en tenant compte de la densité de bénéficiaires et de la présence des trois dispositifs de formation (Work Ready Now, Be Your Own Boss et apprentissage artisanal). À l'intérieur de chaque département, deux communes ont été retenues afin de refléter la diversité des milieux d'intervention (urbain, périurbain et rural) et des profils de jeunes ciblés. Enfin, dans chaque commune, deux établissements de formation ou dispositifs partenaires (CEM, CFP, ISEP ou ateliers d'apprentissage artisanal) ont été sélectionnés afin de couvrir la pluralité des approches pédagogiques et des publics bénéficiaires.

Tableau 1 : Répartition géographique pour la collecte des données

Régions	Département	Communes
Dakar	Guédiawaye	Guédiawaye, Ndiareme Limamoulaye
Saint-Louis	Saint-Louis	Saint-Louis, Gandon
Fatick	Foundiougne	Foundiougne, Sokone
Kaolack	Nioro du Rip	Nioro du Rip, Porokhane
Thiès	Mbour	Mbour, Thadiaye
Ziguinchor	Bignona	Coubalan, Bignona

Afin d'intégrer les perspectives de certains groupes spécifiques de bénéficiaires, notamment les jeunes engagés dans des activités génératrices de revenus (AGR) et les jeunes déjà insérés professionnellement, l'équipe d'évaluation mènera des entretiens ciblés dans les départements de Pikine — pour les bénéficiaires d'AGR (ces derniers n'étant pas présents à Guédiawaye) — ainsi qu'à Thiès et Tivaouane pour les jeunes insérés.

Échantillon quantitatif

Base de sondage

L'échantillonnage a reposé sur les bases de données mises à disposition par le PFPI à travers EDC Sénégal, notamment :

- BASE APPRENTIS 2024-2025.xlsx
- *Apprenticeship – Formateurs* ;
- *IDD Senegal PFPI Enrollment Apprenants élèves toutes cohortes confondues* ;
- *PFPI Enrollment – Formateurs (scolaire)*.
- PFPI BDD formateurs formés CI 2023.C2 2024.xlsx
- PFPI Etablissements statut
- PFPI AGR Apprenants

Ces fichiers ont constitué le socle du cadre de sondage. Ils ont regroupé les principaux groupes de participants du projet, à savoir :

- Les apprenants du dispositif d'apprentissage artisanal, inscrits dans les ateliers artisanaux partenaires ;
- Les maîtres artisans qui les encadraient ;
- Les élèves et apprenants des CEM ou des CFP, participants aux modules Work Ready Now (WRN) et Be Your Own Boss (BYOB) ;
- Ainsi que les formateurs du secteur formel formés aux approches pédagogiques du PFPI.

Les bases de données contenaient les variables nécessaires à la constitution du cadre d'échantillonnage, notamment un identifiant unique, le sexe, la région et le département, le dispositif suivi, le statut du bénéficiaire et la structure d'accueil. Ces informations ont permis

d'identifier les clusters opérationnels (établissements, départements) et d'estimer les effectifs disponibles dans chaque région.

Détermination de la taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon a été estimée à partir de la **formule standard de Cochran (ou de Schwartz)**, utilisée pour déterminer la taille minimale requise pour une population finie :

$$n = (Z^2 * p * (1 - p)) / E^2$$

où :

- $Z = 1,96$ (niveau de confiance de 95 %)
- $p = 0,5$ (proportion attendue, valeur prudente)
- $e = 0,05$ (marge d'erreur de 5 %)

Si la taille n calculée ci-dessus est une fraction significative de la population totale N , on ajuste avec la formule suivante pour obtenir la taille d'échantillon ajustée **n_{adj}** :

$$n_{adj} = n / (1 + (n - 1) / N)$$

Le calcul donne :

$$n = \frac{(1,96^2 * 0,5 * (1 - 0,5))}{0,05^2} = 384$$

En appliquant cette formule à la population de 30541 participants dans les six régions couvertes, la taille théorique obtenue était d'environ 384 répondants. Après ajustement pour les contraintes logistiques et les non-réponses potentielles, la taille finale a été arrondie à 400 répondants, assurant un bon équilibre entre fiabilité, faisabilité et budget disponible.

Méthode de tirage

Les répondants ont été sélectionnés à partir des listes actualisées de participants fournies par EDC Sénégal. Dans chaque structure, un tirage aléatoire simple a été réalisé après stratification par sexe et par statut (en formation, inséré, entrepreneur).

L'échantillon principal a compris 400 jeunes participants, complété par une liste de remplaçants représentant 15 % de l'effectif total, afin d'anticiper les absences ou les refus de participation.

Les critères de sélection ont inclus :

- La parité de genre, avec au moins 50 % de femmes ;
- Une représentation équilibrée des trois dispositifs de formation ;

- La prise en compte des jeunes en situation de vulnérabilité, notamment les personnes handicapées et celles issues des zones rurales.

Les données ont été collectées à l'aide de tablettes numériques équipées de l'application KoboCollect, puis synchronisées et contrôlées quotidiennement par l'équipe d'évaluation. Ce dispositif a garanti la fiabilité, la qualité et la comparabilité des informations recueillies entre les régions, les dispositifs et les différentes catégories de jeunes.

Le tableau suivant présente la répartition géographique de l'échantillon et le nombre de répondants par site.

Tableau 2 : Répartition des enquêtes par zone, sexe, établissements et ateliers

Région	Département	Effectif questionné	Commune	Etablissement		Ateliers	Nombre de répondants	
				CFP	CEM		Hommes	Femmes
Dakar	Guédiawaye	47	Guédiawaye, Ndiareme Limamoulaye	12	26	9	17	31
Saint-Louis	Saint-Louis	78	Saint-Louis, Gandon	11	22	45	17	61
Fatick	Foundiougne	83	Foundiougne, Sokone	16	32	35	22	61
Kaolack	Nioro du Rip	84	Nioro du Rip, Porokhane	15	32	37	22	62
Thiès	Mbour	89	Mbour, Thadiaye	21	42	26	28	61
Ziguinchor	Bignona	19	Coubalan, Bignona	3	7	9	5	14

Le tableau ci-dessous donne la répartition des structures choisies pour la collecte des données sur le terrain.

Tableau 3 : Répartition géographiques des structures visitées

Département	Structures	Commune	Village/Quartier	Appui ou dispositif de formation
Bignona	CFP Coubanao	Coubalan	Coubanao/Kaougha	WRN/BYOB
	CEM La Sorbonne	Bignona	Kdiamor	WRN/BYOB
	WAKILY KAOGHA (AGR)	Coubalan	Coubanao/Kaougha	AGR
	Apprentis			Apprentissage
Foundiougne	CEM DIENE COUMBA NDIAYE	Foundiougne	Thiamène/ Foundiougne	WRN/BYOB
	CFP Foundiougne	Foundiougne	Escale en Face Sapeur/ Foundiougne	WRN/BYOB
	CFP Foundiougne	Foundiougne	Escale en Face Sapeur/ Foundiougne	AGR
	CEM MACODOU NDIAYE	Sokone	Diamaguene/ Sokone	WRN/BYOB
	CFP Sokone	Sokone	Bouldiamé/Sokone	WRN/BYOB/AGR
	Mbokator (AGR)	Sokone	Dangane	AGR
	Apprentis			Apprentissage
Guediawaye	CEM CITE DES ENSEIGNANTS	Guédiawaye	Gédiawaye, Terminus ligne 38	WRN/BYOB
	JOG-JANG-JEUF	NDIAREME LIMAMOULAYE		AGR
	Apprentis			Apprentissage
Pikine	CFP Pikine	Pikine	Derrière la station EDK	AGR
Mbour	CFP Mbour	Mbour	Thiocé-Est	WRN/BYOB/AGR
	CEM Nguékokh	Mbour	Route de Nguékokh- Ngaparou	WRN/BYOB
	CFP Thiadiaye	Thadiaye	Thadiaye	WRN/BYOB/AGR
	Apprentis			Apprentissage
Thiès	Insérés	CFP Lalane	Thiès	Insertion
Tivaouane	Insérés	CFP Taiba Ndiaye	Tivaouane	Insertion
Nioro Du Rip	CFP Nioro	Nioro du RIP	Face HLM/Nioro du RIP	WRN/BYOB/AGR
	Diamaguene (UP)	Nioro du RIP	Gapakh	AGR

	CFP Porokhane	Porokhane	Daradji/ Porokhane	WRN/BYOB
	CEM TAFSIR YORO CISSE	Porokhane	Keur Moussa Frontière	WRN/BYOB
	Apprentis			Apprentissage
Saint Louis	CFP Saint Louis	Saint-Louis	Ndiolofene	WRN/BYOB
	CEM ANDRE PETAVIN	Saint-Louis	Ndiolofene	WRN/BYOB
	CEM GANDON	Gandon	Gandon	WRN/BYOB
	Apprentis			Apprentissage

Échantillon qualitatif

L'échantillonnage de l'enquête qualitative a reposé sur une approche raisonnée et thématique, visant à assurer la diversité des points de vue et la profondeur de l'analyse, sans rechercher une représentativité statistique. Cette approche a permis de comprendre comment et pourquoi les résultats du PFPI ont été atteints, de documenter les mécanismes de changement et d'explorer les dynamiques institutionnelles et comportementales qui ont sous-tendu la mise en œuvre du projet.

Les entretiens et les groupes de discussion ont été menés auprès d'un échantillon ciblé d'acteurs clés représentant les différents niveaux d'intervention du PFPI : national, régional, institutionnel et communautaire. Le choix des répondants a reposé sur les critères suivants :

- Leur rôle dans la conception, la mise en œuvre ou le suivi du projet ;
- Leur niveau de connaissance des dispositifs de formation et d'insertion (WRN, BYOB, apprentissage artisanal) ;
- Leur capacité à fournir des informations qualitatives approfondies sur les résultats, les contraintes et les effets du PFPI.

L'échantillon a compris :

- Quatre-vingt-un (81) entretiens individuels réalisés avec les principaux partenaires institutionnels et techniques (Fondation Mastercard, EDC Sénégal, directions ministérielles, ONG partenaires, inspections d'académie, inspections de l'éducation et de la formation, directeurs d'établissement), ainsi qu'avec des maîtres d'apprentissage et des formateurs ;
- Vingt-trois (23) groupes de discussion (focus groups) répartis entre des jeunes participants (femmes, hommes et personnes handicapées) issus des CEM, des CFP et des ateliers d'apprentissage, ainsi que des jeunes insérés ou entrepreneurs appuyés.

Les participants ont été sélectionnés dans les mêmes régions que celles retenues pour l'enquête quantitative, afin de favoriser la triangulation des données.

L'équipe d'évaluation a veillé à inclure des profils variés selon le sexe, l'âge, le statut socio-économique et la localisation géographique (milieux urbain et rural). Une attention particulière a été accordée aux jeunes femmes et aux personnes handicapées, afin d'analyser la portée inclusive du projet.

Tableau 4 : Échantillon d'entretiens qualitatifs par région et par type

Catégories d'acteurs	Dakar	Saint-Louis	Fatick	Kaolack	Thiès	Ziguinchor
Niveau national / coordination						
Fondation Mastercard	1					
EDC Inc.	1					
EDC Sénégal (Direction, MEL, Genre, Coordinateurs techniques)	6	1		1		
Ministères partenaires (MEFPAL, MEN)	3					
Niveau régional / institutionnel						
Directions régionales de la formation professionnelle et de l'emploi (DRFPE)	1	1	1	1	1	1
Inspections d'académie / IEF	1	1	1	1	1	1
ONG partenaires régionales / coordinations locales du PFPI	1	1	1	1	1	1
Centres de formation (CFP)	1	1	1	1	1	1
Niveau local / opérationnel						
Formateurs et encadreurs WRN / BYOB	2	2	2	2	2	2
Directeurs d'écoles	2	2	2	2	2	2
Maîtres Apprentis ²	1	2	2	2	2	1
Autres acteurs de l'écosystème						
Structures d'appui (Cajoutiers, Talibou Dabo, etc.)	1					1
Secteur privé	1	1	1	1	1	1
Total	21	12	12	12	12	12

² Dans les régions de Dakar et de Ziguinchor, seuls deux maîtres artisans ont été formés jusqu'à présent, respectivement dans les départements de Pikine et de Ziguinchor.

Tableau 5 : Focus group avec les participants

Catégories d'acteurs	Dakar	Saint-Louis	Fatick	Kaolack	Thiès	Ziguinchor ³
Jeunes femmes participantes						
Jeunes hommes participants						
Jeunes handicapées ⁴						0
Jeunes insérés ou entrepreneurs appuyés (fonds d'amorçage / AGR)						
Total	4	4	4	4	4	3

Qualité des données

La collecte des données a débuté le 1er décembre 2025. L'équipe d'évaluation a formé les enquêteurs et a piloté les outils avant le lancement effectif de la collecte, afin d'assurer la qualité et la fiabilité des données recueillies. Cette phase a également permis de garantir le respect des normes éthiques applicables à la recherche ainsi que la protection des personnes participantes.

Guide d'enquête et d'entretien

L'équipe d'évaluation a élaboré un guide d'enquête et d'entretien destiné à harmoniser la compréhension des objectifs, des outils et des procédures de collecte auprès des enquêteurs et des superviseurs. Ce document a servi de référence pédagogique lors de la formation de l'équipe de terrain, afin d'assurer la cohérence dans l'administration des questionnaires et la conduite des entretiens.

Avant leur utilisation, les instruments de collecte ont été revus et validés par le PFPI. À l'issue de la formation, l'équipe d'évaluation a intégré les observations et suggestions formulées par les participants et les enquêteurs, puis a produit une version finale consolidée des outils de collecte, prête pour le déploiement sur le terrain.

Formation des enquêteurs

AC Corporate a recruté douze (12) enquêteurs expérimentés pour la réalisation des travaux de terrain, dont huit (8) ont été affectés aux entretiens qualitatifs et quatre (4) aux enquêtes quantitatives. En amont du déploiement, l'équipe d'évaluation a organisé une formation de quatre jours à l'intention de seize (16) enquêteurs présélectionnés, afin de les familiariser avec l'approche méthodologique, les outils et les procédures de collecte.

³ Dans les bases de données disponibles, aucune personne handicapées n'est identifiée à Ziguinchor.

⁴ Dans le cas où le nombre de personnes handicapées s'avérerait insuffisant après le tirage des écoles, ateliers et établissements, l'équipe d'évaluation privilégiera la réalisation d'entretiens individuels ou de petits entretiens de groupe, en lieu et place des focus groups, afin de garantir leur participation et de recueillir leurs points de vue de manière adaptée et inclusive.

Cette formation a combiné des sessions théoriques et des exercices pratiques portant sur la conduite des entretiens, l'administration des questionnaires, les principes d'éthique de la recherche et la traduction des outils dans les langues locales. À l'issue de cette formation, l'équipe d'évaluation a sélectionné les douze (12) enquêteurs les plus à l'aise avec les outils de collecte, démontrant à la fois une bonne maîtrise des instruments et une capacité d'adaptation linguistique et culturelle aux régions d'intervention.

Tableau 6 : Thèmes de formation des enquêteurs

SUJET	DURÉE (HEURES)
Comprendre l'évaluation PFPI et ses objectifs	2
Comprendre le contexte du projet	1
Comprendre et administrer les questionnaires d'enquête	4
Principes et méthodes clés des enquêtes quantitatives	2
Principes et méthodes clés des enquêtes qualitatives	2
Comprendre les guides d'entretien	6
Éthique de la recherche et du travail de terrain	2
Utilisation des appareils (enregistreur audio, application de collecte de données sur tablette)	3
Communications et rapports	2
Plan de terrain et logistique	2
Pilotage et pratique terrain	4
Débriefing du pilote	4
Évaluation et conclusion	2
Total	36

Assurance qualité des données

Un superviseur de terrain a été intégré au dispositif afin d'assurer la coordination opérationnelle et le contrôle de la qualité pendant la collecte des données. Sous la supervision de la cheffe d'équipe, il a veillé au bon déroulement des activités de terrain, au respect des procédures et à la cohérence des informations collectées.

À la fin de chaque journée, l'équipe d'évaluation a organisé des réunions de débriefing pour examiner les difficultés rencontrées, harmoniser les pratiques et renforcer la qualité des données. La cheffe d'équipe a vérifié les formulaires soumis, évalué la complétude et la cohérence des réponses, puis approuvé ou renvoyé les questionnaires nécessitant des corrections. Elle a assuré la responsabilité globale de l'assurance qualité des données sur le terrain.

Le responsable du suivi-évaluation a effectué un contrôle régulier de la qualité des questionnaires complétés, des enregistrements audios et du rythme de progression de la collecte. Pour la

composante quantitative, les outils de collecte ont intégré des fonctions automatiques de contrôle qualité dans le logiciel KoboCollect, permettant de détecter immédiatement les erreurs de saisie et les incohérences.

L'analyste des données a réalisé une contre-vérification systématique des données téléchargées depuis le serveur sécurisé, afin d'identifier les doublons, les valeurs manquantes ou les réponses illogiques. En cas d'anomalie, il a transmis des demandes de vérification à l'équipe de terrain pour correction.

Les enquêteurs ont utilisé des tablettes numériques équipées du logiciel KoboCollect pour la saisie et la transmission sécurisée des données. Ce dispositif a permis de réduire le temps de collecte tout en limitant les erreurs de saisie. En complément, les enquêteurs ont pris des notes manuelles et conservé des enregistrements audios à titre de sauvegarde. L'équipe d'évaluation a produit un mémo systématique de chaque entretien dans les 24 heures suivant sa réalisation, afin de préserver la richesse et la fiabilité des données qualitatives.

Après la phase de collecte, le contrôle a porté sur la qualité analytique. L'équipe d'évaluation a organisé des sessions internes de revue croisée afin de valider la cohérence des interprétations et la pertinence des conclusions au regard des données. Les analyses quantitatives et qualitatives ont été systématiquement triangulées avec les constats issus de la revue documentaire et les résultats du système de suivi-évaluation du PFPI.

Avant la soumission du rapport, un mécanisme de relecture interne a été appliqué pour examiner la conformité du contenu par rapport au protocole méthodologique. La cheffe de mission a assuré la validation finale du rapport, en veillant à la clarté, à la justesse analytique et à la valeur ajoutée des recommandations.

Ce dispositif a garanti que chaque étape du processus de collecte et d'analyse respecte les standards de qualité attendus pour une évaluation à mi-parcours, tout en assurant la traçabilité, la transparence et la crédibilité des résultats produits.

Garantie des normes éthiques

L'évaluation à mi-parcours du PFPI a respecté strictement les principes éthiques et les normes de confidentialité applicables à la recherche sociale et à la collecte de données auprès des individus. L'équipe d'évaluation s'est engagée à garantir le consentement libre et éclairé des participants, la protection des informations personnelles ainsi que le respect de la dignité et de la vie privée de toutes les personnes enquêtées.

Avant chaque entretien ou administration de questionnaire, les enquêteurs ont expliqué aux participants l'objet de l'évaluation, la nature volontaire de leur participation et leur droit de se retirer à tout moment sans conséquence. Le consentement éclairé a été obtenu oralement avant le début de chaque entretien ou discussion de groupe. Lorsque des mineurs ont été inclus parmi les personnes enquêtées, l'équipe d'évaluation a obtenu le consentement oral préalable du directeur d'établissement ou du maître d'apprentissage avant toute discussion, entretien ou prise d'images impliquant le jeune concerné.

Aucun nom complet n'a été associé aux citations dans les rapports, et l'ensemble des données collectées a été anonymisé avant transmission à EDC Sénégal. Toutes les données électroniques (questionnaires, enregistrements audio et notes) ont été stockées sur un serveur sécurisé accessible uniquement aux membres autorisés de l'équipe d'évaluation. Les fichiers audios et les notes de terrain ont été supprimés après la validation du rapport final et leur transmission à EDC Sénégal. L'équipe s'est assurée que les tablettes utilisées pour la collecte étaient protégées par mot de passe et que les transferts de données s'effectuaient via des canaux sécurisés.

Une attention particulière a été portée aux participants vulnérables, notamment les jeunes femmes et les personnes handicapées. Les entretiens ont été menés dans des conditions garantissant leur confort, leur confidentialité et leur sécurité.

L'ensemble des étapes de la collecte a respecté les directives éthiques d'EDC Sénégal et de la Fondation Mastercard, ainsi que les standards internationaux en matière de conduite d'évaluations participatives et inclusives.

Analyse des données

L'analyse des données a combiné des approches quantitatives et qualitatives complémentaires, en cohérence avec la théorie du changement du PFPI et les huit questions d'évaluation retenues. L'objectif a été de dégager des constats factuels et argumentés, fondés sur la triangulation des informations issues de plusieurs sources.

Analyse des données quantitatives

Les données issues de l'enquête par questionnaire ont été exportées depuis la plateforme de collecte KoboCollect vers des tableurs et des logiciels statistiques (Excel et STATA). L'équipe d'évaluation a procédé à une vérification systématique de la cohérence et de la complétude des bases de données avant de réaliser des analyses descriptives et comparatives.

Les variables ont été désagrégées selon le sexe, l'âge, la région, le type de dispositif de formation (WRN, BYOB, apprentissage artisanal) et le statut professionnel (en formation, inséré, entrepreneur). Les analyses ont permis de mettre en évidence les tendances générales, les écarts entre cibles et réalisations, ainsi que les différences observées entre catégories de participants.

Les résultats quantitatifs ont étayé l'analyse de la performance, de l'inclusion et de la durabilité des interventions.

Analyse des données qualitatives

Les données qualitatives issues des entretiens semi-structurés et des groupes de discussion ont fait l'objet d'une analyse thématique. Chaque membre de l'équipe d'évaluation a pris des notes détaillées et rédigé un mémo synthétique dans les 24 heures suivant chaque entretien ou focus group, en mettant en évidence les points saillants, les citations clés et les observations contextuelles.

Ces notes ont été regroupées et analysées selon les grandes thématiques des questions d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, inclusion, durabilité, impact et changement systémique). L'équipe a procédé à une analyse manuelle par convergence, reposant sur la comparaison des perceptions entre acteurs, l'identification des tendances communes, des divergences et des signaux faibles.

Les résultats qualitatifs ont permis de mieux comprendre les mécanismes expliquant les tendances observées dans les données quantitatives et de contextualiser les résultats chiffrés.

Analyse de l'efficience

L'évaluation a abordé la question de l'efficience selon une approche mixte, combinant des éléments quantitatifs issus des bases de suivi et des rapports d'activités, avec une analyse qualitative fondée sur les perceptions et les pratiques de gestion observées sur le terrain.

Sur le plan quantitatif, l'équipe d'évaluation a utilisé les données disponibles au niveau du PFPI pour examiner :

- Le taux d'exécution budgétaire global et par région, lorsque ces données étaient disponibles ;
- Le nombre de bénéficiaires formés ou accompagnés par rapport aux prévisions ;
- La répartition des ressources humaines et logistiques entre les régions et les dispositifs (WRN, BYOB, apprentissage artisanal) ;
- Et, lorsque cela a été possible, certains indicateurs de productivité, tels que le coût moyen estimé par bénéficiaire formé ou par session de formation.

Ces données ont permis de mettre en perspective l'utilisation des ressources avec les résultats obtenus.

L'approche qualitative s'est appuyée sur les entretiens et les focus groups menés auprès de l'équipe PFPI, des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires, afin de comprendre les facteurs ayant favorisé ou limité l'utilisation optimale des ressources, ainsi que les pistes d'optimisation identifiées par les acteurs eux-mêmes.

Cette combinaison d'éléments quantitatifs et qualitatifs a permis de documenter la performance opérationnelle du projet et de formuler des recommandations réalistes visant à renforcer l'efficience de la mise en œuvre.

Triangulation et interprétation

L'équipe d'évaluation a triangulé les données issues de trois sources principales :

- La revue documentaire (rapports, théorie du changement, cadre de suivi-évaluation) ;
- Les résultats quantitatifs ;
- Et les informations qualitatives.

Cette triangulation a permis de confirmer, nuancer ou contredire les hypothèses de la théorie du changement, et d'identifier les facteurs de réussite, les contraintes et les conditions favorisant la pérennisation des acquis. L'analyse finale a visé à produire une lecture intégrée et systémique du PFPI, en reliant les résultats observés aux six conditions de changement (politiques, pratiques, ressources, relations, pouvoir et mentalités).

Restitution et validation des résultats

À l'issue de l'analyse des données, l'équipe d'évaluation a organisé une session de restitution avec EDC Sénégal. Cette rencontre a permis de présenter les résultats préliminaires, de valider les constats majeurs et de recueillir les observations des acteurs clés du PFPI avant la finalisation du rapport.

La restitution a constitué une étape essentielle de validation participative, visant à garantir la crédibilité, la transparence et la pertinence des conclusions de l'évaluation. Les échanges ont permis d'affiner l'interprétation des résultats, de nuancer certains constats et de renforcer la portée opérationnelle des recommandations avant la soumission du rapport final.

ANNEXE C : OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

CONSENTEMENT/INTRODUCTION

Je suis....., enquêteur de AC Corporate dans le cadre de l'évaluation du projet de formation professionnelle et d'insertion qui est financé par la Fondation Mastercard est mis en œuvre par EDC Sénégal.

Ce projet a pour objectif de faciliter l'accès à un travail digne et épanouissant pour les jeunes dans diverses filières d'éducation, y compris l'enseignement et la formation professionnelle et technique (EFPT), l'enseignement moyen secondaire, l'enseignement supérieur et l'apprentissage, en mettant l'accent sur la chaîne de valeur agricole. Cela inclut également des parcours d'auto-emploi, à travers le soutien à des activités génératrices de revenus (AGR) et la mise en place en 2025 d'un fonds d'amorçage pour la création d'entreprise. Ces dispositifs visent à renforcer l'entrepreneuriat des jeunes et sont accompagnés par des actions de coaching et de financement. Le PFPI est mis en œuvre dans les 14 régions du Sénégal : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor.

Après 3 années de mise en œuvre, EDC veut évaluer la performance dudit projet afin de juger de la pertinence, de l'efficacité, de l'impact de la mise en œuvre du projet et la durabilité de ces interventions. C'est dans ce cadre que le AC Corporate, est désigné pour conduire cette évaluation. Nous vous avons choisi à ce titre en tant que participant ou partie prenante du projet dans l'optique que vos perspectives pourraient aider à répondre aux différentes questions d'évaluation. La discussion prendra environ aux maximum 1 heure.

Dans le cadre de cette évaluation, nous ne collecterons que des informations relatives aux activités du projet, leur mise en œuvre ainsi que votre perception par rapport au projet et non des informations personnelles. Les informations que vous avez partagées seront gardés confidentielles.

Les informations recueillies seront présentées dans un rapport final que nous partagerons avec EDC. À terme, ce rapport pourra être téléchargé sur l'internet.

Nous vous signalons également que la participation est volontaire et que tout participant a le droit de mettre fin à sa participation à tout moment. Vous pouvez aussi ignorer les questions auxquelles vous ne souhaitez pas répondre. Nous ne fournissons aucune compensation pour votre participation à cette évaluation.

Nous pensons que votre participation à cette évaluation comporte un risque minimal. Encore une fois, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la sécurité et la confidentialité de vos réponses.

N'hésitez pas à interrompre cette discussion à tout moment pour poser des questions sur le consentement ou sur tout autre sujet. Nous vous prions de contacter Madame Sadio Coulibaly, le responsable de l'évaluation au 77 901 14 72 si vous avez des questions ou plaintes. Avez-vous des questions à me poser avant de commencer ?

Êtes-vous d'accord pour participer à cette enquête et répondre à nos questions ?

- Oui
- Non

Pour les guides d'entretien et les guides de focus group, voir le fichier Excel attaché.

ANNEXE D : CONTRIBUTION DU PFPI AUX CONDITIONS DE CHANGEMENT DU SYSTÈME

Introduction

Cette section analyse la contribution du Projet de Formation Professionnelle et d'Insertion (PFPI) aux conditions de changement d'un système, au-delà des résultats directs observés chez les bénéficiaires. L'analyse repose sur l'ensemble des données qualitatives et quantitatives mobilisées dans le cadre de l'évaluation (entretiens multi-acteurs, focus groups, indicateurs de performance, documents de projet) et adopte une approche de contribution, et non d'attribution causale, conformément aux standards des évaluations en contextes complexes.

Six dimensions du changement systémique sont examinées : politiques, pratiques, flux de ressources, relations et connexions, dynamiques de pouvoir et changements de mentalité (mindset).

Contribution aux politiques et orientations institutionnelles

Les données indiquent que le PFPI contribue principalement au changement au niveau des politiques en pratique, plutôt qu'au niveau normatif formel. Selon les ministères sectoriels (MEN), les IA/IEF et les directions d'établissements, le projet s'inscrit clairement dans les priorités nationales existantes en matière de formation professionnelle, d'entrepreneuriat et d'auto-emploi des jeunes.

Le PFPI ne crée pas de nouvelles politiques publiques, mais rend opérationnelles des orientations déjà formulées, en les traduisant en actions concrètes dans les CEM et CFP. À l'échelle locale, il a contribué à réorienter les priorités institutionnelles vers l'orientation précoce, la valorisation des parcours non académiques et la reconnaissance de l'auto-emploi comme trajectoire professionnelle légitime.

Toutefois, cette contribution reste indirecte et informelle : aucune intégration formelle dans les curricula nationaux ni dans les budgets publics récurrents n'est observée à ce stade.

Contribution aux pratiques professionnelles et institutionnelles

La transformation des pratiques constitue la dimension de changement systémique la plus fortement influencée par le PFPI. Selon la majorité des directeurs, formateurs et autorités éducatives, le projet a favorisé l'adoption de pratiques pédagogiques plus participatives, une responsabilisation accrue des apprenants et une gestion de classe moins punitive.

Dans les CEM, les pratiques d'orientation ont évolué d'une logique d'exclusion vers une logique d'accompagnement et de redirection vers des parcours adaptés. Dans les CFP et en milieu d'apprentissage, les maîtres d'apprentissage rapportent des pratiques d'encadrement plus structurées, intégrant davantage les dimensions comportementales.

Un élément notable est la diffusion des pratiques PFPI au-delà des classes ciblées, plusieurs enseignants non directement impliqués déclarant s'en inspirer. Ces changements restent toutefois peu formalisés dans des référentiels institutionnels.

Contribution aux flux de ressources

Le PFPI a contribué à une reconfiguration partielle des flux de ressources, notamment au bénéfice de groupes historiquement sous-desservis. Sur le plan financier, des ressources ont été orientées vers des jeunes, des femmes et des groupements engagés dans des activités génératrices de revenus. Sur le plan humain, le projet a mobilisé des ressources locales stratégiques (enseignants expérimentés, inspecteurs retraités, maîtres d'apprentissage), renforçant les capacités existantes.

Le PFPI a également généré d'importants flux de connaissances et d'informations, à travers la diffusion à grande échelle de compétences transversales (soft skills, éducation financière, entrepreneuriat).

Cependant, ces flux demeurent largement dépendants du financement externe, et peu relayés par des mécanismes publics pérennes, ce qui limite leur durabilité systémique.

Contribution aux relations et connexions entre acteurs

Les données montrent que le PFPI a significativement renforcé les relations et connexions entre des acteurs historiquement cloisonnés. Le projet a favorisé des interactions plus étroites entre CEM, CFP, maîtres d'apprentissage, autorités éducatives locales et communautés.

Les IA/IEF jouent un rôle accru de coordination, notamment autour des jeunes à risque ou en transition. Par ailleurs, l'émergence de réseaux informels durables (groupes de communication, relations professionnelles) améliore la circulation de l'information et la réactivité du système. Ces connexions constituent une condition clé du changement systémique, bien qu'elles ne soient pas encore institutionnalisées.

Contribution aux dynamiques de pouvoir

La contribution du PFPI aux dynamiques de pouvoir est principalement observable aux niveaux micro et méso. Selon les bénéficiaires, formateurs et maîtres d'apprentissage, le projet renforce le pouvoir d'agir des jeunes, en particulier des filles, à travers la prise de parole, la gestion de ressources et la participation à des décisions économiques.

Le PFPI contribue également à renforcer le rôle et l'influence des enseignants de terrain, en leur offrant davantage d'autonomie pédagogique et de reconnaissance locale. En revanche, les rapports de pouvoir macro (décisions budgétaires, normes nationales, gouvernance du système éducatif) restent largement inchangés.

Contribution au changement de mentalité (mindset)

Le changement de mentalité apparaît comme la contribution la plus profonde et la plus unanimement reconnue du PFPI. Selon l'ensemble des acteurs, le projet a contribué à revaloriser la formation professionnelle, à normaliser l'auto-emploi comme option crédible et à renforcer la confiance et l'autonomie des jeunes.

Les perceptions des parents et des communautés évoluent progressivement, avec une acceptabilité accrue des parcours non académiques et du leadership féminin. Toutefois, les normes sociales profondes liées au genre et au handicap restent résilientes, et le projet ne dispose pas encore d'une stratégie explicite de transformation de ces normes.

Renforcement systémique de l'inclusion des personnes en situation de handicap

Pour que l'inclusion des personnes en situation de handicap devienne un changement structurel durable, elle doit être intégrée au cœur des politiques et des pratiques institutionnelles, et non rester dépendante d'initiatives ponctuelles liées au projet. L'inscription explicite de normes d'accessibilité et d'adaptation pédagogique dans les référentiels nationaux de formation et dans les directives ministérielles constitue un levier clé d'institutionnalisation.

Au niveau des pratiques, la généralisation de la pédagogie inclusive, l'adaptation des supports de formation et la mise en place d'un accompagnement individualisé permettent de réduire les écarts d'accès et de réussite. Ces ajustements nécessitent un renforcement ciblé des capacités des formateurs, des équipes pédagogiques et des maîtres d'apprentissage.

Sur le plan des ressources, l'allocation de budgets dédiés aux aménagements physiques, aux équipements adaptés et au suivi spécifique des bénéficiaires en situation de handicap est indispensable pour garantir une inclusion effective. Sans ces moyens, l'ambition inclusive demeure déclarative.

Enfin, le renforcement des partenariats avec des organisations spécialisées et la sensibilisation des employeurs contribuent à transformer progressivement les représentations sociales et à élargir les opportunités d'insertion adaptées. Dans cette perspective, le PFPI peut jouer un rôle catalytique en expérimentant des approches inclusives transférables et en soutenant leur intégration progressive dans les dispositifs nationaux.

Conclusion

Sur la base des données disponibles, il est justifié de conclure que le PFPI contribue de manière crédible et significative à plusieurs conditions clés du changement systémique, en particulier la transformation des pratiques, le renforcement des relations inter-acteurs et le changement de mentalité des jeunes et des communautés. Sa contribution est partielle mais réelle en matière de flux de ressources et de dynamiques de pouvoir locales, et demeure émergente au niveau des politiques formelles.

Le PFPI agit ainsi principalement comme un catalyseur et un connecteur de système, créant des conditions favorables à des transformations plus structurelles, qui nécessiteront une institutionnalisation progressive et un portage politique renforcé.

ANNEXE E : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS

Légende :

Obj. = Objectif stratégique ; **COE** = Centers of Excellence ; % **Ach.** = % de la cible atteinte

I – TVET (Technical and Vocational Education and Training) est plus accessible de manière équitable.

N	Indicateur	Cible 2023	Résultat cumulé 2023/2024	Résultat cumulé 2024/2025	Cible 2028	2024→2028	2025→2028	Commentaire Synthèse
2	Nombre de jeunes en auto-emploi	500 (cible FY23)	15 829	47 490	57 003	28%	83%	Forte progression 2024→2025.
3	# de jeunes employés (emploi dépendant)	125	799	918	25 970	3%	4%	Faible augmentation en 2025.
4	# Jeunes ayant suivi la formation jusqu'à son terme	400	6 687	6 687	76 080	9%	9%	Faible et stable entre 2024 et 2025 ou bien les données de 2025 ne sont pas encore disponibles
5	# d'emplois indirects créés par les entrepreneurs un an après leur participation au projet PFPI	NA	0	75	17 041	0,0%	0,4%	Premiers résultats visibles en 2025 et très faible.

N	Indicateur	Cible 2023	Résultat cumulé 2023/2024	Résultat cumulé 2024/2025	Cible 2028	2024→2028	2025→2028	Commentaire Synthèse
6	% de participants avec rôle de responsabilité qui sont des femmes	NA	73%	73%	50%	146%	146%	Cible dépassée.

1.3– Développer le modèle COE

N	Indicateur	2023	Résultat cumulé 2023/2024	Résultat cumulé 2024/2025	Cible 2028	2024→2028	2025→2028	Commentaire
7	# de COE assistés par le PFPI qui sont établis	0	2	11	14	14%	79%	Forte accélération en 2025.

2.3 –inclusifs

N	Indicateur	2023	Résultat cumulé 2023/2024	Résultat cumulé 2024/2025	Cible	2024→2028	2025→2028	Commentaire
8	% COE avec plan genre & inclusion	NA	NA	NA	80%	#VALEUR!	#VALEUR!	Pas de données dans les 3 années.
9	% jeunes femmes enrôlées	70%	62%	74%	70%	89%	106%	Dépasse largement la cible en 2025.
10	% femmes bénéficiant de mentorat/financement	25%	88%	82%	25%	352%	329%	Très forte performance 2024–2025.

3.3 Communication & sensibilisation

N	Indicateur	2023	Résultat cumulé 2023/2024	Résultat cumulé 2024/2025	Cible	2024→2028	2025→2028	Commentaire
11	% participants avec opinions sur la formation technique et sur l'emploi qui sont consistantes avec l'équité homme/femme /inclusion	TBD	NA	NA	NA			Pas de mesure réalisée

12	% jeunes avec perception positive de l'enseignement et de la formation professionnelle et technique	TBD	NA	NA	NA				Indicateur non mesuré
----	---	-----	----	----	----	--	--	--	-----------------------

2 – Qualité et pertinence du TVET

N	Indicateur	2023	Résultat cumulé 2023/2024	Résultat cumulé 2024/2025	Cible	2024→2028	2025→2028	Commentaire
13	% jeunes qui démontrent une amélioration de leurs apprentissages ou de leurs compétences acquises	55%	NA	68%	55%	#VALEUR!	123%	Cible dépassée en 2025.
14	Nombre et type d'influenceurs / formateurs participant à des activités de sensibilisation et de renforcement de capacités	403	1 533	1 626	1 128	136%	144%	Cible dépassée en 2024 et 2025.
15	% formateurs /enseignants ayant amélioré leurs méthodes d'enseignement après avoir participé à la formation PFPI	80%	NA	55%	80%	#VALEUR!	69%	Progrès mais cible non atteinte.

3 – Insertion sur le marché du travail

N	Indicateur	2023	Résultat cumulé 2023/2024	Résultat cumulé 2024/2025	Cible	2024→2028	2025→2028	Commentaire
16	% employeurs satisfaits des performances des jeunes du projet PFPI sur leur lieu de travail pendant ou après la fin du projet	NA	NA	NA	80%			Non mesuré dans les 3 années.

ANNEXE F : COMPARAISON DES INDICATEURS DE PERCEPTION – BASELINE ET MIDLINE

Perception de la FTP

Affirmation	D'accord		Fortement d'accord	
	Baseline	Midline	Baseline	Midline
La formation professionnelle s'adresse aux jeunes qui ont de mauvais résultats scolaires.	66,2%	15.65%	23,46%	5.90%
Les jeunes qui s'inscrivent en FP sont ceux qui n'ont pas d'autres choix d'études.	63,13%	13.61%	15,64%	4.08%
La FP offre de bonnes opportunités pour monter sa propre entreprise.	78,21%	49.43%	19,13%	45.12%
Les employeurs préfèrent les diplômés de la formation professionnelle.	77,79%	47.85%	13,13%	25.17%
La formation professionnelle permet d'acquérir de nouvelles compétences techniques.	75,84%	50.11%	22,63%	39.23%
Les métiers agricoles peuvent être très rentables.	78,07%	43.99%	17,32%	43.99%
Les métiers manuels ont plus de prestige que les métiers de bureau.	N/A	45.58%	N/A	16.33%

Genre et inclusion sociale

Affirmation	D'accord		Fortement d'accord	
	Baseline	Midline	Baseline	Midline
Les femmes sont moins fortes que les hommes dans les matières scientifiques et techniques.	53,49%	24.26%	21,09%	6,58%
Les jeunes femmes sont aussi capables que les jeunes hommes à travailler dans des emplois tels que soudure, menuiserie,	70,53%	54,65%	13,83%	19,73%

Affirmation	D'accord		Fortement d'accord	
	Baseline	Midline	Baseline	Midline
maçonnerie, etc. (Gender WRA)				
Les femmes sont moins disponibles pour le travail professionnel du fait de leurs charges domestiques.	62,01%	40,36%	3,77%	8,39%
Je préfère travailler avec un collègue valide qu'avec un collègue en situation de handicap.	53,77%	28,57%	9,08%	6,35%
Les infrastructures dans les centres de formation professionnelle ne prennent pas en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées (rampes, etc.).	33,1%	27,89%	4,61%	7,26%
La formation professionnelle participe également à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.	82,12%	53,97%	8,38%	24,04%
Les femmes et les hommes ont le même salaire pour des compétences égales.	5,59%	36,73%	0,56%	28,57%
Les jeunes hommes et jeunes femmes devraient avoir un accès égal à l'emploi et aux moyens de subsistance. (Gender WRA)	80,45	45,58	14,66	39,68